

Nouvelles Annales Prince de Ligne



XVII

Groupe d'Études Lignistes
Bruxelles

*Nouvelles Annales
Prince de Ligne*

Nouvelles Annales Prince de Ligne

Tome XVII



A.S.B.L.

**Groupe d'Études Lignistes
Bruxelles**

Rédaction

Directeur : Professeur Jeroom Vercruysse
Olmenlaan 5, B-1750 St-Martens-Lennik
Belgique

Les Nouvelles Annales Prince de Ligne, publiées sous le haut patronage de S.A. le Prince de Ligne, sont l'organe du *Groupe d'Études Lignistes* composé comme suit :

S.A. la Princesse Anne de Ligne
Prof. Daniel Acke
Prof. Claude Bruneel
Prof. Bruno Colson
Prof. Manuel Couvreur
Mme Marianne Delvaux
Prof. Basil Guy
Prof. Roland Mortier
M. Pierre Mouriau de Meulenacker
Prof. Raymond Trousson
Prof. Valérie van Crugten-André
Prof. Jeroom Vercruysse

Site Internet : <http://www.princechjdeligne.be>

Tomes I à XIII : Éts. Hayez s.a.,
Rue F. Brunfaut 19, B-1080 Bruxelles
Belgique

Tomes XIV à XVII : Groupe d'Études Lignistes
Rue É. Claus 12, B-1000 Bruxelles
Belgique

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Sommaire

IN MEMORIAM	7
AVIS	9
ROLAND MORTIER, Quand le prince de Ligne analysait un « chiffon académique » de Jean-Jacques Rousseau..	11
ROLAND MORTIER, Un mentor du prince de Ligne : le Père Henri Griffet (1698-1771).....	29
JEROOM VERCRUYSE, Le prince de Ligne et ses patries. Thème et variations sur ses « affinités électives »	47
WERONIKA KASPRAK, Ligne et la question polonaise : à propos d'un texte inconnu, intitulé la « Réponse à un livre sur la Pologne ».....	69
WERONIKA KASPRAK, Glane ligniste dans les bibliothèques polonaises. Notice à l'occasion d'une lettre	115
COMPTES RENDUS	151



IN MEMORIAM

Son Altesse le prince Antoine de Ligne, XIII^e prince de Ligne et du Saint-Empire est décédé le 21 août 2005 à Belœil. Il avait épousé, à Belœil, S.A.R. la princesse Alix de Luxembourg dont il eut sept enfants.

Fidélité, droiture, courage furent les traits marquants de toute son existence. Fidélité à son pays, à sa famille et à son cher Belœil auquel il se donna aussi pendant tant d'années. Son humour et sa gentillesse étaient légendaires.

Il connaissait bien l'histoire de sa famille et le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de l'Europe et de la Belgique. Conscient de ses devoirs de chef de sa Maison et de son illustre lignée, il a toujours soutenu les travaux et recherches du Groupe d'Études Lignistes : il fut notamment à l'origine de la renaissance des *Annales Prince de Ligne* sous leur forme actuelle, les *Nouvelles Annales Prince de Ligne*.

Pilote de chasse à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il quitta le service actif au décès de son père pour se consacrer entièrement à la gestion du domaine.

Grand sportif, il voulait toujours se surpasser. Il participa à deux expéditions dans l'Antarctique comme pilote,

traversa le Sahara à moto, et imaginait sans cesse des projets dans lesquels il s'investissait à fond.

Président de nombreuses associations comme la Société belge de l'Ordre de Malte, l'Aéroclub royal de Belgique, et de bien d'autres, il entraînait ses collaborateurs par son enthousiasme et mena à bien des projets qui semblaient irréalisables à beaucoup.

Le *Groupe d'Études Lignistes* salue avec émotion la mémoire de ce parfait honnête homme.

AVIS

Le but que nous nous sommes fixé au sein de la Rédaction des *Nouvelles Annales Prince de Ligne* est d'assurer la diffusion la plus large possible des études relatives à la vie et à l'œuvre du prince Charles-Joseph de Ligne (1735-1814).

Les faits nous prouvent aujourd'hui que la diffusion des *Nouvelles Annales* est relativement confidentielle et nous devons constater que de nombreuses revues connaissent des difficultés semblables.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre désormais les *Nouvelles Annales Prince de Ligne* sur internet, en accès libre et gratuit, accessibles via notre site < www.princechjdeligne.be >. Le nombre de lecteurs potentiels sera ainsi fortement augmenté puisque nous avons reçu plus de 20.000 visiteurs depuis la création du site il y a quatre ans.

Les *Nouvelles Annales Prince de Ligne* paraîtront en version PDF, au complet, y compris la couverture bleue que nous connaissons depuis 1986, au format habituel, et seront imprimables par chacun.

Nous sommes convaincus que cette mutation nous amènera de nouveaux lecteurs et élargira le cercle des passionnés de la pensée, des œuvres et de la vie de Charles-Joseph de Ligne.

ROLAND MORTIER

Quand le prince de Ligne analysait un « chiffon académique » de Jean-Jacques Rousseau

Les rapports, tant personnels qu'intellectuels, entre le prince de Ligne et Jean-Jacques Rousseau sont largement connus. On les trouve mentionnés dans toutes les biographies, celles du « citoyen de Genève » comme celles du « charmeur de l'Europe ». Comme l'immense majorité de ses contemporains, Ligne admirait l'écrivain au plus haut point. L'homme Rousseau le fascinait et il utilisa un prétexte fallacieux pour s'introduire chez lui. La seconde fois, ce fut Rousseau qui se présenta à la porte du prince. Celui-ci a eu soin de consigner ces deux rencontres dans un récit savoureux où une teinte d'ironie se marie parfaitement à la sincère admiration.

Son intérêt littéraire s'est porté avant tout sur *Julie, ou la nouvelle Héloïse*, en quoi il reflétait simplement l'attitude générale du public de l'époque, attitude à laquelle Voltaire est un des rares à n'avoir pas voulu se conformer. Les allusions à ce roman sont nombreuses sous la plume du prince, aussi bien dans les *Contes immoraux* (surtout dans la préface) que dans les *Ecarts*. Il ne semble pas avoir montré le même intérêt pour les autres œuvres de Rousseau, qu'il s'agisse de ses deux fameux *Discours*, de

l'*Emile* ou du *Contrat social*, et il semble s'être senti gêné devant le côté impudique des *Confessions*, dont il n'approuvait pas le titre.

En revanche on découvre avec surprise, à la lecture des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*¹ que Ligne s'est fait l'analyste et le critique d'une œuvre de Jean-Jacques quasi oubliée de nos jours, comme le prouve son omission dans les nombreuses et copieuses entrées du récent *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*². La *Lettre à M.M. tous deux frères, et mes amis, avec qui je parlais souvent de Jean-Jacques, dont nous venions de lire ensemble les Lettres sur l'héroïsme* est dès lors un document d'une grande importance. La seule anthologie qui l'ait retenu est celle du professeur américain Basil Guy³.

Le texte visé dans la lettre du prince apparaît dans les *Œuvres complètes* de Rousseau sous le long intitulé *Discours sur cette question proposée en 1751 par l'Académie de Corse : Quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros, et quels sont les héros à qui cette vertu a manqué ?*, résumé parfois en *Discours sur la vertu des héros*. Il est suivi dans certaines éditions par l'avertissement emprunté librement à Rousseau : « Cette pièce est très mauvaise, et je le sentis si bien après l'avoir écrite que je ne daignai pas même l'envoyer. Il est aisé de faire moins mal sur le même sujet, mais non pas de faire bien, car il n'y a jamais de bonne réponse à faire à des questions frivoles. C'est toujours une leçon utile à tirer d'un mauvais écrit. » Il s'agit donc de l'œuvre d'un débutant qui vient de remporter un triomphe avec son premier *Discours sur les sciences et les arts*⁴ dont la thèse a passionné et divisé l'opinion. Sur

la lancée de son succès, il a cru bon de répondre à une question posée par l'Académie de Corse en 1751 à l'initiative de M. de Curzay, chef des troupes françaises engagées en Corse. Plus prudent cette fois, il n'a pas envoyé son discours à l'Académie, mais il en a conservé le texte, le jugeant trop faible et consacré à un sujet « frivole », ce qui peut surprendre puisqu'il s'agit surtout du courage militaire.

La révélation tardive de ce discours n'a pas fait grand bruit à l'époque et Rousseau a tout fait pour qu'il en soit ainsi. L'affaire mérite pourtant d'être revue de plus près. D'abord, Rousseau a bel et bien réagi spontanément à la question de l'Académie de Corse. Le sujet ne lui apparaissait donc nullement « frivole ». Il a même repris et corrigé ce discours plus tard, et il en a gardé le manuscrit parmi ceux qu'il confie à son protecteur et ami M. du Peyrou avant de quitter la France pour se réfugier en Angleterre. Entre 1751 et 1769, cet ouvrage a disparu de ses préoccupations et il peut le croire voué à l'oubli pour longtemps, sinon pour toujours.

Son indignation éclate lorsqu'il apprend « par le plus singulier hasard » (assure-t-il), au début de 1769, que ce discours inconnu, qui constitue de fait son deuxième, vient de paraître à Lausanne sans son aveu. La correspondance de janvier et février 1769 nous éclaire sur sa réaction. Il y traite son œuvre de débutant avec un mépris étonnant et en des termes inhabituels dans son langage si châtié. Ce « chiffon académique » ne serait qu'un « torchon », voire même un « torchecul ». On peut s'interroger sur les mobiles d'une telle virulence.

Comme l'a fort bien démontré Ralph Leigh dans son édition magistrale de la correspondance de Rousseau, Jean-Jacques ne dit pas toute la vérité quand il parle d'un « grand hasard ». En effet, c'est son éditeur hollandais, Marc-Michel Rey lui-même, qui l'a avisé de l'existence d'une édition subreptice à Lausanne dans une lettre du 9 janvier que Rousseau évoque dans sa réponse datée du 31 janvier 1769. On ignore sur quel ton Rey avait pris la chose. Du côté de Rousseau, les premiers échos apparaissent dans deux lettres écrites le même jour, le 18 janvier 1769, l'une à son protecteur dévoué M. du Peyrou, à Neuchâtel, l'autre à un Parisien qui lui sert d'agent et d'informateur dans la capitale, un certain Henri Lalliaud, qui avait entamé leurs relations en lui demandant son portrait.

Depuis plusieurs années, Rousseau est obsédé par l'idée d'un complot contre sa personne et son œuvre. Le soupçon d'un mauvais coup lui vient aussitôt à l'esprit. Sa méfiance s'alarme : comment un homme aussi soigneux que M. du Peyrou, un ami aussi sûr, a-t-il pu ignorer ou laisser passer ce qui ne peut-être qu'un vol et ne pas en avoir avisé Jean-Jacques dont il connaît la susceptibilité ? Ne sait-il pas que cette publication le met dans une situation délicate envers son éditeur ? Sans mentionner la lettre du 9 janvier de Rey, il enchaîne⁵ : « J'ai des engagements qui rendent de pareils larcins de très grande conséquence pour moi. Comment donc ne m'avez-vous point du moins averti de cette impression ? De grâce, mon cher hôte, tâchez de remonter à la source, de savoir comment et par qui ce torchecul a été imprimé. Je vis dans la sécurité la plus parfaite sur les papiers qui sont entre vos mains ; si

vous souffrez que je perde cette sécurité, que deviendrai-je ? Mettez-vous donc à ma place et pardonnez l'importunité. » Sa douleur morale se double de souffrances atroces d'estomac : « J'ai cru mourir cette nuit. »

A Henri Lalliaud, il donne quelques précisions sur l'origine de « cet ancien chiffon de ma façon », jugé par lui « si mauvais que je ne voulus ni l'envoyer, ni l'imprimer ». Il l'a confié à du Peyrou et n'y a « même plus pensé », car il croit M. du Peyrou « parfaitement incapable d'une pareille infidélité ». Il ne se rappelle plus très bien « si ce barbouillage est, ou n'est point, un des manuscrits inlisibles [sic] que M. du Peyrou m'envoya à Wootton pour les transcrire, et que je lui renvoyai, copie et brouillon, par son ami, M. de Cerjat, chez lequel, ou durant le transport, le vol aura pu se faire. Ce qui est sûr, c'est que je n'ai aucune part à cette impression, et que si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse, ce n'est pas un pareil torchecul que j'aurais choisi. »⁶

Alerté, Lalliaud a aussitôt entamé une enquête sur l'origine de l'édition de Lausanne, mais sans aboutir à grand-chose. C'est alors qu'il s'est souvenu avoir lu ce texte récemment. C'était dans le numéro d'octobre 1768 de l'*Année littéraire* de Fréron, la revue si injustement décriée par Voltaire. Il en fait part immédiatement à Rousseau et lui raconte sa visite chez le journaliste : « Je me suis transporté chez lui ; il m'a dit qu'il lui avait été envoyé par la petite poste anonymement. Comme cette réponse ne me satisfaisait point, je lui ai demandé de me montrer le manuscrit et la lettre de l'anonyme. Il m'a assuré ne

l'avoir pas sous la main, mais il m'a promis de le chercher et de me le remettre incessamment. S'il tient sa parole, nous verrons si l'écriture de celui qui l'a copié, ou écrit la lettre, pourra nous mettre sur la voie. C'est souvent par des moyens aussi simples que l'on parvient à découvrir la vérité. Je vous avoue que je voudrais connaître celui qui a fait le vol par rapport à vous, mais je le désire encore plus ardemment pour M. du Peyrou ; je me mets à sa place, et je sens tout ce qu'il doit souffrir. » En passant, il note que l'édition de Lausanne n'est pas encore parvenue à Paris. Il propose d'écrire lui-même à Fréron « une lettre que celui-ci pourrait insérer dans sa première feuille »⁷.

La lettre anonyme adressée à Fréron, datée du 14 octobre 1768, était reproduite avant le texte de Rousseau aux pages 3 et 4 du numéro de la revue. On y parlait « d'un Discours dont un heureux hasard m'a procuré une copie » et l'anonyme assurait à Fréron : « Vous ferez sûrement plaisir à vos lecteurs de l'insérer dans vos feuilles ; vous y reconnaîtrez, je crois, la touche mâle et ferme du philosophe genevois. » Rien ne permet de déceler a priori, comme l'a fait Rousseau, une intention perfide dans cette discrète publication. Les termes employés par l'anonyme témoigneraient plutôt d'une attitude respectueuse devant l'homme, l'écrivain et l'opuscule lui-même.

Lorsque Rousseau apprend l'existence de cette publication, sa fureur éclate. Qu'elle ait paru dans l'*Année littéraire* de Fréron est pour lui une circonstance aggravante. Certes, le grand critique hostile aux « philosophes » s'est abstenu de tout commentaire, mais s'il était un des adversaires les plus farouches de Voltaire, il n'avait pas l'habi-

tude de ménager Rousseau. Celui-ci y voit une nouvelle preuve du « complot » : « Le temps de l'impression, le choix de la pièce, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles espèces de main cet écrit a été publié [...]. Vous avez pris le vrai moyen d'aller, s'il est possible, à la source du vol par l'examen du manuscrit : cela vaut mieux qu'une lettre imprimée qui ne ferait que faire souvenir de moi le public et mes ennemis dont je cherche à être oublié, et sur laquelle les coupables n'iront sûrement pas se déclarer [...] J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque manœuvre souterraine du même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je faisais du noir ; l'expression n'est pas juste. Ce n'est pas moi, Monsieur, qui fais du noir, mais c'est moi qu'on en barbouille. »⁸

Le ton s'apaise dans la lettre du 28 février à du Peyrou. « Il n'y a pas eu moyen de tirer de Fréron le manuscrit sur lequel le discours en question a été imprimé, mais je vois, par ce que vous me marquez, que la copie furtive en a été faite avant les corrections, qui cependant sont assez anciennes. Elles n'empêchent pas que l'ouvrage ainsi corrigé ne soit un misérable torchecul ; jugez de ce qu'il doit être dans l'état où ils l'ont imprimé. Ce qu'il y a de pis est que Rey et les autres ne manqueront pas de l'insérer en cet état dans le recueil de mes écrits. Qu'y puis-je faire ? Il n'y a point de ma faute. Dans l'état où je suis, tout ce qu'il reste à faire, quand tous les maux sont sans remède, est de rester tranquille et de ne plus se tourmenter de rien. »⁹

Pour nous cependant la question subsiste : pourquoi Rousseau tient-il à ce point à discréditer une œuvre qu'il a

écrite sans y être sollicité et qu'il a même eu soin de corriger avant de l'abandonner à son triste destin ?

La vérité est que le discours sur l'héroïsme reflète un état de sa pensée qu'il a complètement dépassé et qu'il renie dès lors sans hésitation. La question académique a dû l'intéresser à un moment où il n'avait pas encore entièrement rompu avec l'idéologie de son époque et où le problème de l'héroïsme, tant civil que militaire, hérité des anciens Romains, lui semblait toujours digne d'intérêt. Peut-être s'est-il rendu compte du caractère assez scolaire de la question, mais il a dû surtout prendre conscience de l'incompatibilité de ce deuxième Discours avec le premier. La vision sociale qui conduira en 1753 à la rédaction du *Discours sur les origines de l'inégalité* est déjà en gestation. La question de l'Académie corse tenait de trop près à la vision morale de l'aristocratie militaire et à ses références classiques.

Quoi qu'il en soit, ce discours étouffé par l'auteur et limité dans sa diffusion va intéresser, puis indisposer et heurter un des admirateurs les plus sincères de Rousseau, le prince de Ligne. A une date qui ne peut se situer qu'à partir de 1780, le prince a lu le *Discours sur l'héroïsme* en compagnie de deux anonymes qui sont ses « frères et amis », probablement francs-maçons comme lui. Leur lecture a donné lieu à un débat sur lequel il revient dans une *Lettre à M.M. Tous deux Frères et mes amis*, qui prendra place en 1796 dans le tome X de ses *Mélanges* (pp. 178-194). Il y expose les motifs de son désaccord, tout en redisant son admiration pour l'écrivain : « On est enlevé par la force de son éloquence, et c'est un héros, s'il ne faut

que la force pour le constituer. Il a celle du génie, car il est créateur. Il a celle de l'esprit, car il fait passer tous les paradoxes. Il a celle de l'âme, car il cherche des simples dans les montagnes du Dauphiné¹⁰. Il n'a jamais fait le mal. Il veut le bien. Vous m'avouerez cependant que Jean-Jacques n'est pas un héros. »

Ligne réagit en militaire, c'est-à-dire en professionnel : « Qui peut donner plus d'éclat que les vertus guerrières ? Et n'est-ce pas toujours les armes à la main qu'ils nous ont obligés à leur accorder ce nom ? ». Rousseau a parlé du peuple et de ses « préjugés vulgaires ». Le prince n'hésite pas à rétorquer : « Eh bien, je suis peuple, et j'ose dire : c'est à la tête de cent mille hommes qu'on voit la force du génie et de l'âme. » La vigueur du propos trahit son indignation ; il s'est senti touché dans ce qu'il a de plus sensible. Il en fera donc une affaire d'honneur. Les arguments de Rousseau seront balayés comme autant de propos en l'air, tenus par un écrivain en chambre. Sans le dire explicitement, Ligne tient le discours pour une rhétorique verbeuse et mal informée. Jean-Jacques a eu tort de s'en prendre à la valeur, c'est-à-dire au courage, à l'intrépidité, et de lui dénier toute vertu. Catilina et Cromwell, qu'il cite en exemple, n'étaient que des scélérats en dépit de leur intrépidité. Qui a jamais prétendu qu'ils étaient des héros, pas plus d'ailleurs que Marius, Totila, Tamerlan et Attila cités plus loin ? Le véritable héroïsme, « c'est le parti d'une grande âme qui voit des ressources où d'autres n'en verraient pas » (p. 180).

Derrière le propos de Rousseau, qui ne fait d'ailleurs que répéter « le mauvais propos des Espagnols », il perçoit

le mépris de l'écrivain envers les militaires. « Aura-t-on toujours la fureur de nous ôter ce que nous avons de mieux ? ». Le vrai militaire sait que sa vie et sa carrière sont nécessairement incertaines ; il sait aussi qu'il est des circonstances où il peut se déshonorer. Rousseau associait la bravoure à la présence de la lumière et du soleil ; il lui donnait pour mobile la vanité. Ligne concède le rôle du « physique » dans le cas de l'homme moyen, mais il croit que « la nuit la plus sombre n'empêche pas la vraie valeur ». C'était celle de ses soldats lorsqu'à Hochkirch ils se sont jetés en pleine obscurité sur les Prussiens du régiment de Retzow.

Rousseau dissociait le grand homme du héros militaire dans un parallèle où le premier était souvent le vaincu. Ligne récuse ce classement. Ni Auguste, ni Porus, ni Coligny n'étaient des héros ; François I^{er} n'était qu'un chevalier et Charles Quint un homme d'esprit. Il conteste aussi la référence constante à l'antiquité : « Je sais bien que Rome et Athènes comptaient pour héros leurs premiers brigands. On devint ensuite plus difficile. » Il s'interrompt ici pour s'écrier : « O Jean-Jacques ! ô rhéteur sublime et le premier écrivain du monde ! pourquoi voulez-vous si souvent vous écarter du vrai ! ». Non, jamais César n'eût été un chétif esclave.

Ligne concède que le héros n'est pas nécessairement un modèle de vertu, mais il n'admet pas qu'il puisse être un monstre ou un perfide, alors que Rousseau affirmait tranquillement « que c'est sur l'injustice que la plupart des grands hommes ont fondé le monument de leur gloire ». D'ailleurs, Rousseau se contredit au fil de son discours

puisqu'il a commencé par soutenir « que l'héroïsme est la qualité de l'âme la plus nécessaire pour bien gouverner » et que, vers la fin, « il se plaint que rarement les héros sont justes, prudents, modérés ». En somme, le prince voit dans tout ce débat « une dispute de mots, comme dans presque toutes les disputes. C'est affaire de définition. »

Se tournant vers ses « chers frères », il tente de faire un bilan objectif des points positifs et négatifs dans le propos de leur « protégé ». Sortant du cadre étroit du discours et de son thème, il rend justice à Rousseau, qui ne fut jamais ni aveugle ni méchant, mais qui a fait beaucoup d'aveugles, en l'occurrence « tous ceux qui, à genoux devant lui, s'imaginent voir clair sur tout ce qu'il dit. Il veulent toujours accorder avec lui-même un homme qui ne l'a jamais voulu. Ils s'imaginent qu'on peut très bien arranger des contradictions manifestes, et deviennent de mauvaise foi de la meilleure foi du monde. N'êtes-vous pas un peu de ces gens-là, mes chers frères ? ».

S'élevant au-dessus de la critique pointilleuse, Ligne tente de prendre la mesure d'un écrivain qu'il admire, mais qu'il ne peut ni suivre, ni croire. « On est séduit par cet air prophète, inspiré, ou magistral ; ensuite on est entraîné par une éloquence que personne n'a jamais eue et qu'il n'a jamais recherchée. Cela lui vient tout seul. On aime mieux se rendre que disputer. La logique paraît bien sèche auprès de l'imagination la plus chaude et du style le plus brillant. Admirez-le toujours. Mais ne le croyez qu'à moitié, puisqu'il ne peut pas se croire lui-même tout entier quand il soutient dans un ouvrage le contraire de ce qu'il avance dans un autre. Méfiez-vous de ses définitions. Il change

à son gré les conventions généralement reçues. Ne vous méfiez jamais de son âme. Elle est pure, elle est vive ; mais celle des autres sera souvent tourmentée, de même que la sienne, par l'esprit inquiet qui le gouverne. C'est à cela qu'on peut attribuer ses ennemis et ses malheurs imaginaires qui en sont devenus de réels, puisque celui qui se croit malade le devient. Les hypocondres de la tête (si jamais on peut se servir de cette expression) sont vraiment affectés. Je les plains. Qu'il plaigne ceux qui ne lui rendront pas justice, s'il y en a. Je lui vois un peuple d'enthousiastes. J'en suis un moi-même. Je les défie tous d'être plus sensible lorsqu'il se donne la peine de l'être. Mais pour ne point arrêter ma dévotion à son égard, j'aime à me garantir des pièges qu'il m'a tendus sans le vouloir. Il s'en est tendu à lui-même. Il est de bonne foi ; une chose vivement sentie par lui trouve une abondance de choses pour la soutenir. Mais quand est-il assez de sang-froid pour examiner la matière première ? Est-il jamais convenu qu'il avait eu tort ? L'âge, les circonstances, l'expérience changent quelquefois les idées. Il n'est jamais revenu sur rien. Il ne console jamais, il ne rassure pas. Il fait ce reproche à Mr de Voltaire dans sa lettre au sujet du désastre de Lisbonne, et c'est précisément celui qui, en disant que tout va mal, fait tout aller bien et renvoie tout le monde content. Rousseau laisse l'amertume dans le cœur. Qu'il la chasse du sien. Qu'il ne dise plus d'injures au monde qui l'honore ; que ses yeux perçants pénètrent le mien, et il le verra pénétré d'admiration et presque de tendresse pour lui. »

Ligne semble, à ce moment, avoir tout dit. Il lui reste pourtant un reproche à adresser à Jean-Jacques, et il s'en

excuse : « On en veut souvent aux gens qu'on aime ». Il s'agit ici, non plus de l'héroïsme, mais de l'amour et du mariage, et plus précisément de leur rapport dans *Julie, ou la nouvelle Héloïse*. Le prince ne s'en est jamais caché, et il l'a redit dans ses *Ecartés* : l'amour sincère d'un couple ne peut pas être entravé par la famille, ni puni par un mariage imposé au nom des valeurs sociales et de l'honneur familial. Ce mariage n'est plus qu'une contrainte hypocrite sans valeur morale. Or telle est bien la situation de Julie d'Etanges et de Saint-Preux devant la décision du père de Julie qui entend la marier, sans amour, à M. de Wolmar. Comment Jean-Jacques, « apôtre de la sensibilité », n'a-t-il pas voulu laisser libre cours à l'amour ? Sans tenir compte des exigences de la fiction romanesque, ni du contexte de la société de l'époque, Ligne met le romancier en accusation.

Certes, son intention n'est pas de favoriser le désordre dans la société en prônant l'amour libre, mais ce désordre, Rousseau l'établit davantage « par la liberté qu'il donne à tout ce qui n'est pas lié par les nœuds d'un sacrement ». « Les pauvres mères qui ont passé leur vie à retenir le cœur de leur fille doivent s'alarmer d'une charmante Julie qui a remis au mariage la réparation de sa vertu pour pouvoir s'en dispenser jusqu'alors. » Le prince se lance ensuite dans une violente critique du mariage d'argent ou de convenance, et il se fait l'avocat du divorce. Son plaidoyer mérite d'être cité intégralement, car il touche à un point central de sa pensée : « Rousseau, plus sévère que Jésus ne le fut pour cette pauvre femme adultère, lance l'anathème et ne songe pas que c'est un résultat parfois inévi-

table, et tout au moins excusable, d'un contrat civil passé devant les hommes plutôt que devant Dieu. L'intérêt, ce vil artisan des alliances, l'ambition, l'autorité dispensent presque toujours du choix. La jeune femme qui, au milieu des contrariétés d'un mariage disproportionné pour son cœur, trouve le sien en même temps que celui d'un jeune homme à qui le ciel l'avait peut-être destinée, est-elle donc un être si méprisable pour réparer l'injustice de son sort ? Criez toutes, âmes vertueuses, appelez le divorce et conciliez, si vous pouvez, les lois et la vertu. Mais [le divorce] n'étant pas encore établi, plaignez ces pauvres femmes si elles font un mauvais choix. Ne les blâmez pas si, par leur décence, elles ne troublent pas la paix de leur intérieur. Wolmar, déjà instruit de l'amour de St Preux et de Julie, aurait acheté deux amis en souffrant la continuation : et peut-on payer assez cher l'amitié ! Wolmar aurait joui peut-être du bonheur des deux amants faits l'un pour l'autre. Ils n'auraient trompé personne. Leur bonheur aurait été pur, car il n'y a que la fausseté et l'air de la fausseté qui puisse l'empoisonner. Leur jouissance, et leurs jouissances... Oh ! Dieu ! vous êtes juste, vous êtes bon... Vous ne pouvez point être jaloux. Mais, Grand Dieu, tout puissant que vous êtes, pouvez-vous procurer une félicité semblable à celle de deux amants parfaits comme ceux-là ?

J'ose, ô Jean-Jacques, vous interroger. Cette pudeur, si vantée par vous, ne vous demande-t-elle pas compte du bosquet de Clarens ? Comment ose-t-on pousser plus loin les outrages, nécessaires cependant à la volupté ? Ce qui ressemble à la brutalité des sens ne déshonore-t-il pas l'amour en le dépouillant de sa délicatesse ?

Et vous, ses partisans, voyez les larmes d'une jeune beauté qui revenue d'un délire dont on ne peut profiter qu'en conservant toute sa tête, maudit le moment où elle a perdu la sienne. Le tableau dont le souvenir effraie la décence se présente sans cesse à ses yeux inondés de pleurs. Le même tableau peut se représenter avec l'idée du crime à la jeune femme infidèle. Mais c'est pourtant celui que l'autorité des parents, des lois et deux hommes vêtus de noir lui ont fait connaître. Il ne peut plus effaroucher autant la pudeur que le brutal pouvoir d'un époux a déjà mise en fuite.

Mais comment, sans être revêtu du nom même d'un devoir sacré, ose-t-on... s'approcher... de l'innocence ? Quel est le séducteur le plus condamnable ? Celui qui porte le trouble dans une famille entière, qui l'expose à ... des suites déshonorantes ? Ou celui qui, sans déranger l'ordre de la société, rétablit celui de la Providence ? Qu'on couvre de l'opprobre public le misérable qui cherche à faire cesser le bonheur de deux époux qui se conviennent ; qu'il soit puni si ce n'est que cet indigne projet qui l'y porte, si même c'est une légèreté de sa part. Mais qu'on excuse l'amour qui vient au secours de l'hyménée malheureuse et mal assortie. O Julie, n'épousez point Mr de Wolmar ; ou si vous l'épousez, ayez recours à sa philosophie, j'ose dire à son estime, par un aveu qui ne vous mette pas dans le cas de le tromper, ou à la dispense de vos ministres de Genève ou savoyards, pour revoler dans les bras d'un homme plus tendre, plus exact, plus sensible, plus parfait que vous encore. Après ces deux aimables créatures parfaitement heureuses, il n'y avait que moi qui eût pu l'être presque autant en lisant leur histoire. »

Sur sa lancée, le prince se consolera en lisant l'histoire de mylord Edouard Bomston, « à qui pourtant je ne m'intéresse pas », et celle de Sophie « dans le petit ouvrage qui a pour titre : *Suite d'Emile* » [*Emile et Sophie, ou les Solitaires*, écrit en 1762, mais qui n'a paru qu'en 1780, ce qui nous donnerait un *terminus a quo* pour la *Lettre* du prince]. Il lira ensuite la Réponse à l'Archevêque de Paris [la *Lettre à Christophe de Beaumont*, écrite et publiée en 1763, après la condamnation d'*Emile* et du *Contrat social*], après quoi il ira assister à la représentation du *Devin du village* [« intermède » créé en octobre 1752, repris avec une nouvelle musique en avril 1779 à l'Opéra de Paris].

Il termine en s'excusant auprès de ses « carissimi frates » d'avoir été trop long. Il les invite à ne pas tenir ses propos pour paroles d'Évangile, car, dit-il, « je doute de moi-même ». Et il conclut en revenant à Rousseau : « Doutez de Jean-Jacques ; doutons presque de tout ; tout est douteux dans le monde, excepté mon amitié pour vous deux. »

Sur cette pirouette s'achève un des textes les plus personnels et les plus engagés du prince de Ligne en matière littéraire et morale. A aucun endroit de son œuvre il n'a aussi clairement exprimé sa position envers Jean-Jacques Rousseau. D'une part, l'admiration sans réserve vouée au styliste, « le premier écrivain de son siècle » ; d'autre part, les réserves expresses à l'égard du penseur, jugé contradictoire et excessif, qu'il convient d'aborder dans un esprit critique et de soumettre au doute. Le profond scepticisme du prince l'écarte des effusions de l'enthousiasme et des séductions de l'écriture.

Il n'est pas indifférent que ce soit à propos de Rousseau qu'il ait écrit ces pages consacrées aux thèmes qui ont été les préoccupations dominantes de sa vie : la gloire militaire, l'amour, la femme et la littérature. La *Lettre à M.M. tous deux frères et mes amis* mérite d'être relue et méditée à côté des œuvres les plus connues de l'écrivain.

Notes

- ¹ *MMLS*, X, 1796, pp. 178-194.
- ² Champion, 1996.
- ³ Basil Guy, *Œuvres choisies du prince de Ligne*, dans les *Stanford French and Italian Studies*, n°13, 1978, pp. 31-38.
- ⁴ 1750.
- ⁵ *Correspondance complète* [CC], lettre 6533.
- ⁶ CC, lettre 6534.
- ⁷ CC, lettre 6539, du 4 février 1769.
- ⁸ CC, 6541.
- ⁹ CC, 6546.
- ¹⁰ L'allusion se rapporte à l'expédition botanique de Rousseau en 1769 en compagnie d'un abbé et d'un médecin.

ROLAND MORTIER

**Un mentor du prince de Ligne :
le Père Henri Griffet (1698-1771)**

Les noms célèbres foisonnent dans les œuvres du prince de Ligne, qu'il s'agisse de son autobiographie, de ses portraits, de ses lettres ou même de son livre sur les jardins : les *Index* en témoignent dans l'édition critique en cours de publication chez Champion à Paris. Ces noms concernent aussi bien des chefs d'Etat que des aventuriers, des militaires ou des courtisans, rencontrés au gré des vicissitudes de son existence et de ses voyages. Le prince est nettement moins prolix lorsqu'il s'agit de ceux qui ont exercé une action profonde sur sa formation intellectuelle et sur l'évolution de sa pensée. Une exception marquante toutefois : la reconnaissance profonde qu'il a vouée à son maître vénéré, le sage M. de la Porte, à qui il a consacré un hommage ému et à qui il eut la délicate attention de verser une pension au moment de quitter ses enseignements pour entrer dans la carrière militaire et dans le monde de la cour, où il fut, très jeune encore, élevé au rang de chambellan par l'empereur François.

Un nom se glisse cependant à plusieurs endroits où il est question d'un mentor à qui il aime se référer lorsque les sujets de politique ou de morale viennent susciter sa

réflexion d'homme mûr. Ce nom est celui du P. Griffet, que rien ne disposait apparemment à voir sa route croiser un jour celle du prince.

Griffet, sans être une étoile de première grandeur, n'est pas pour autant un oublié de l'histoire littéraire. Les dictionnaires et les répertoires spécialisés ont fait une place à l'homme et à son œuvre. Henri Griffet, né à Moulins le 3 octobre 1698, avait choisi de faire carrière dans la Société de Jésus, où il allait jouir d'une réputation flatteuse d'enseignant et d'historien. A ce double titre, il avait été choisi comme suppléant du P. Porée à la chaire de rhétorique du Collège Louis le Grand, où celui-ci avait enseigné pendant trente-trois ans et s'était acquis la respectueuse gratitude de l'élève Arouet, le futur Voltaire.

Griffet n'avait certes pas le rayonnement personnel de son prédécesseur, mais sa qualité d'historien lui avait valu l'honneur d'être désigné en qualité de confesseur à la Bastille, puis, en dépit de son peu de succès dans l'éloquence sacrée, d'être choisi comme prédicateur du Roi. Sans doute la royauté lui était-elle reconnaissante de l'imposante érudition qu'il avait mise à son service dans ses travaux. On lui devait l'édition de la monumentale *Histoire de France* du P. Daniel, qu'il avait augmentée d'une *Histoire de Louis XIV* et d'un *Journal du règne de Louis XIV*, et enrichie de notes et d'une dissertation d'un grand intérêt, le tout formant un ensemble de dix-sept volumes in-quarto publiés entre 1755 et 1758. Il avait donné en 1758 une *Histoire du règne de Louis XIII*, puis, entre 1761 et 1764, les huit volumes d'un *Recueil de lettres pour servir à l'histoire militaire du règne de Louis XIV*.

La suppression de la Société de Jésus en France et l'exclusion de ses maîtres de leur charge d'enseignement (1762) vont contraindre le savant à un exil aussi pénible qu'inattendu. Le monde intellectuel n'est pas resté indifférent à cette exclusion, où d'autres mobiles ont pu jouer, et en particulier la haine farouche du Parlement janséniste envers les jésuites. C'est dans cet esprit que, le 12 janvier 1763, d'Alembert écrivait à Voltaire : « On dit que frère Griffet pourrait bien se trouver impliqué dans l'affaire de Caveyrac¹, qui très sagement a pris la fuite. Notez que ledit Caveyrac est l'auteur de l'apologie de la Saint-Barthélemi, pour laquelle on ne lui a pas dit plus haut que son nom, mais on veut le pendre pour l'apologie des jésuites. Au surplus, pourvu qu'il soit pendu, n'importe le pourquoi. Le Parlement vient déjà de faire pendre un prêtre pour quelques mauvais propos ; cela affriande ces messieurs, et l'appétit leur vient en mangeant. »

Une élémentaire prudence incitait donc le père Griffet à chercher refuge dans les Pays-Bas autrichiens. Il se fixera à Bruxelles, où il sera accueilli comme un hôte de choix par le prince Claude-Lamoral de Ligne, puis par Charles-Joseph après la mort de son père (1766). Le P. Griffet poursuivra dans la capitale de fait du pays une carrière de savant orientée dans le sens de l'histoire, mais aussi de la réflexion théologique. Paraîtront ainsi, en 1769, un *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité dans l'histoire* ainsi que des notes ajoutées à la 6^e édition, revue et corrigée, des *Délices des Pays-Bas* (Liège, Bassompierre, 5 vol. in-8°), et en 1770 un ouvrage

intitulé *L'Insuffisance de la religion naturelle prouvée par l'Écriture Sainte* (2 vol. in-12) qui s'inscrit dans les débats philosophiques de l'époque autour du déisme. Les bibliographes s'accordent à lui attribuer une *Histoire des Hosties miraculeuses* publiée à Bruxelles en 1770, sur laquelle nous reviendrons plus loin. Cet ouvrage serait le dernier publié avant sa mort, survenue à Bruxelles le 22 février 1771. Barbier et Quérard voient en lui l'auteur de très curieux *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France, mort à Fontainebleau le 20 décembre 1765, avec un Traité de la connaissance des hommes, fait par ses ordres en 1758* (Paris, Simon, 2 vol., 1777). Cette publication, tout à l'honneur du très pieux Dauphin, critiquait implicitement à la fois les erreurs de Louis XIV et l'influence croissante des « philosophes » sous Louis XV. Barbier évoque, à cet égard, la gêne éprouvée par Griffet devant la forme déguisée de censure qui s'exerçait contre ceux qui, comme lui, critiquaient les « philosophes », et qui conduisit parfois à la suppression de passages importants. A propos de Montesquieu et de Voltaire, Griffet se plaignait « de ce qu'on a fermé la bouche à ceux qui voulaient leur répondre ». Il dénonçait également les sollicitations dont les princes étaient l'objet lorsqu'ils avaient des places à donner et citait le cas de Madame de Maintenon dont « la sollicitation puissante fit faire des mauvais choix à Louis XIV », entre autres dans celui de ses généraux. Ces informations donnent à penser que le P. Griffet manifestait une réelle indépendance d'esprit et qu'il ne reculait pas devant les réputations les plus solidement établies.

On comprend mieux, dès lors, l'intérêt manifesté par le prince envers celui qui fut son protégé et son intime, à Bruxelles comme à Belœil. On n'a conservé de leurs relations épistolaires que deux lettres non datées (APL, I, 1920, pp. 376-377). La première doit être postérieure à 1764, puisqu'il y est question de la vente des « Délices » par Voltaire, chassé de sa résidence par les Genevois en raison de la publication de son *Dictionnaire [philosophique]*. Griffet se désole : « Le malheur me suit partout. Ce n'en est pas un médiocre pour moi d'être privé du plaisir de vous voir et je n'en puis venir à bout. » Il se dit sensible au froid et craint les rhumes plus que le prince ne craint les canons. L'érudit pratique avec élégance les compliments de salon, sans céder pour autant sur les principes. Il admet : « Votre ami Voltaire a bien de l'esprit, mais à vous parler vrai, il ne l'orne pas de prudence. On a besoin de l'un pour plaire, pour s'amuser et pour amuser les autres, mais il faut y joindre une dose de prudence pour se conduire, sans quoi le reste ne sert qu'à se rendre malheureux. » On retiendra cette insistance sur la prudence comme vertu capitale. La seconde est une lettre destinée à excuser son absence à une réception que le prince de Ligne organisait à Belœil. Elle débute par une allusion inattendue à la relation de Louis XV avec Mme du Barry et elle se poursuit sur un ton de mondanité exaltée. Le Père se voit en esprit à Belœil ; il y admire la duchesse d'Arenberg et les magnifiques jardins. Il se croit dans l'île de Calypso, à la réserve qu'il n'y voit pas « un aussi grand nombre de belles nymphes, quand même vous y rassembleriez tout le chapitre de Mons ». Surprenant langage sous la plume

d'un ex-jésuite ! On comprend que le prince ait pu croire tenir en Griffet un autre Père Adam. La suite de la lettre évoque ses infirmités et son statut de martyr, victime du Parlement selon le prince, d'un empereur, ou du moins d'un « haut et puissant seigneur qui en fait les fonctions » selon ses vues personnelles. Ligne se souviendra du bon père avec une évidente sympathie, parfois teintée d'une légère ironie, dans plusieurs de ses œuvres.

Le P. Griffet venait à peine de mourir lorsque le prince lui attribua le rôle d'arbitre entre d'illustres personnages de l'histoire dans un *Dialogue des Morts* qui fut publié pour la première fois en 1783 dans des *Mélanges de Littérature* anonymes, où il figurait dans le tome I^{er} à la suite d'un *Discours sur la profession des armes* rédigé par le prince à l'âge de quinze ans, ce qui dit bien l'importance qu'il lui accordait. Ce dialogue sera repris dans le tome X des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* (1796).

Récemment entré dans l'autre monde, Griffet est choisi comme modérateur des débats dans une compétition où les figures les plus fameuses de l'histoire se disputent la plus haute célébrité et les mérites les plus distingués. On voit s'y opposer tour à tour Louis XIV, Henri IV, Pierre le Grand, Constantin, Charlemagne, Alexandre, le Grand Mogol, le Grand Turc, un Grand d'Espagne, Corneille et le Grand Prieur, ainsi que quelques personnages de moindre envergure. Griffet y participe en qualité d'historien de Louis XIII, ce qui provoque la mauvaise humeur de Louis XIV, blessé dans son orgueil. Il informe l'assemblée des Grands de la vogue que connaît en France la personnalité

d'Henri IV : celui-ci est partout, « à l'Académie, au théâtre, au boudoir des jolies femmes ». L'hostilité du Jésuite envers Louis XIV éclate à plusieurs endroits : la fameuse ambassade du Siam « était une mauvaise plaisanterie qui a fait rire toute l'Europe à vos dépens » ; il est question de sa « vieille femme » (Mme de Maintenon), de sa « folie de grandeur » et même le passage du Rhin tant célébré n'était qu'une fabrication littéraire. Par la bouche de Griffet, le prince se livre à une vive critique de la politique guerrière et somptuaire du vieux roi. Il se présente comme un admirateur du prince Eugène de Savoie et du théoricien militaire Folard et, bien qu'adversaire du jansénisme, il affirme n'être « guère Jésuite ». Il fait l'éloge du roi de Prusse Frédéric II, bien connu pour son détachement de toutes les religions. Mieux encore, c'est à lui que reviendra le privilège de dégager la conclusion des débats. Tant d'honneur et tant de propos surprenants ne peuvent avoir qu'une explication : Ligne s'est délibérément substitué à son mentor, sans trop se préoccuper des opinions personnelles de ce dernier.

La figure du P. Griffet est évoquée également dans plusieurs passages des *Fragments de l'histoire de ma vie*. Dans le neuvième cahier, le prince cite une trentaine de noms de gens avec lesquels il dit avoir « beaucoup vécu », de Dorat à Ancillon en passant par Crébillon fils et Beaumarchais, et il y ajoute ceux de deux personnes qu'il a fréquentées « dans un genre plus essentiel » : il s'agit de Meilhan [Sénac de] et de Griffet (éd. Champion, I, 126). Un peu plus loin, dans le dixième cahier, il explique pourquoi il a refusé de donner un emploi à une « espèce d'avo-

cat de Nivelles », nommé Masson, auteur d'un libelle hostile, mais n'a pas voulu le dénoncer ou le punir : « Je n'ai jamais fait mal à personne », mais « je n'avais pas voulu lui donner une des places qui dépendaient de moi, parce qu'il était révolutionnaire, et que je me suis toujours souvenu de ce que me disait le père Griffet, qu'il fallait être du parti de ceux qui signent leur nom de baptême tout court », en d'autres termes qu'il fallait être du côté des rois, des princes ou des empereurs qui signent Louis, Frédéric ou Joseph, voire Marie-Thérèse ou Catherine (*Ibid.*, 134). Dans le quarante-cinquième cahier, un des derniers, il cite, outre les dames qu'il aime rencontrer, ceux qu'il voit quand il peut, « comme le père Griffet, un conseiller Wavrans, le gros médecin Laugier et quelques célèbres, dont M. de Meilhan est le dernier » (*Ibid.*, 419).

Le prince se montre un peu plus explicite dans le beau texte d'hommage qu'il a écrit pour son ancien précepteur sous le titre de *Biographie de Monsieur de La Porte*. Le père Griffet y apparaît dans le dernier paragraphe, où il parle de ceux qui ont enrichi son éducation et étendu sa culture, en dehors de M. de La Porte. « Le père de Neuville et le père Griffet, retirés chez mon père lorsqu'ils furent chassés de Paris, m'apprenaient encore bien des choses que je ne savais pas. Celui-ci surtout, rempli d'anecdotes de la Cour et de tous les règnes intéressants qui sont morts avant lui et revivent quelquefois avec moi. [...] Le père Griffet avait l'air de prévoir la Révolution ; il me disait : *Soyez toujours pour les gens qui signent leur nom de baptême tout seul*. Le père R. de la Tour et ce père Griffet,

l'un des hommes les plus distingués et les plus piquants dans la société, avaient connu et extrêmement aimé M. de La Porte. » (*Fragments*, II, 460)

On retrouve le « piquant » jésuite à des endroits inattendus et sur le ton amusé. C'est le cas dans un des portraits de Catherine II rédigés par le prince de Ligne. Celui-ci est postérieur à la mort de la tzarine (1796). « L'impératrice s'accusait toujours d'ignorance et un jour qu'elle me poussait là-dessus, et que je lui avais prouvé qu'elle savait par cœur Périclès, Lycurgue, Solon, Montesquieu, Locke, et les beaux temps sérieux d'Athènes, de Sparte, de Rome, de la moderne Italie, de la France, et l'histoire de tous les pays ; je lui dis : *Puisque Votre Majesté le veut, je dirai d'elle ce que le laquais du père Griffet me disait de lui, en se plaignant à moi de ce qu'il ne savait jamais où il mettait sa tabatière, sa plume ou son mouchoir. Croyez-moi, cet homme n'est pas tel que vous le supposez : hors la science, il ne sait rien.* », (*Caractères et Portraits*, éd. Champion, 183). Griffet reparaitra dans la version publiée en 1809, dans l'anthologie des *Lettres et Pensées* du maréchal préparée avec Mme de Staël, de *Mon séjour chez M. de Voltaire*. En reprenant les souvenirs de sa mémorable visite à Voltaire (au cours de l'été 1763), le prince complète la version de 1796 en évoquant rapidement l'avis de Voltaire sur la dette contractée à l'égard des bons maîtres jésuites : « Il ne me fit pas grâce de son père Adam et me remercia d'avoir donné asile au père Griffet, qu'il aimait beaucoup, ainsi que le père La Neufville, qu'il me recommanda. », (*Ibid.*, 480). A plus de quarante

ans de distance, Ligne se souvenait fidèlement des propos de son illustre correspondant, car Voltaire lui avait écrit, de Ferney, le 14 mars 1765 : « Vraiment, je vous félicite d'avoir à Bruxelles les Griffet et les Neuville ; ce sont les jésuites qui avaient le plus de réputation en France ; j'en ai un chez moi qui dit proprement la messe. »

Voltaire aurait-il été toujours aussi élogieux envers Griffet s'il avait eu connaissance, après 1770, d'une œuvre anonyme dont celui-ci était l'auteur discret ? On peut d'ailleurs se poser la même question à propos du prince. Le « piquant » jésuite aurait bien évolué au plan spirituel en publiant, quelques mois avant sa mort, sous un anony-mat transparent pour les contemporains, un ouvrage intitulé *Histoire des Hosties miraculeuses qu'on nomme le très-saint Sacrement du miracle, qui se conserve à Bruxelles depuis l'an 1370, et dont on célèbre tous les cinquante ans l'année jubilaire*, A Bruxelles, chez J. Van den Berghen, Libraire et Imprimeur, rue de la Magdeleine, MDC-CLXX, Avec Approbation et Privilège de Sa Majesté. Un des deux exemplaires de cet ouvrage conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles porte la mention, écrite à la main d'une écriture ancienne : *par le père Henry Griffet*.

L'ouvrage avait été préparé d'assez longue date. Il devait paraître en effet au cours de l'année du Jubilé, en 1770. Le privilège accordé par l'impératrice [Marie-Thérèse] remonte au 27 juillet 1767 et il porte les signatures des dénommés De Reul (du 15 octobre 1768) et Mostinck (du 26 août 1768). L'approbation est signée le 31 octobre 1768 par le censeur ecclésiastique Leyniers. Celui-ci

déclare le manuscrit « digne de son auteur éclairé », ce que confirme le censeur royal E. P. Vandercruyce, substitut du procureur général, qui assure : « Je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression ». Ni l'Église, ni le pouvoir civil n'avaient donc rien à reprocher à cette relance tardive de la vieille et tenace légende des hosties profanées, un des classiques de la judéophobie si répandue au moyen âge dans le monde chrétien.

Le clergé bruxellois entendait bien entretenir, à quatre siècles de distance, et à réchauffer éventuellement en un siècle sceptique, l'histoire d'une profanation et de son châtement que le clergé de Sainte-Gudule avait mission de rappeler tous les cinquante ans au cours d'une cérémonie jubilaire. Qu'il s'agisse d'une volonté délibérée résulte non seulement de la lente et soigneuse préparation du livre, mais aussi de l'affirmation de principe qui ouvre le volume. « Ce serait renoncer ouvertement au christianisme que de nier la possibilité des miracles et de les regarder tous indistinctement comme des prestiges, ou des impostures qui ne peuvent être admises que par une aveugle crédulité et une superstition populaire. Nous en voyons plusieurs dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament dont la certitude est hors de soupçon puisqu'elle est marquée du sceau d'une autorité divine. » L'affaire des hosties de Bruxelles ne bénéficiait pas d'une telle autorité. Le jubilé de 1770 était bel et bien une attaque en règle contre le scepticisme et contre la pensée des Lumières françaises. Que le père Griffet s'y soit associé serait l'indice d'un retour, de sa part, à une conception pascalienne du miracle, sans lequel la religion chrétienne ne pourrait être prouvée. Le clergé de Bruxelles

avait trouvé un « auteur éclairé » pour soutenir ce principe. Mais il ranimait du même coup la séculaire dénonciation du peuple déicide et les sévices exercés contre lui. Le texte n'y suffisant peut-être pas, l'illustration y contribuait en reprenant l'image du Juif au nez crochu, sournois, fanatique et profanateur. D'emblée, l'attribution fait donc problème.

Certes, on peut la considérer comme fautive et mettre en doute la compétence des bibliographes. Encore faudrait-il, dans ce cas, lui trouver un autre « auteur éclairé » jouissant du respect de ses autorités. Mais l'analyse attentive du texte incite à une conclusion différente, à la fois plus complexe et plus nuancée. La structure du récit, ainsi que les interventions de l'auteur, et jusqu'au ton adopté par lui, méritent toute notre attention. Le titre, déjà, nous alerte par son énoncé archaïsant, à la fois long et explicite, proche de la manière des *cantastorie* italiens. Le décalage avec la modernité saute aux yeux. Il en va de même des justifications historiques alléguées plus loin.

Les témoignages sur la profanation d'hosties par des juifs sont nombreux, assure l'auteur, qui en cite quelques-uns, le premier remontant à Grégoire de Tours, c'est-à-dire au VI^e siècle. Dans chaque cas, la perforation de l'hostie était suivie d'un écoulement miraculeux de sang. Des exemples plus récents datent du début du XVI^e siècle. C'est ainsi que Louis XII fit enchâsser une telle relique dans un ostensorio conservé à St Jean en Grève à Paris, d'après l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. L'auteur en conclut « qu'il faudrait renoncer absolument à la foi historique pour nier que les Juifs aient eu pendant plusieurs siècles la détestable manie d'outrager la Religion Chré-

tienne en exerçant sur des hosties consacrées une rage inutile et une fureur impuissante ». Et il ajoute : « On ne doit donc pas être surpris de lire dans les Histoires des Provinces belgiques qu'un Juif nommé Jonathan, établi dans la ville d'Enghien, au comté de Hainaut, voulut avoir quelques-unes de ces Hosties pour les profaner ».

Ainsi commence le récit, dont on remarquera que son point de départ se situe non loin de Belœil. Jonathan s'adressera à un converti peu sincère, à qui il promet « 60 moutons d'or » (la monnaie instaurée par Saint Louis). Jean de Louvain, d'abord embarrassé, accepte la mission et se rend à Bruxelles, « à l'église Ste Catherine, une petite chapelle située près de la vieille porte de Flandre, qui servait d'annexe ou de succursale à l'église paroissiale de Saint Jean Baptiste à Meulebeek ». La chapelle étant peu fréquentée, Jean de Louvain y pénètre par effraction, va droit au ciboire contenant seize hosties (le narrateur précise : quinze petites et une grande) qu'il emporte et remet à Jonathan. Celui-ci confie son secret à sa femme et à quelques amis juifs, qui se bornent à lancer des blasphèmes au Dieu chrétien. Quinze jours plus tard, Jonathan est assassiné dans son jardin. Sa veuve et son fils Abraham ont pris en aversion le séjour d'Enghien et s'établissent à Bruxelles où ils emportent les hosties. Le vendredi saint, les juifs s'assemblent dans leur synagogue et percent les hosties de leurs poignards. « Il en sortit du sang en abondance, prodige qui les étonna au point que plusieurs en tombèrent par terre de frayeur [...] Tous ces faits sont rapportés par des historiens de grand poids. » Commence alors la longue liste de ces autorités aux noms singuliers : Jean

Gielmans, Theodorus Loërius, Theodorus Pauli, Etienne Ydeus, Sanderus, Arnould Rassius, Miraeus et l'auteur du *Lustre de la gloire du duché de Brabant*. Pascal s'était servi du même procédé quand il pourfendait les jésuites dans ses *Provinciales*.

Suit l'histoire détaillée du cheminement des hosties, qui finiront par aboutir au chapitre de Sainte Gudule à Bruxelles. Restait à sévir contre les coupables. Ce sera la tâche du duc Wenceslas et de la justice, qui procédera contre les juifs « avec toute la lenteur et toute la régularité que les lois exigent ». On commence par arrêter tous les juifs de Bruxelles et de Louvain, enfermés dans la prison de la Steenpoort. L'auteur insiste sur les scrupules des juges, qui rejettent les aveux forcés et ceux d'un faux converti. Les coupables seront conduits devant la chapelle de sainte Catherine, tenaillés par des pincés ardentes et brûlés vifs ensuite. Quant à l'autorité d'Etat, elle décidera de bannir à perpétuité tous les juifs du Brabant, « où ils ne furent tolérés dans la suite que sous le nom de Portugais ». L'arrêt est rendu le jour de la fête de l'Ascension 1370.

L'auteur interrompt ici son récit pour donner, à titre personnel, un bref commentaire significatif : « L'on ne trouve dans les archives publiques ni l'original, ni aucune copie [...] mais mille autres pièces aussi importantes ont péri par l'injure du temps. » Quant au fait du miracle lui-même, il a soin de l'éliminer de son jugement, comme de celui des magistrats : « Quand il ne serait pas sorti une seule goutte de sang de ces hosties, les juifs n'en auraient pas été moins coupables pour les avoir volées et percées à coups de couteaux, et ils ne l'étaient pas davantage au

tribunal de la justice humaine parce qu'il en était sorti du sang. Cette circonstance était donc en quelque sorte étrangère à leur crime. » Le cas est dès lors rationalisé, en dépit de la notice initiale sur l'importance du miracle et en contradiction avec l'énoncé du titre comme avec celui du jubilé objet de la fête.

A l'entrée du chapitre VII, l'auteur se livre à quelques « Réflexions sur les faits rapportés dans les chapitres précédents ». C'est qu'il sait que le miracle des hosties « pourrait éprouver une plus grande contradiction de la part des incrédules ». A leur intention, il usera de la logique et de l'autorité historique pour faire admettre l'authenticité de l'écoulement de sang, et il ajoute : « On méprise trop aujourd'hui l'ancienne simplicité de nos ancêtres. Parce qu'ils avaient une foi plus vive et plus docile que la nôtre, nous les regardons tous comme des esprits stupides et superstitieux à qui l'on faisait accroire tout ce qu'on voulait. C'est cependant d'eux que nous viennent nos lois, nos coutumes et nos privilèges ; ce sont eux qui nous ont transmis les règles et les formes que l'on doit suivre, et que l'on suit encore pour découvrir la vérité dans les affaires civiles ou criminelles les plus compliquées et les plus épineuses. »

Il se sent renforcé dans l'idée du jaillissement du sang par le fait que les juifs n'y auraient vu que de la magie, et non un motif de conversion. C'est donc aux chrétiens que s'adressait le message. « On ne s'arrêtera pas sur la difficulté, que l'on pourrait faire, en disant que, le corps de Jésus-Christ étant invulnérable depuis sa résurrection,

ne pouvait recevoir aucune blessure qui lui fit perdre du sang. Tous les théologiens conviennent que celui qui sortit de ces hosties était un sang nouvellement formé par miracle, un effet immédiat de la toute-puissance de Dieu. »

La ferveur populaire s'étant relâchée au fil du temps, Dieu suscita un second miracle en apparaissant sous la forme d'une lumière céleste à un de ses jeunes adorateurs. La mainmise des calvinistes sur Bruxelles entre 1579 et 1585 aurait pu être fatale aux hosties miraculeuses, mais les prêtres avaient eu soin de les cacher en lieu sûr. La victoire d'Alexandre de Parme et le retour de Bruxelles au catholicisme s'accompagnèrent de nombreuses dispositions, parmi lesquelles l'instauration officielle d'une fête jubilaire. Notre auteur s'avoue surpris du silence observé à ce propos par Strada², mais il est d'avis que cela prouve simplement « que tout historien qui se charge d'écrire une histoire d'une aussi grande étendue que celle de Strada ne peut jamais tout lire, ni tout savoir ».

Une conclusion s'impose au terme de cette analyse. Le propos de l'auteur est, d'un bout à l'autre, fondamentalement défensif : il réagit contre l'esprit du temps au nom de l'orthodoxie. Il se présente aussi comme un historien honnête qui ne tait aucune des objections que l'on serait en droit de lui faire, mais qui accorde un poids décisif à l'autorité de la tradition et à celle de l'Eglise. On peut supposer, dans ces conditions, que Griffet fut pressenti par le clergé de Sainte Gudule, et documenté par lui, pour s'acquitter d'une mission délicate qui ne concordait guère avec le climat du XVIII^e siècle finissant. N'était-il pas un

érudit rigoureux et réputé en même temps qu'un défenseur de la tradition catholique contre le déisme et l'impiété ? Reste que le passage de l'historien de Louis XIII et de Louis XIV au narrateur d'une légende pieuse (et cruelle) remontant au XIV^e siècle garde un caractère troublant qui tient peut-être davantage à l'environnement qu'il trouva à Bruxelles qu'à celui que lui offrait son cher ami et protecteur le prince de Ligne.

Notes

- ¹ L'abbé Jean Novi de Caveirac (1713-1782) avait publié en 1758 une *Apologie de Louis XIV et de son Conseil sur la Révocation de l'Edit de Nantes [...] avec une Dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemy* qui fit grand bruit. S'il justifiait la fameuse Révocation, il était loin de faire « l'apologie » des « horribles excès » de la Saint-Barthélemy qui devait être « détestée de tous ceux en qui tout sentiment d'humanité n'est pas entièrement éteint ». D'Alembert et Voltaire feront l'amalgame des deux titres. Caveyrac publia en 1762 à Bruxelles un *Appel à la raison des écrits et libelles publiés par la passion contre les Jésuites*, auquel d'Alembert fait allusion.
- ² Famiano Strada (1572-1649), historien jésuite romain, professeur de belles-lettres. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *De Bello Belgico Decades II* [1555-1590], Rome, 1632-1647, traduction française par Du Ryer en 1652.

JEROM VERCROYSE

**Le prince de Ligne et ses patries.
Thème et variations sur ses « affinités électives »**

On cite souvent cette phrase et non sans erreurs, du prince de Ligne « J'ai cinq ou six patries » etc. ... comme l'exemple parfait, la preuve évidente même de son « européanisme », de son « cosmopolitisme », ce qui revient en son temps à dire à peu près la même chose.

Soit. Mais qu'est-ce qu'une patrie ou mieux, qu'est-ce que la patrie ? L'endroit où nous avons bâti notre existence ? A l'époque du prince de Ligne la réponse n'est pas aussi simple que celle d'aujourd'hui qui nous fait penser au pays de nos pères, à celui où nous sommes nés. Définir aujourd'hui ce qui était hier ou le contraire, en se fondant sur des idées, des concepts d'un autre temps risque fort d'engendrer de fausses perspectives. On peut oublier que le prince a vu un monde novateur se construire sur les ruines d'un monde traditionnel, dont la sclérose accéléra le déclin et provoqua son effondrement. La révolution des idées a engendré celle des institutions. L'homme avait fréquenté Versailles avec assiduité : il saura que le château, symbole d'un monde et d'une manière de vivre, est à l'abandon, vidé de son contenu. Il sait aussi que les nouveaux maîtres le dédaigneront ; il ne verra pas l'éphémère et claudicante Restauration.

Pour Ligne, le sens du devoir, l'amour parfois inconditionnel à l'égard du pays, le patriotisme en un mot, ne sont pas aussi clairs, aussi vifs qu'ils le deviennent et le seront après lui. Il n'est pas rare qu'un officier propose ses services à un pays étranger, qu'un savant y occupe d'éminentes fonctions, et même un homme de tête y participe au pouvoir. Cette mentalité « transnationale » connaît cependant des limites : la fidélité au souverain a ses exigences, et la négliger engendre la désobéissance, la désertion sans espoir de retour. Les exemples sont plutôt rares et valent surtout pour les élites. Les aventuriers, authentiques caméléons, qui sont légion au XVIII^e siècle, et souvent traqués, parcourent sans cesse l'Europe entière. Pour eux, il n'y a pas *une* patrie mais des lieux de séjour plus ou moins éphémères. Et la masse ? Les critères sont différents. Qu'on lise l'article « Patrie » du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire et l'on verra qu'un esclave ou qu'un peuple esclave n'ont pas de véritable patrie. Et que même un citoyen libre ne peut avoir de patrie authentique s'il se limite à ses seuls intérêts personnels. Écoutons cette apostrophe virulente :

« Toi, voluptueux Parisien, qui n'as jamais fait d'autre grand voyage que celui de Dieppe pour y manger de la marée fraîche ; qui ne connais que ta maison vernie de la ville, ta jolie maison de campagne, et ta loge à l'Opéra où le reste de l'Europe s'obstine à s'ennuyer ; qui parles assez agréablement ta langue parce que tu n'en sais point d'autre, tu aimes tout cela, et tu aimes encore les filles que tu entretiens, le vin de Champagne qui t'arrive de Reims, les rentes que l'Hôtel de ville te paie tous les six mois, et tu dis que tu aimes ta patrie ! ».

La liberté, la solidarité : voilà selon le philosophe de Ferney pour lequel le prince professe un véritable culte, les constituantes d'un véritable sentiment de la patrie, qui transcende les limites traditionnelles d'un cocon égoïste tissé par l'intérêt particulier que l'on aime généraliser. L'amour-propre donc, un moteur aussi ancien que le monde, tel qu'Euripide l'a défini dans son *Phaéton* : « ὡς πανταχού γε πατριζή βοσκουσά γή »¹ ou encore comme Cicéron le formulera dans ses *Tusculanes* : « Patria est ubicumque bene »². Voltaire peut donc écrire dans une lettre du 23 avril 1754 à Madame Du Deffand qu'il se sent à l'aise partout, grâce à sa « peau de caméléon » qui lui permet d'être Anglais à Londres et Allemand en Allemagne. Influence ou simple coïncidence ? Le prince de Ligne renchérit : « Je me suis bien trouvé d'être Allemand, en France, presque Français en Autriche, et Wallon à l'armée »³. Oui, en ce sens Ligne a plusieurs patries dont les vertus respectives lui permettent de se sentir chez lui où qu'il se trouve.

Ces critères basculeront lorsque éclateront les révolutions qui marqueront à jamais l'histoire des deux rivages de l'Atlantique. Les Etats-Unis (1776), et les Pays-Bas (1787-1790) se libèrent ou veulent se libérer d'un joug étranger, Genève (1781), les Provinces-Unies (1787), Liège (1789) et bien sûr la France (1789) contesteront leurs systèmes politiques et voudront se doter d'alternatives libératrices, révolutionnaires dans le sens le plus précis du terme : le retournement, le changement. La France seule y parvient mais à quel prix. Son exemple fait tache d'huile, et elle l'exportera quelquefois, les armes à la main.

*

* *

Qu'en est-il pour le prince de Ligne ? Revenons un instant à ses « cinq ou six patries » pour en donner la citation la plus complète, la plus significative et la moins souvent citée :

« Il a toujours été à la mode de bien me traiter partout : et j'ai éprouvé des choses agréables dans plusieurs pays. J'ai six ou sept patries Empire, Flandre, France, Espagne, Autriche, Pologne, Russie et presque Hongrie : car on est obligé d'y donner l'indigénat aux généraux qui ont fait la guerre aux Turcs : et je l'aurai à la première Diète. J'en ai déjà perdu quatre de ces patries, à la vérité. Je pourrais presque aussi compter l'Ecosse, car on m'y a naturalisé par un ordre un peu polisson, à la vérité, les Beggars. »⁴

La polysémie du propos est évidente : une patrie peut être le ou les pays où l'on éprouve quelque bien-être et ceci pourrait être un dénominateur commun pour tous les pays cités ; la patrie est aussi le pays des pères (la Flandre terme générique pour les Pays-Bas), le pays où l'on sert (le Saint-Empire, l'Autriche), le pays où l'on a des distinctions (la grandesse en Espagne), le pays où il obtient ou espère obtenir l'indigénat (la Pologne, la Hongrie), mais aussi à la limite, le pays où un diplôme fantaisiste émanant d'un club épicurien pourrait conférer une nationalité plaisante, sinon farfelue (Ecosse). Il ne parle pas de la Russie où il a reçu des terres et le titre de général pour y servir pendant la guerre contre les Turcs, mais avec la

permission de l'empereur Joseph II. Le prince cultive également une douce nostalgie inspirée par le style de vie des seigneurs moldaves. Enfin, pour être complet, on ne peut oublier qu'il a été successivement le souverain de deux petits territoires. Fagnolles entre Sambre et Meuse sous l'Ancien Régime, et puis Edelstetten qui doit compenser la perte du premier. Les plans ne manquent pas pour faire fructifier ces petits Etats où il joue consciencieusement le rôle de souverain en conférant des charges et en battant monnaie par fantaisie, à Fagnolles par exemple. Une patrie de plus ? Non pas à propos de la première, mais à l'occasion de son intronisation en 1803 à Edelstetten il parlera de son bonheur, réellement ressenti « d'avoir trouvé cette nouvelle patrie »⁵. Mais elle ne sera qu'éphémère car faute de moyens financiers destinés à mettre le pays en valeur, il revendra « son » Etat au prince Esterhazy moyennant une rente confortable.

Autres signes de la polysémie de son concept de la patrie : l'hésitation « cinq ou six » et les propos sur les *pertes des patries*, ce qui prouve qu'il cultive à l'envi les variations sur un même thème. Et constatons aussi que toutes ces variations résultent de réelles affinités électives bien plus diverses que celles dont Goethe tenta l'analyse dans son célèbre roman.

Citons quelques exemples. La Pologne⁶ est la seule république où il a été traité « d'une manière charmante » : les nonces de la Diète *désirent* conférer ce droit « si honorable pour leur patrie » au prince et le *désignent* à cet effet. A l'encontre du protocole, dans un discours improvisé en latin, Ligne *électrisé* veut écartier ses concurrents,

un Prussien, un Autrichien et un Russe, parce que, dit-il aux Polonais, leurs pays « ont partagé votre malheureuse patrie ». La patrie et le sol natal deviennent quasi-synonymes. Mais le prince ajoute : « Je n'en ai pas une si directe que ces messieurs. Je suis de plusieurs pays à la fois. Je veux être du vôtre. » Le propos est clair : les Polonais n'ont qu'une patrie mais lui en possède « plusieurs ». Il ne s'agit donc pas d'abandonner un pays mais d'en ajouter un à une série déjà impressionnante. On peut certes s'expatrier, quitter sa patrie pendant quelque temps, voire même renoncer à sa nationalité d'origine⁷. C'est le cas par exemple du jeune comte de Velderen, officier hollandais de la garnison de la Barrière à Namur, qui converti par amour au catholicisme, renonce volontairement à sa « fortune, et outre cela à tous les avantages d'une carrière militaire ». Le voilà « sans patrie, sans état ». Ligne le prend en affection, lui confère un grade dans le régiment dont il est propriétaire, et voilà le jeune Hollandais devenu, sans grandes formalités administratives un « nouvel Autrichien ». Jeune père de famille, il mourra quelques années plus tard sur un champ de bataille.

Ailleurs, le prince apporte quelques nuances à ce type de considérations. L'imprégnation de la patrie peut être indélébile comme celle d'un baptême. Lorsque Amabile, le frère cadet de Candide, dans le conte qui porte son nom, est recueilli par Voltaire qui réside chez les « Raisonites », (entendons les Suisses), le jeune homme constate que depuis que l'écrivain a dû quitter « son ingrate patrie » celui-ci a « bien changé à son avantage. Ce n'était plus le même homme »⁸. L'exil volontaire ou contraint serait-il

porteur d'un meilleur bien-être ? Pourquoi pas ? S'il en est ainsi, nous revenons à la notion générale des Anciens. Dans les deux cas, l'histoire pour le comte de Velderen et la fiction pour Amabile, la patrie est le pays des pères, celui du pays natal. Dans le conte Voltaire accueille Helvétius, également forcé de s'exiler à cause de son ouvrage *De l'esprit* : l'hôte déplore que « ma patrie consente à l'éloignement de quelqu'un qui lui fait autant d'honneur ». Jean-Jacques Rousseau qui est également venu rendre visite à Voltaire éprouve semble-t-il le même sentiment, quand il lui reproche de « gâter ma patrie », « ma pauvre patrie »⁹. Trois exilés donc, pour délit d'opinion. Voltaire seul semble avoir profité de son éloignement. Dans un ordre plus étendu, le changement peut donc être bénéfique : « Je voudrais que tous les pays s'entendissent pour corriger les défauts des citoyens. On devrait leur faire changer de patrie : envoyer les élégants à Londres, les sauvages à Paris, les bigots à Berlin, les philosophes à Vienne, les fourbes à Berne, et les gens en abondance de cœur à Rome. »¹⁰

Pendant la dimension géographique ne semble pas essentielle car une patrie peut également être une province : l'Agenais est la « patrie » du dernier gouverneur du prince, M. de La Porte¹¹. Citons encore dernier exemple, un peu inattendu, de l'importance très relative des frontières nationales. Lorsque l'appétit conquérant de Napoléon menace une fois de plus les Etats de l'Europe centrale, le prince de Ligne va plaider auprès de Frédéric Guillaume III de Prusse la formation d'une coalition austro-prussienne : « où est l'Allemagne, dit-il au roi, si

ce n'est vous Sire, et lui [l'empereur d'Autriche]. Même langue, même intérêt. Sans cela point de patrie. »¹² Nous voilà à nouveau confrontés à une autre idée de la patrie, fondée certes sur la notion d'intérêt commun, mais aussi sur la communauté culturelle.

*

* *

Essayons s'il est possible de pénétrer plus avant dans ce labyrinthe sémiotique à l'aide de propos plus personnels. Face au danger napoléonien qui guette l'Autriche le prince propose ses services. Il n'est pas écouté et en prendra quelque ombrage. Lorsqu'il imagine d'éventuelles épitaphes¹³ pour sa tombe au Kahlenberg, il propose :

*N'ayant pas pu mourir pour sauver sa patrie,
Ici Ligne commence une autre heureuse vie.*

Ce possessif bien net, « sa patrie », ne laisse subsister aucun doute : c'est l'Autriche où il passe une grande partie de son existence, au service de son souverain, et qu'il entend servir au péril de sa vie. Mais, lorsque « dans les déserts de la Tartarie... à 2.000 lieues » de Belœil il entend ses gens converser dans leur dialecte picard, l'émotion le gagne : « Je me dis est-ce amour de la patrie ? Et ces pensées moitié gaies, moitié sombres en souvenirs, en regrets dégénéraient-elles en maladie ce que l'on appelle maladie du pays ? Non, bientôt, me dis-je ensuite, c'est le

temps de la jeunesse et des plaisirs qu'on avait au lieu de sa naissance qui est la source de l'état où l'on se trouve, quand on en est si éloigné. »¹⁴ La nostalgie du temps des plaisirs irrémédiablement enfui se confond avec celle du pays natal. La nostalgie n'est pas rare chez le prince de Ligne. Il évoquera avec regret Versailles et les autres cours européennes disparues, celle de Charles de Lorraine à Bruxelles, cette « jolie petite Cour gaie, sûre, agréable, polissonne, buvante, déjeunante et chassante »¹⁵. Tout a disparu : Tervuren, Bruxelles, Versailles, Chantilly, Fontainebleau, Nancy ... et tant d'autres, mais la patrie sera absente de ces regrets. L'émouvant poème *Mes adieux*, tout empreint de cette nostalgie, écrit lorsqu'il dut définitivement abandonner Belœil, donne le ton¹⁶ :

*Adieu, c'est pour toujours de tant de vieux parents,
Noble habitation de caractère antique,
Triomphant de la guerre et défiant le temps,
Et que j'aimai dès mes plus jeunes ans,
Que je prends congé le cœur plein d'amertume
A peindre ce que je sens se refuse ma plume.*

De même les pages des *Fragments de l'histoire de ma vie* et du *Coup d'œil sur Belœil* abondent en souvenirs des heures de bonheur tranquille, rustique, vécues en compagnie de ceux et de celles qu'il aimait, que ce soit à Belœil ou à Baudour, du bonheur d'être aimé par « ses gens, et de ses villageois »¹⁷. Son refuge viennois sera son « Petit Belœil ». Des larmes ? Les seules dont il parlera sont celles quand il apprend la mort héroïque de son cher Charles,

son fils aîné, porteur d'espérances, mort au champ d'honneur en 1792. Le simple souvenir provoquera les mêmes émotions.

Le mot « patrie » n'intervient qu'une seule fois dans *Mes adieux*, et encore est-ce pour dire qu'il a joint aux leçons de catéchisme à Belœil, avec l'accord du « magister » de l'endroit, les vertus essentielles d'un homme de bien :

*Les noms sacrés de l'Empereur,
De la vertu, la patrie et l'honneur.*

Car le sacrifice fait partie de ce code qui rappelle, faut-il le dire, celui de la chevalerie, ce code qui exige de faire du bien aux pauvres, de consoler les affligés, de n'humilier personne, d'honorer la vieillesse, de défendre les orphelins et les innocents, « en sacrifiant notre vie pour la patrie et pour nos amis »¹⁸, de reconnaître les bienfaits et d'oublier les outrages, d'éclairer les ignorants sur leurs devoirs, de répandre enfin une aménité de mœurs, condition essentielle du bonheur, engendré par la paix intérieure de l'âme. Ne pas faire preuve de ce désintéressement exemplaire, sacrifier tout à l'amour-propre, à l'orgueil qui engendre tant de maux : « Des citoyens insignifiants, se donnent à eux-mêmes une mission d'homme d'Etat, dans toute l'Europe. Des gens qui ne peuvent pas payer leurs blanchisseuses, prétendent payer les dettes de leur patrie. Ils ne peuvent point régler leurs affaires de famille, et s'occupent de celles du monde entier. »¹⁹

L'amour de la patrie... certes, noble, exemplaire et désintéressé : le prince regrette dans ses *Ecartis* que le

comte d'Egmont n'ait pas fait assez preuve de fermeté au moment de mourir sur l'échafaud pour « plus de profit pour sa patrie »²⁰. Il récuse l'admiration que l'opinion prête aux héros de la Rome antique : « Voudrait-on me dire quand était le beau temps de la république romaine pour la vertu ? Je n'en vois pas un instant, où il y en ait plus que chez nous. Quel amour pour la patrie, dit-on ! Plaisant amour »²¹. Et de citer des exemples de cet amour voué à l'ingratitude publique. L'amertume qui en résulte sera aussi la sienne lorsqu'il se voit « passé » pour des distinctions auxquelles il estime sincèrement avoir droit. Mais par ailleurs il écrira : « Il n'y a déjà plus de patrie. C'est beaucoup de gagné. Il est bien plus aisé de ne plus reconnaître de souverains, de généraux, de magistrats. Comment font les sauvages ? Comment font les oiseaux ? Ils n'ont ni foi, ni roi, ni loi, et n'en sont que plus heureux. »²²

Qu'est-ce à dire ? Sinon que l'idée de patrie chez le prince de Ligne ne se définit point par une phrase lapidaire. Son emploi polysémique du mot « patrie » révèle des distinctions, voire une esquisse de hiérarchie ce qui ne facilite une tentative d'analyse thématique. La recherche peut être étendue à l'ensemble de son œuvre et de sa correspondance dont nous ne connaissons ni l'étendue ni le contenu précis. Que l'on permette une brève parenthèse à ce sujet. Le prince, tout comme Voltaire et bien d'autres écrivains, s'adresse à deux publics lorsqu'il prend la plume. Le propos ouvert qui se concrétise par l'œuvre éditée volontairement, et assez volumineuse²³, et qui fait toujours montre de bon ton même lorsqu'il

aborde des sujets délicats, et par le registre intime, fermé, utilisé pour la correspondance privée, avec les fameux « posthumes » qu'il ne voulut pas publier de son vivant : *Amabile*, les *Fragments de l'histoire de ma vie*, d'autres contes, des mémoires politiques, nombre de portraits et de pensées. Leur franchise souvent hardie en est évidemment la cause. Cette franchise doit nous inciter à leur accorder notre préférence.

*

* *

La *perte* de quelques patries nous ramène à l'essentiel : les Pays-Bas et l'Autriche. Que signifient donc les Pays-Bas pour le prince ? Tout à la fois le pays des ancêtres, le pays natal, le pays où il vit quoique voyageant souvent, le pays où il exerce des fonctions militaires et administratives, le pays où il cultive de chaleureuses amitiés. On peut appliquer les mêmes définitions à l'Autriche.

Un événement-choc obligera Ligne à préciser ses idées. Les réformes introduites aux Pays-Bas par Joseph II, soucieux de moderniser et rationaliser un appareil d'Etat hérité des temps anciens, irritèrent progressivement la population, le clergé et les institutions locales. Le prince, confident et, on peut le dire, un intime de l'empereur, partage largement ses vues. Lorsque la rébellion latente depuis 1787 se mue en révolution deux ans plus tard, déclarant le souverain déchu et proclamant une république confédérale, le prince combat les Turcs à l'autre bout de l'Europe,

assiégeant Belgrade avec succès. Dès le début des troubles il a proposé sa médiation, dit-il dans son introduction à un imaginaire *Discours à la nation belge*²⁴ qu'il aurait prononcé si sa proposition avait été agréée. En fait, il s'agit d'une habile plaidoirie en faveur de la politique joséphiste et de la réfutation de certaines options révolutionnaires, protestant de son dévouement au pays et à ses habitants. Mais le mot « patrie » est absent de cette fiction, dont on peut douter que même, eût-elle été une réalité, elle aurait emporté l'assentiment des Etats et certainement pas celle de la population.

Son fils cadet, Louis, se mêle aux révolutionnaires et se distingue à la prise de Gand²⁵. L'empereur auquel rien n'échappe, en prend ombrage et soupçonne le père d'être de mèche avec le mouvement, auquel adhèrent les autres grands aristocrates du pays. Une courte disgrâce s'ensuit mais l'équivoque fut rapidement dissipée : Ligne sut prouver sa fidélité à son souverain légitime en refusant toute offre, même flatteuse, venue du pays natal, et en affichant clairement son mépris pour ses concitoyens révoltés, conservateurs ou démocrates²⁶. Sa pensée intime apparaît dans une lettre écrite de Vienne le 3 janvier 1790 à son épouse : cette lettre tomba dans des mains indiscretes qui s'empressèrent d'en imprimer un fragment sous le titre *Copie d'une lettre du prince de Ligne à son épouse*²⁷. Dès la première phrase, « Je n'en reviens pas. On n'a jamais lu dans l'histoire, et je dis plus, on ne verra, ni ne lira une révolution pareille » le ton est donné. Ligne fustige les hauts fonctionnaires autrichiens, leur « bêtise », leur « dureté », leur manque de savoir-faire politique, leur *monstruosité*

(dénoncée par lui à Vienne) : autant de causes de l'insurrection. Il applaudit aux succès de l'armée des révoltés dont il se moquait au départ... Mais malgré tout il restera fidèle à son souverain. Citons la dernière phrase de cette lettre qui risquait de le compromettre :

« Me trouvant presque à la tête des armées, et toujours depuis deux ans, commandant des corps considérables, vous sentez bien que ma carrière est trop avancée pour que je quitte le service. Je ne serai ni transfuge, ni ingrat : et cela ne plairait pas même à ma nation. Je ne servirai pas contre elle, ni avec elle contre l'empereur. Mais je servirai le pays, jusqu'à la dernière goutte de mon sang contre toutes les autres puissances de l'Europe. »

Pragmatisme d'un carriériste ? Non. Il ne pactisera pas avec les révoltés, bien au contraire : la fidélité au souverain passe avant tout. Ici encore le mot « patrie » brille par son absence quoiqu'il soit question de « ma nation ». L'empereur est son souverain légitime, et il la défendra contre tout autre ennemi de l'extérieur. L'attitude du prince est donc parfaitement claire. Le souverain incarne la nation, et celle-ci doit être défendue contre tout agresseur étranger. Le même raisonnement affleure quelques années plus tard lorsque Ligne se sera installé à Vienne.

Lorsque les armées républicaines françaises envahissent une première fois les Pays-Bas, il n'y est pas, et il n'occupe pas de fonction militaire qui lui eût permis de les combattre. En 1794, deux ans plus tard, il n'est pas non plus investi d'un commandement contre la seconde inva-

sion. Il se retire donc à Vienne pour ne plus jamais remettre les pieds dans son pays natal. L'on a souvent parlé d'« exil ». Le terme nous paraît injuste, mal choisi. Le prince de Ligne fixe sa résidence ailleurs en témoignant une fois de plus sa fidélité à la couronne impériale.

Cette fidélité n'est pas dictée par une quelconque tradition familiale. Son père, son oncle avaient fidèlement servi les Habsbourg. Ses ancêtres avaient loyalement servi la couronne d'Espagne. Ce choix auquel il demeurera fidèle jusqu'à sa mort n'est cependant pas aveugle. Il a raconté dans des mémoires²⁸, comment, « d'humeur de n'avoir pas eu à la mort de mon père, son régiment et sa Toison [en 1766] il écrivit à Vienne : né dans un pays où il n'y a pas d'esclaves, je saurai porter ailleurs mon petit mérite et ma fortune. » L'impératrice Marie-Thérèse, furieuse, convoque un Conseil de guerre restreint qui inflige au bouillant personnage une punition humiliante : on feindra de l'ignorer quand il paraît à la Cour. La sanction porta : Ligne rentra dans le rang. Par contre, il sut résister aux offres flatteuses de Choiseul qui lui propose en France un régiment allemand, un gouvernement, le cordon bleu et le grade de lieutenant-général ; et de même il résiste aux offres du prince Henry de Prusse qui lui promet le même grade, l'Aigle noir et le gouvernement de Stettin²⁹. On peut donc dire que le choix de l'Autriche repose, sinon sur une affinité de caractère, il résulte d'une élection exemplaire.

Dans une première étude³⁰, nous avons tenté de réunir les principales considérations du prince de Ligne sur l'Autriche. A première vue elles sont assez critiques. Le

récit du séjour d'Amabile à Vienne³¹, le héros de ce conte demeuré inédit jusqu'en 1996, est empreint d'une acidité toute voltairienne. Si le prince se sent materné par l'impératrice Marie-Thérèse, s'il se sent plus tard presque en osmose fraternelle avec Joseph II, il se montrera plus d'une fois plutôt sarcastique vis-à-vis de leurs successeurs et certainement à l'égard de nombreux ministres et officiers généraux. Kaunitz, alias « le grand vizir », Thugut qu'il considère comme le grand responsable des malheurs de l'Autriche à l'époque napoléonienne, Spielman et le feld-maréchal Clerfayt, deux « marionnettes », Colloredo, Collenbach, Cobenzl reçoivent des volées de bois vert. Seuls Zinzendorff, Trauttmansdorff, Metternich « l'excellente excellence », Schwarzenberg, l'archiduc Charles, le prince Jean de Liechtenstein échappent à ce feu roulant. Un exemple particulièrement frappant, mais ce n'est pas le seul, est offert après la défaite de 1809. Le prince de Ligne ne dissimule pas sa colère et ses critiques, fondées, à l'égard de certains responsables dans une série de lettres qu'il adresse à l'adjutant du généralissime autrichien, le général de Grunne. Ces lettres sont interceptées, copiées, imprimées en Autriche, en Allemagne, en France. Napoléon les a sous les yeux. Le scandale est grand : Ligne est mis aux arrêts pour un jour. Ces propos, et d'autres qu'il rapporte dans ses *Fragments de l'histoire de ma vie*, propos parfois violents, ne peuvent s'expliquer que par des raisons personnelles, événementielles certes, qui provoquent *des bleus à l'âme* ressentis parfois durement et qui le poussent même un instant à *regretter* ses engagements parce que l'on ne les honore pas assez à son gré, comme

nous l'avons déjà dit plus haut³², des *bleus* que lui infligent les malheurs qui s'abattent sur *son* Autriche. Car le prince s'identifie en quelque sorte avec l'Autriche, même s'il a évoqué plus d'une fois le caractère qui manque de vigueur, de dynamisme. Joseph II, épuisé par un travail incessant, lui confie :

« Comment faire dans mon pays sans esprit, sans âme, sans zèle, et sans cœur à l'ouvrage ? Je me tue, parce que je ne peux point échauffer ceux que je fais travailler. Mais je ne voudrais mourir cependant qu'après avoir tellement monté la machine qu'on ne pourra pas la déranger même quand on en aurait envie. »

Et Ligne s'approprie cette idée en parlant de l'ingratitude du sol (entendons le fondement), l'hétérogénéité de l'imagination, la bonhomie, « tous les talents » mal cultivés, « de l'étoffe... Mais il faudrait la calandrer »³³, bref, une absence de ce dynamisme, de cet enthousiasme, de cette passion qu'il a toujours portée à tout ce qu'il voyait, entreprenait ou voulait entreprendre. On aura noté les signes possessifs : l'Autriche n'attend que cette étincelle prométhéenne que Joseph II avait tenté de lui apporter pour engendrer ce feu générateur. Le prince de Ligne partage sans hésitation cette passion impériale. N'a-t-il pas rédigé deux mémoires, en 1783 et en 1812, proposant de notables embellissements pour Vienne ? N'a-t-il pas souligné les charmes des environs³⁴ de la capitale ? Rien ne l'y obligeait. Et que dire du bonheur profond que lui inspirent ses « retraites » sur le Leopoldsberg et sur le Kahlenberg qu'il nommera affectueusement son « Petit Belœil » ? Il

convient donc, pensons-nous, de considérer ses critiques comme étant inspirées par les attentes, les désirs, les appels d'un homme passionné, face à ce dont il a fait un choix, une élection affective. Et de ne pas oublier surtout de déposer dans l'autre plateau de la balance les éléments positifs. Une dernière citation³⁵, tardive certes mais combien éloquente, parlera pour ceux-ci :

« La Maison d'Autriche a été vaincue, mais jamais déconsidérée. Elle a perdu bien des pays, mais jamais l'honneur. Des malheurs. Quelques faux calculs : mais jamais de bassesses. »

Concluons. Le prince de Ligne a pu se vanter d'avoir « cinq ou six patries ». Le mot revêt sous sa plume des sens multiples. Pourquoi ne pourrions-nous pas lui reconnaître deux patries authentiques ? La flexibilité et la souplesse peu communes de son caractère empreint d'un stoïcisme raisonné, lui ont permis de se sentir chez lui partout, de faire face à toutes les situations, bonheurs et malheurs réunis. Mais plus que d'autres pays, les Pays-Bas et l'Autriche ont suscité et cultivé en lui de mystérieuses affinités, des affinités électives et bicéphales sous l'égide de l'aigle impériale.

Notes

- ¹ « La patrie est partout où la terre nourrit son homme. »
- ² *Tusculanes*, V, 37.
- ³ Cf. notre édition de ses *Fragments de l'histoire de ma vie*, Paris, Honoré Champion, 2001, I, 205 ; II, 354.
- ⁴ Selon le manuscrit S, *Fragments*, I, 116 et D, II, 224. Le manuscrit B ne comporte pas le dernier paragraphe.
- ⁵ *Journal de mon voyage à Edelstetten*, *Fragments*, II, 475.
- ⁶ Pour le récit de la séance à la Diète de Pologne, *Fragments*, I, 78-79 ; II, 181.
- ⁷ *Fragments*, manuscrit D, II, 329. L'allusion à la patrie manque dans le manuscrit S.
- ⁸ Ch. J. de Ligne, *Amabile* (1763), chapitre 8. Cf. *Œuvres romanesques*, Paris, Honoré Champion, 2005, II, 114-117. Précisons que les visites de Helvétius et de Rousseau à Ferney sont fictives, mais que d'autres détails, authentiques, ont été évoqués par le prince dans son récit *Mon séjour chez M. de Voltaire*. Cf. Ch. J. de Ligne, *Caractères et portraits*, Paris, Honoré Champion, 2003, pp. 463-483.
- ⁹ *Amabile*, Chapitres 8 et 9, *Œuvres romanesques*, II, 114-121. Ce sont du reste les propres termes avec lesquels le Genevois avait attaqué publiquement Voltaire quelques années plutôt.

- ¹⁰ *Mes écarts ou ma tête en liberté*, manuscrit Ac, item 33 ; imprimé, item 500 (tous les écarts cités sont à paraître).
- ¹¹ *Fragments*, manuscrits S, I, 69 ; B, groupes BC 3.2, II, 395 ; BD1, II, 397 ; BD3, II, 400. En rétrécissant le cadre local, on se rapproche de l'« Heimat » allemand différent du « Vaterland ».
- ¹² *Fragments*, manuscrits S, I, 175 et D, II, 287. Le propos manque dans le manuscrit B, cf. II, 141.
- ¹³ *Fragments*, manuscrits S et B , I, 132 ; II, 101 et manuscrit D , II, 240.
- ¹⁴ *Fragments*, manuscrits S, I, 209 et D, groupe 3.5.2, II, 322.
- ¹⁵ *Fragments*, manuscrit S, I, 81 ; manuscrit D, II, 281.
- ¹⁶ Ch. J. de Ligne, *Caractères et portraits*, Paris, Honoré Champion, 2003, pp. 49-62.
- ¹⁷ *Mes écarts ou ma tête en liberté*, manuscrit A, item 139.
- ¹⁸ *Id.*, manuscrit B, item 15.
- ¹⁹ *Id.*, imprimé, item 306.
- ²⁰ *Id.*, manuscrit B, item 316.
- ²¹ *Id.*, manuscrits Ab, item 14 ; B, item 242 ; imprimé 228. La répétition d'un item d'un état textuel à l'autre souligne l'importance que le prince de Ligne lui accorde.
- ²² *Id.*, manuscrit A, item 139.
- ²³ Pour rappel, les 34 volumes des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, Dresde, 1795-1811, auxquels il faut ajouter les *Lettres et pensées* de 1808-

1809, les *Mémoires du prince Eugène de Savoie* (1809), les *Fragments militaires* (1810) et le *Nouveau recueil de lettres* (1812) et la *Philosophie du catholicisme* (1819).

- ²⁴ Discours à la nation belge, *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, Dresde, 1801, XX, 24-51.
- ²⁵ Nous renvoyons à notre étude, « La 'Relation fidelle' (1789), le prince Louis de Ligne et la révolution belge », *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 1991, VI, 123-142 et à celle d'O. Damme, « La présence discrète du prince Louis de Ligne dans les pamphlets de 1789 », *idem*, 1999, XII, 215-226.
- ²⁶ Pour une vue d'ensemble, voir notre étude « Le prince de Ligne et la révolution belge 1787-1790 », *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 1990, V, 19-100.
- ²⁷ Nous connaissons au moins cinq éditions différentes dont deux sous forme de pamphlets ; trois autres parurent dans des journaux ou des recueils gagnés à la révolution.
- ²⁸ *Fragments*, manuscrit S, I, 75-76 ; manuscrit B, II, 40 ; manuscrit D, II, 178.
- ²⁹ *Fragments*, manuscrit S, I, 135 ; manuscrit B, 103-104 ; manuscrit D, II, 243.
- ³⁰ Cf. notre « Le prince de Ligne et l'Autriche : tableau d'une passion », *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 2001, XV, 51-82.
- ³¹ *Œuvres romanesques*, II, 50-56.

- ³² *Fragments*, I, 171-172 ; II, 283.
- ³³ *Fragments*, I, 168-169 ; I, 135-136, 281-282.
- ³⁴ *Mémoire sur Vienne* (1783) ; *Mémoire* (1812) ; *Voyage pittoresque dédié aux poètes et dessinateurs de Vienne ; Les délices de Vienne et ses environs*. Cf. Ch. J. de Ligne, *Coup d'œil sur Belœil – Ecrits sur les jardins et l'urbanisme*, Paris, Honoré Champion, 2003, pp. 491-494, 535-557.
- ³⁵ *Ecart*s, manuscrit B3, item 2 (à paraître).

WERONIKA KASPZRAK

**Ligne et la question polonaise :
à propos d'un texte inconnu, intitulé
la « Réponse à un livre sur la Pologne »**

« J'ai en horreur tout ce qui est politique et ministériel », écrivait un jour Ligne à Stanislas Auguste, roi de Pologne¹. Pourtant, dès qu'il s'agissait de Pologne, Ligne ne pouvait s'empêcher de politiquer. Mais après tout, est-ce si surprenant ? Les événements qui secouèrent la République polonaise² au XVIII^e siècle étaient à même de galvaniser les esprits les moins curieux et les moins ouverts... Que dire alors de celui du prince ?

La première fois que Ligne se prononça sur le cas polonais, ce fut en 1788. Il le fit dans le cadre d'un débat lancé une vingtaine d'années auparavant et qui concernait l'avenir des relations internationales. En fait, lorsqu'en 1772, la Prusse, l'Autriche et la Russie avaient procédé au premier équarrissage des frontières polonaises, les dirigeants européens avaient été forcés de se poser une question fondamentale, celle du devenir des relations interétatiques. Si un Etat-nation avait pu être démembré, comme le dira plus tard le comte de Vergennes, au « mépris absolu des principes de justice et de décence »³, autrement dit, de manière illégale, qu'en était-il des autres pays ? Etait-ce la fin du

frêle équilibre européen, tel qu'il existait depuis le Traité de Westphalie ou, au contraire, n'était-ce qu'un hapax ? C'est dans un texte intitulé *Mémoire sur la Pologne* que Ligne exposa ses vues sur la question⁴.

Le *Mémoire* se présente comme une sorte de *vademecum* de l'attitude à adopter et des réformes à mener par les Polonais afin d'éviter un nouveau partage du pays et donc, de sauvegarder l'ordre européen. Pour Ligne, la sauvegarde de cet ordre passe par la subordination totale de la Pologne à la Russie qui, de toutes façons, contrôlait déjà le pays depuis 1772. Selon lui, l'Empire russe et la République polonaise sont deux pays frères, donc si l'un – le plus petit et le plus faible – se soumet à l'autre, ce serait comme s'il se soumettait à lui-même ; ce serait la fusion d'une seule et unique entité organique. Cette théorie, Ligne l'élabora alors qu'il traînait son sabre et son ennui dans les plaines d'Oczakow et s'efforçait de prouver, aussi bien à Catherine II qu'à Joseph II, qu'il avait l'étoffe d'un diplomate. Et se faire l'ouvrier de l'ordre international, s'impliquer avec zèle dans l'épineuse question polonaise lui semblait, tout simplement, un excellent moyen de démontrer ses capacités...

Ligne ne s'en cachait pas : s'il s'intéressait à la Pologne, c'était parce qu'elle lui offrait des perspectives nouvelles et émoustillantes. En fait, l'origine de cette relation, de ce marivaudage calculé, est à chercher quelques années auparavant, et plus exactement, en 1780. Cette année-là, Ligne s'était laissé persuader par l'évêque de Vilnius, Ignacy Massalski⁵, que s'il parvenait à avoir la nationalité polonaise, il pourrait devenir le futur roi de

Pologne ; il partit donc à Varsovie briguer – et en fin de compte, obtenir – l’indigénat polonais⁶. Les chances pour que Ligne devienne un jour souverain de Pologne étaient, pour ainsi dire, inexistantes. Néanmoins, il caressa longtemps cet espoir. Encore en 1786, il écrivait à Vandembroeck que si, à tout hasard, Stanislas Auguste mourrait d’une attaque d’apoplexie, il partirait *illico presto* pour la Pologne parce qu’il croyait toujours pouvoir en tirer « grand parti »⁷.

Finalement, l’engouement de Ligne pour la République polonaise dura aussi longtemps que la partie qui se jouait en Europe centrale laissa présager un dénouement favorable, autrement dit, tant que la survie du pays sous la houlette russe restait envisageable. Mais à partir du moment où, à la fin des années quatre-vingts, le pays s’aventurera sur la voie des réformes et que, nourri par le séditieux exemple français, il s’insurgera contre le protectorat russe, entraînant ainsi un deuxième et puis, en 1795, un troisième et définitif démembrement territorial, Ligne cessera de lorgner du côté de la Pologne. Pis, il commencera à pester contre elle. Les *Fragments de l’histoire de ma vie* sont parsemés des fulminations princières contre les idées républicaines et libertaires qui avaient envahi la Pologne ; on en trouve aussi des éclats dans le *Voyage à ma chaise percée* ou encore dans les *Portraits*. En fait, Ligne est allé jusqu’à consacrer à ses fulminations un opuscule entier... Cet opuscule, où du haut de ses soixante-quatre quartiers de noblesse, Ligne fait le bilan de l’aventure républicaine de la Pologne, s’intitule *Réponse à un livre sur la Pologne qui vient de paraître en 1797*⁸.

La *Réponse*, comme nous le verrons, est un texte singulier à plus d'un égard. Une des ses grandes spécificités réside dans le fait qu'elle n'est déchiffrable qu'à travers un autre livre – le livre auquel elle « répond » ; il faut donc pour la comprendre avoir lu cet autre livre. Mais ce n'est pas tout. Il faut aussi avoir une bonne maîtrise de l'histoire polonaise. Sans ces deux réquisits, ce texte écrit « à la diable », où tout n'est qu'exclamations, ellipses et sous-entendus, reste inintelligible... Ainsi, avant de partir à la découverte de ce nouveau texte du prince de Ligne, il nous faudra faire un double détour. Le premier crochet que nous ferons, consistera à retracer l'itinéraire que cette *Réponse* a dû suivre pour arriver de Vienne à Cracovie, où nous l'avons découverte ; le second, à examiner brièvement le livre auquel elle réplique. Ensuite, sans plus de déviations, nous nous pencherons sur le texte à proprement parler, sur son contenu et sur sa forme.

La *Réponse à un livre sur la Pologne* est, comme nous l'avons dit, un texte jusqu'ici inconnu. Le seul exemplaire, connu à ce jour, de ce livret d'à peine vingt-deux pages, est conservé à la Bibliothèque des Czartoryski à Cracovie. La couverture de papier cartonné qui le recouvre ne comporte aucun nom d'auteur : une brève note tracée à la main explique que cet ouvrage est une « Production ducal de son Altesse Monseigneur le Prince de Ligne ». Combien même cette précision serait douteuse, il suffit de feuilleter l'opuscule pour que nos doutes se dissipent. Au premier coup d'œil, on remarque que la typographie de ce petit volume est, casse pour casse, celle que les frères Walther ont employé pour éditer l'œuvre du prince de Ligne⁹. Et si

on va plus loin, si on se donne la peine de le lire, on s'aperçoit qu'il regorge d'idées, mais aussi de formules, de jeux de mots et de procédés stylistiques qui sont, comme nous le verrons, typiquement « ligniens ».

Au reste, le fait que la *Réponse* ait été retrouvée à la Bibliothèque des Czartoryski – et non pas ailleurs – corrobore l'hypothèse selon laquelle Ligne en serait l'auteur. Et cela parce que, à l'origine de la Bibliothèque des Czartoryski, il y a la collection privée du prince Adam et de sa femme, Isabela Flemming. Le prince Adam était un ami d'enfance de Ligne et Ligne prétendait lui être « tendrement attaché »¹⁰ car il était « un des êtres les plus distingués des quatre parties du monde »¹¹. Et il est vrai que les deux hommes se ressemblaient à bien des égards et pouvaient éprouver, l'un pour l'autre, de l'estime. Ils cultivaient tous deux cet esprit fin et brillant, si caractéristique du XVIII^e siècle, et tous deux étaient pareillement épris de l'art militaire, des belles-lettres et des jardins¹². D'ailleurs les contemporains associaient ces deux hommes de façon presque naturelle : « L'esprit [du prince Czartoryski] était fin, brillant, primesautier ; je n'ai jamais rencontré que le prince de Ligne qui pût lui être comparé à cet égard »¹³, écrivait Anna Potocka. La politique était le seul point sur lequel ils avaient des positions radicalement différentes. Autant Ligne était un conservateur, autant Czartoryski appartenait à la faction réformiste de la noblesse polonaise ; il est un des instigateurs des mutations politiques et sociales qui aboutirent, en 1791, à la rédaction de la Constitution du 3 mai¹⁴. Cette Constitution qui affirmait

la souveraineté populaire et instaurait la séparation des pouvoirs prônée par Montesquieu, devait limiter les privilèges de la noblesse. On pensait qu'en mettant une bride à la ploutocratie qui sévissait en Pologne, l'Etat se renforcerait et recouvrerait son indépendance et les territoires qui lui avaient été annexés lors du premier équarrissage des frontières polonaises. On se trompait. Le texte constitutionnel s'avéra une véritable gifle à la figure de Catherine qui, depuis 1772, étendait son protectorat sur la Pologne ; avec l'appui d'une poignée des aristocrates polonais opposés aux changements en cours et celui de la Prusse, elle envahit et dépeça une seconde fois le pays en 1793. Une année plus tard, au printemps 1794, les Polonais se sont insurgés contre la Russie précipitant ainsi le troisième et ultime partage de la République¹⁵.

On peut supposer que Ligne aurait donné un exemplaire de sa *Réponse* au prince Adam, précisément, parce que ce dernier était un des démiurges de ces réformes qui ont accéléré la disparition de la Pologne et contre lesquelles Ligne s'insurge dans son petit ouvrage. L'hypothèse que Ligne ait offert son livret à Czartoryski dans le cadre d'une confrontation d'idées est d'autant plus alléchante que ce dernier séjournait alors souvent à Vienne¹⁶.

Mais on pourrait aussi imaginer qu'avant de rejoindre la bibliothèque des Czartoryski, l'opuscule ait transité par une tierce personne. Cette personne pourrait être la sœur d'Adam, la princesse maréchale Lubomirska (celle-là même qui tenait salon dans le somptueux hôtel de la Mülkerbastei, sur les remparts de Vienne, à deux pas de la

« maison rose » du prince et qui était la grand-tante de Rosalie Rzewuska...). Comme le prince Adam, elle comptait parmi le petit groupe de ceux que Ligne appelait « mes gens »¹⁷. D'après le prince, la vieille princesse prenait un malin plaisir à paraître fantasque pour tout Vienne et ne cessait de l'être que pour lui. Il s'en émouvait toujours et ne pouvait s'empêcher de l'aimer et de lui vouer une amitié sincère¹⁸. Du reste, cette richissime Polonaise excentrique incarnait, à elle seule, tout le charme et le piquant de l'esprit français dont le prince raffolait. Par exemple un jour, lorsqu'elle vit Ligne à la messe, lui, ce chrétien récalcitrant, elle s'exclama : « Tout chemin mène à Rome. »¹⁹ Elle sous-entendait par là, fort malicieusement, qu'il était bon de voir le prince à l'église, même si ce n'était pas la foi qui l'y poussait mais les exhortations de la jolie Rosalie²⁰. Ligne trouva ce petit mot fantastique : « C'est excellent ! Et bien dans son genre ! Il y a 20 traits de conversation d'elle à citer, tous les jours. »²¹ Mais la complicité qui existait entre Ligne et la princesse maréchale, comme on avait coutume de l'appeler, s'étendait au-delà de la sphère mondaine ; c'est dans leur attachement commun à l'Ancien Régime et à ses valeurs qu'elle était la plus perceptible. Si Ligne avait remis sa *Réponse* à la princesse, il aurait au moins eu l'assurance qu'elle lirait cet écrit farouchement anti-révolutionnaire en hochant la tête avec approbation²².

En fin de compte, quel que fût réellement l'itinéraire de la *Réponse*, une chose est certaine : ce livret n'a pas rejoint la collection des Czartoryski « par hasard » ; il y a une corrélation manifeste entre sa présence dans la col-

lection du plus patriotique des couples polonais²³ et le fait qu'elle soulevait la question de la Pologne, à une époque où celle-ci n'existait plus.

Mais précisément... qu'est-ce qui a incité Ligne à soulever la question de cette Pologne disparue ? Quel livre l'a poussé à prendre la plume ? Il ne le dit qu'à demi-mot. Son opuscule s'adressait, de toute évidence, à un public bien ciblé d'aristocrates polonais qui savaient pertinemment bien à qui il rétorquait, par conséquent, il n'était pas nécessaire qu'il le signale clairement. Même si une telle nécessité n'existait pas, il prit toutefois la précaution d'insérer dans son texte quelques indications à mêmes d'aiguiller un lecteur imprévu et de lui permettre d'identifier le livre auquel il répond²⁴. C'est ainsi que nous pouvons d'affirmer en toute certitude qu'il s'agit de l'*Histoire de la révolution de Pologne en 1794, par un témoin oculaire* de Józef Zajączek, publiée en 1797 à Paris, chez l'éditeur Magimel.

Józef Zajączek (1752-1826) était un des généraux qui, sous les ordres de Tadeusz Kościuszko²⁵ et du prince Joseph Poniatowski²⁶, avaient dirigé les régiments polonais durant l'Insurrection de 1794. Ce n'était ni un homme particulièrement bon, ni particulièrement mauvais ; comme bien d'autres, il fut pris dans l'engrenage d'une époque qu'il s'efforça de marquer de son empreinte. L'histoire en a retenu pourtant l'image sombre d'un homme brillant mais acrimonieux et rongé par l'ambition, qui tel une girouette, changeait d'opinion politique au gré des événements. Norman Davies cerna joliment ce personnage en

écrivait à son sujet : « [He] was a ‘Jacobin turned chauvinist’ and that on the assumption of power he abandoned all the ideals which he had nurtured in opposition. »²⁷ Effectivement, de jacobin débordant d’idées insurrectionnelles contre l’occupant russe durant les années quatre-vingt-dix, Zajączek se reconvertit rapidement en bonapartiste et émigra en France, pour finalement finir sa vie comme vice-roi du duché de Varsovie (1815-1826), au service du tsar Alexandre. La comtesse Anna Potocka, qui le connut durant cette dernière période, n’a vu en lui qu’un homme incolore et passablement médiocre. Il était pour elle un « vieillard décrépît, dépourvu de toute notion administrative et dont le caractère faible et le dévouement à la nouvelle dynastie assur[aient] d’avance la docilité. »²⁸ L’imaginaire collectif en fit pourtant un antihéros, une sorte d’éminence grise, œuvrant dans l’ombre. On se souvient de lui comme du général qui nourrissait une haine féroce à l’égard du héros national, le prince Joseph Poniatowski²⁹.

Zajączek avait décidé de consigner ses souvenirs par écrit pour faire savoir au monde ce qui s’était réellement passé en Pologne l’année de l’Insurrection de Kościuszko et en quoi cette dernière avait consisté. Il voulait prouver que même si la révolution polonaise s’était nourrie des jacqueries françaises, même si elle a connu des débordements de violence populaire, même si l’armée nationale était majoritairement formée par des paysans-soldats, elle était avant tout une révolte contre l’occupation Russe. Et il est vrai que peu d’Européens voyaient dans le soulèvement polonais un acte de courage désespéré ; par contre, nombreux étaient ceux qui, comme le prince de Ligne,

le considérait comme un dangereux soubresaut de jacobinisme, maté à temps. Encore plus nombreux était ceux qui, absorbés par la Révolution française, ne savaient même pas que « quelque chose » s'était passé en Pologne ; d'autres ne voulaient pas le savoir et détournait les yeux. Zajaczek désirait également se servir de cet ouvrage pour dénoncer le manque de savoir-faire et de coordination d'une certaine faction de généraux polonais qui, issus de la plus grande noblesse, ne partageaient pas ses convictions radicales, jacobines et populistes à outrance. En retraçant l'insurrection, manœuvre par manœuvre et bataille par bataille, en soulignant toutes les erreurs tactiques et toutes les gaucheries diplomatiques commises, il voulait prouver que l'échec de l'Insurrection leur incombait. En somme, l'*Histoire de la révolution de Pologne* devait être, d'une part, un plaidoyer en faveur de l'Insurrection et, de l'autre, un réquisitoire contre un groupuscule de commandants prétendument incompetents, comme Joseph Ponia-towski. Afin d'authentifier ses dires, Zajaczek joignit à son livre un *Recueil d'actes authentiques* constitué par vingt-quatre documents publiés par les puissances belligérantes et décida de tracer un bref panorama de l'histoire de la *Rzeczpospolita*. Ce récit, qui commence avec l'élection de Stanislas Auguste, est scindé en deux temps : le premier temps est celui du « déclin » de la Pologne ; il correspond à l'époque chaotique du début du règne de Stanislas, où la noblesse jouissait encore d'une *liberté dorée* et avait la mainmise sur tous les organes étatiques. Cette période anarchique s'est soldée par le premier partage du pays et par l'exil forcé de la noblesse. Le second temps est

celui de « l'éveil » ; il débute avec le retour au pays d'une noblesse acquise aux idéaux des Lumières et encline aux réformes, se poursuit avec la rédaction de la Constitution du 3 mai et atteint son paroxysme avec l'Insurrection de 1794. Le livre se termine sur l'explication de l'échec de l'Insurrection³⁰.

L'œuvre de Zajaczek est intéressante à plus d'un point : elle offre une bonne rétrospective historique ; elle constitue une analyse sociopolitique pertinente ; enfin, elle est un journal de guerre scrupuleux. Toutefois, elle n'échappe pas à un écueil – celui de l'endoctrinement. L'*Histoire* est filtrée par le prisme de la doctrine jacobine et elle tente, à tout prix, de la promouvoir. Du coup, des faits s'en trouvent biaisés, des jugements dénaturés. Par exemple, dans les marges de l'exemplaire de l'*Histoire de la révolution de Pologne* que nous avons eu entre les mains, une plume inconnue a tracé quelques mots qui démentent formellement la façon dont Zajaczek présente un événement. Ce commentaire laconique commence par un « ce n'est pas vrai » lourd de sens et qui n'est pas sans rappeler la note marginale que le père de Saint-Simon mit dans tous les exemplaires des *Mémoires* du duc de la Rochefoucauld : « L'auteur en a menti ! »³¹. Cette note offusquée ouvre la voie à la riposte du prince de Ligne.

Ligne a probablement reçu l'*Histoire de la révolution de Pologne* dans un colis envoyé par le libraire parisien, Magimel. Ce libraire, qui tenait boutique au n° 61 du quai des Augustins, était spécialisé dans l'édition et la vente des ouvrages traitant de l'art militaire et il approvisionnait la

famille de Ligne en manuels de tactique, guides de stratégie et autres mémoires de guerre³². Ligne, lui-même auteur d'un *Journal de la guerre de Sept Ans* ainsi que d'innombrables considérations sur l'art de militaire, était grand amateur de ce genre d'ouvrages ; il les lisait scrupuleusement et allait parfois jusqu'à les marginer. Ce fut notamment le cas d'un exemplaire des *Rêveries* du maréchal de Saxe. Ligne recouvrit d'annotations de fines bandelettes de papier qu'il colla ensuite sur les marges du volume. L'ouvrage de Zajaczek, qui rentre pleinement dans cette catégorie de mémoires militaires, dut subir le même sort. Il ne fait en effet aucun doute que la *Réponse à un livre sur la Pologne* soit née des apostilles faites sur l'*Histoire de la révolution de la Pologne...* Elle en a gardé les renvois aux différentes pages, les phrases allusives et les tournures exclamatives propres aux annotations marginales ; elle en a conservé aussi le côté morcelé et désarticulé.

Malgré ces quelques « travers » qui rendent la lecture et, surtout, la compréhension de la *Réponse* relativement ardue, quatre fils conducteurs se dégagent avec clarté du texte. Ces quatre fils correspondent à quatre problématiques soulevées par Zajaczek. Le premier des fils conducteurs consiste en la critique de la Constitution du 3 mai ; le second, en la détraction de l'Insurrection de 1794 ; le troisième, en la justification des exactions commises par « Catherine le Grand » sur les territoires polonais et lithuaniens ; et le dernier, en la défense des personnages décriés par le général. Ces quatre fils rouges expriment une idée centrale : le mécontentement de Ligne face à un ordre des

choses qui n'est pas le sien, qui n'est pas celui qu'il souhaitait et, donc, qu'il ne peut pas comprendre. En effet, cet opuscule, avant même d'être une « réponse » à un autre texte, est une exaltation de l'ancien système gouvernemental polonais, mais aussi, plus largement, de l'Ancien Régime. Au fond, une fois encore, Ligne s'y fait laudateur de Trianon et contempteur de la cocarde tricolore.

Le prince ouvre sa *Réponse* sur une critique minutieuse du nouveau texte constitutionnel polonais qui, inspiré de son prédécesseur américain, comportait onze articles : les articles I à IV énonçaient les nouveaux droits du clergé, de la noblesse, de la bourgeoisie et de la paysannerie ; les articles V à VIII définissaient plus particulièrement le système politique du pays ; les articles IX à XI constituaient une prolongation de l'article VIII qui établissait l'étendue du pouvoir exécutif, c'est-à-dire du pouvoir royal, et ils concernaient la régence, l'éducation du dauphin et le fonctionnement de l'armée³³. D'une manière ou d'une autre, en une phrase ou un paragraphe, Ligne trouvera à redire sur chacun d'entre eux, mis à part le premier et le troisième. L'article III de la Constitution qui réglait la situation des bourgeois n'intéressait pas le prince. Par contre, l'article I, qui faisait de la religion catholique la religion d'Etat tout en proclamant la tolérance vis-à-vis de toutes les autres croyances, ne heurtait pas ses convictions. Mais en dehors de ces deux articles, aucun dispositif mis en place par la Constitution n'a trouvé grâce à ses yeux. Tous induisent des « changements inutiles, ou pernicieux, ou impossibles. »³⁴

En premier lieu, c'est l'égalité parmi la noblesse, énoncée par l'article II, qui fut jugée « dangereuse »³⁵, aussi

dangereuse que serait périlleux d'assimiler le paysan au bourgeois et le bourgeois au gentilhomme. Ligne était convaincu qu'une pyramide sociale subdivisée à l'infini, et immuable dans sa subdivision, garantissait l'ordre et, par conséquent, prévenait le risque des mutineries. Dans son *Mémoire sur la Révolution française*, il répètera une fois encore ce qu'il avait déjà dit dans celui sur la Pologne et à maints autres endroits : « Plus il y aura de classes et de chaînes, depuis le roi jusqu'au portefaix, et plus il y aura de tranquillité dans le monde. »³⁶ En rédigeant ce deuxième article qui stipulait l'égalité entre la noblesse, les juristes polonais ne pensaient sans doute pas à la noblesse dans toute son étendue, comme l'avait compris Ligne, mais uniquement à la noblesse d'épée. L'écart entre les magnats dont la puissance surpassait de loin celle du roi et la *golota*, qui était une noblesse de terre appauvrie, était trop grand pour être comblé par un article de la Constitution ; une Constitution qui, contrairement aux textes fondamentaux français ou américains, ne proclamait absolument pas le principe d'égalité³⁷.

L'article IV de la Constitution concernait le sort de la paysannerie et énonçait pompeusement qu'elle était la force et la richesse du pays car elle formait la plus grande partie de sa population ; en conséquence, il faudrait qu'elle soit protégée par la loi. Cet article abordait un problème délicat puisque en Pologne, comme en Russie, les paysans étaient encore réduits au servage et vivaient dans des conditions d'une précarité extrême. Lors d'un de ses voyages en Pologne, Ligne eut d'ailleurs l'occasion de s'en rendre compte.

Il a décrit ainsi le tableau qui s'offrait à lui :

« J'ai été, en allant, et en venant, entouré d'une cinquantaine de brûlés qui sortaient successivement des trous où ils passent la nuit, n'ayant de quoi rebâtir leurs maisons, et qui m'auraient pris, la nuit, la charité qu'ils me demandaient en plein jour. J'ai passé une fois, à minuit, au milieu de quelques-uns de ces paysans réduits au désespoir par la fausse famine dont le mauvais gouvernement est cause dans toute la monarchie. »³⁸

Sept ans après la rédaction de la Constitution, au moment où Ligne écrivait sa *Réponse*, aucune instance qui aurait pu garantir cette protection, clamée par l'article IV, n'était encore mise sur pieds. Seule une clause mineure de l'article, certifiant l'hérédité des terres que cultivaient les paysans, était entrée en vigueur³⁹. Comme l'amélioration du sort des paysans n'était, en fin de compte, pas très grande, elle fut qualifiée par Ligne d'amélioration « prétendue »⁴⁰.

L'article V proclamait, selon l'idée émise par Montesquieu dans *De l'esprit des Lois*, la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Cette tripartition des pouvoirs, que la Constitution polonaise était la première à adopter, était un pas considérable dans l'instauration d'un régime républicain moderne. Bien évidemment, Ligne, farouchement anti-républicain, ne pouvait, ni ne voulait comprendre cette avancée. Pour lui, cette mesure n'était que le caprice de quelques hommes éclairés qui voulaient mettre en pratique les idées fantasques

et irréalisables de philosophes français. Il ironise donc sur la rapidité avec laquelle les Polonais, déçus, voudront retrouver leurs anciennes institutions centralisées : « ces beaux noms français de pouvoir législatif et exécutif les confondraient si bien qu'on serait obligé d'en revenir aux anciens abus, moindres encore que les nouveaux »⁴¹. Ce même article promulguait encore la division de la diète en deux chambres séparées. Toute la désapprobation du prince à l'encontre de ce germe de gouvernement représentatif, s'exprime dans une seule interrogation laconique : « Qu'était-ce que ces deux chambres ? »⁴²

L'article VII définissait le pouvoir exécutif et, par extension, le pouvoir royal. C'est lui qui attira le plus l'attention de Ligne car, dans l'absolu, il abolissait la monarchie élective et renforçait le pouvoir royal. Nous disons « dans l'absolu » car la formulation du début de l'article était malheureuse et prêtait fort à confusion. La phrase qui ouvrait l'article et qui stipulait l'abolition de la *libre élection*, en proclamant que la couronne de Pologne ne reviendrait plus jamais à un roi étranger, commençait par un maladroit : « le trône électif polonais »⁴³. Cette maladresse de forme était suivie par une autre, de fond : par le biais de cet article, Stanislas Auguste devenait un roi héréditaire alors que – et c'est là que le bât blesse – ne s'étant jamais marié, il n'avait pas de descendants légitimes. En plus, en montant sur le trône, il avait juré d'être un monarque élu librement ; il fallait donc qu'il le reste. Il fut donc convenu que le trône polonais deviendrait dynastique lors de l'élection suivante. On choisit Frédéric Auguste, l'électeur de Saxe, pour être le premier roi héréditaire de

Pologne. Par malheur, cet électeur, lui non plus, n'avait pas d'enfant mâle... On trouva donc comme solution à cette situation réellement cocasse de faire de la fille de l'électeur, Marie Auguste, l'infante de Pologne. On pensait, par exemple, à lui faire épouser Joseph Poniatowski, ainsi le trône serait resté dans la famille. Ligne, qui s'opposait bien évidemment à toute ingérence prussienne dans les affaires polonaises, était contre l'accession de Frédéric Auguste sur le trône polonais et plus encore contre celle de sa fille ; il pointe donc du doigt les faiblesses d'une telle mesure :

« L'infante de Pologne jetait un teint de ridicule sur tout cela ; chaque élection dans une nouvelle famille, si l'espèce d'infant n'avant pas d'enfants, aurait encore attiré les troupes des voisins dans le Pays. »⁴⁴

Ligne soutenait fermement un tout autre candidat pour la couronne polonaise : Nicolas, le frère du tsar Paul I^{er}. « Que leur empereur fasse son frère Nicolas, prince charmant, roi de Pologne, avec l'ancienne constitution »⁴⁵ s'exclamait-il dans ses *Fragments*. En réalité, déjà dans son *Mémoire sur la Pologne*, Ligne émettait un avis sceptique sur le passage de la royauté élective à la royauté héréditaire. Il conseillait aux Polonais de laisser Stanislas se choisir un coadjuteur qui, en temps voulu, deviendrait son successeur. Il leur disait de le chercher « à la cour, à la chasse, ou à la charrue, peu importe »⁴⁶, à condition que ce futur roi soit despote plutôt que républicain.

Les neuvième et dixième articles sont abordés d'une façon très brève. De l'article IX qui réglait la question de

la régence, Ligne dit, sans grand fondement, qu'il avait tous les désavantages d'un interrègne. Par contre l'article X qui concernait l'éducation des enfants du roi, lui offre l'occasion de plaisanter sur la gaucherie avec laquelle fut formulé l'article VII : « L'article 10 de l'éducation du prince royal, fils d'un électeur qui n'avait pas d'enfants mâles et qui ne voulait, ni ne pouvait accepter la couronne, était comique. »⁴⁷

L'article final qui organisait les forces armées et qui était « le plus nécessaire »⁴⁸ pour Ligne, était traité trop légèrement à son goût. Il établissait seulement les cas dans lesquels l'armée nationale pourrait être levée et soulignait que celle-ci dépendait directement du pouvoir exécutif, c'est-à-dire du roi. Pour Ligne, si la Constitution fut un tel échec – et on retrouve là les réminiscences du *Mémoire* – c'est parce qu'elle n'instituait pas une bonne armée ni un bon trésor⁴⁹.

Ces articles n'étaient pas parfaits. Mais ils n'étaient pas non plus « écrit[s] d'une manière si vague, si sujette aux interprétations, et aux contradictions »⁵⁰ que Ligne le prétend. Ceux qui les ont rédigés, étaient persuadés qu'ils mèneraient le pays sur la voie des réformes, qu'ils seraient l'armature sur laquelle il pourrait se reconstruire. Ligne pensait bien évidemment tout autrement. Pour lui, renoncer à la « véritable monarchie »⁵¹ au profit d'une monarchie constitutionnelle, c'était affubler le roi d'un pouvoir dérisoire :

« Le roi ne pouvait pas signer ce que les ministres n'auraient pas voulu signer : et le roi choisissait les

ministres. Les ministres étaient responsables et le roi ne l'était pas ; on entendait l'autorité du roi, parce que sans cela la république ne pouvait pas, dit-on, exister : et on lui disait : vous ne ferez rien par vous-mêmes, mais vous êtes le père de la nation. »⁵²

Il est vrai que la refonte du système gouvernemental amputait le souverain de tout un ensemble de prérogatives, elle l'aliénait aussi aux paragraphes d'un texte législatif. Néanmoins, elle avait le mérite de fixer clairement l'étendue de son pouvoir ; ce qui était une avancée majeure pour un pays habitué depuis deux cents ans à être une oligarchie nobiliaire. Mais pour Ligne, ce conservateur endurci, il était difficile d'admettre que si l'histoire avait suivi un cours légèrement différent, les changements apportés par la nouvelle Constitution auraient pu être salutaires pour la Pologne. Pour lui, elle était vicieuse à la base :

« Quelques demi raisonnables m'ont dit : il est vrai, que notre constitution était un rêve : mais c'était un beau rêve. C'est cette dernière partie-ci que je ne peux leur accorder. »⁵³

Ligne était intimement convaincu qu'en semant le trouble dans les esprits et en donnant de faux espoirs d'une Pologne souveraine et – par extension – indépendante, la Constitution a conduit la nation polonaise à commettre la seule chose qu'elle n'aurait pas dû faire : s'insurger contre le protectorat russe. Il faut dire qu'en condamnant avec une telle opiniâtreté l'insurrection polonaise, Ligne ne faisait pas figure de solitaire. Dans la décennie

qui suivit la Révolution française, peu nombreux étaient ceux qui osaient défendre le *fait révolutionnaire*. Le droit imprescriptible de l'homme à la « résistance à l'oppression » était regardé avec réticence ; l'image des orageuses journées de la Terreur était restée gravée dans les esprits. Dans le sillage du fameux *Reflection on the Revolution in France* de Burke, la pensée réactionnaire s'affirmait : des Bonald, des Maistre et autres Chateaubriand s'en revendiquaient. Un des rares penseurs à aller à contresens de cette nouvelle tendance, était Kant. Il défendait le droit constitutionnel français à la révolte, bien que la façon dont il l'interprétait fût à l'opposé de la culture révolutionnaire française. Pour lui, toute rébellion était justifiable à condition d'être « un moyen légitime de renverser le pouvoir oppresseur de ce qu'on nomme le tyran. »⁵⁴ Autrement dit, il admettait dans l'absolu une révolution comme celle qui s'était passée en Pologne, mais celle-ci ne pouvait se dérouler qu'en suivant une voie légitime dictée par le droit. Ce qui n'était pas le cas, puisque ce droit n'était pas inscrit dans la Constitution polonaise. S'il est peu probable que Ligne se soit penché sur les écrits politiques de Kant, ses propensions conservatrices ont dû le porter à lire les *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre. Même s'il n'était tenant d'aucune école de pensée sinon de la sienne, Ligne a dû apprécier les idées de ce théoricien réactionnaire, de même que le verbe acéré dont il se servait. Les deux hommes portaient sur la Révolution un même et implacable jugement : ils l'exécraient purement et simplement⁵⁵. Dans son très bref *Mémoire sur la Révolution française, ses causes et ses effets*, Ligne résu-

mera l'impressionnant volume de Maistre en une formule, comme à son habitude, courte mais combien parlante :

« J'écris ceci : les sots, les scélérats, les gens d'esprit, erreurs, horreurs, stupeur. Voilà le titre, épigramme, épigraphe, comme on voudra l'appeler, de l'histoire des révolutions de France, de Hollande, de Pologne, de Suède, d'Amérique. »⁵⁶

La Révolution française avait traumatisé le prince. La tempête qu'elle avait déclenchée au-dessus de la France, emporta des êtres auxquels il avait été tendrement attaché. Sous les décombres qu'elle laissa derrière elle, gisait un monde auquel il avait appartenu et qu'il avait aimé. Il devint donc farouchement, inconditionnellement, anti-révolutionnaire. Lorsque, en 1794, éclata en Pologne une insurrection, Ligne avait déjà adopté la position *ad hoc*. Pour lui, l'histoire se répétait simplement : les dangereux idéaux jacobins, dont la proclamation de la Constitution du 3 mai avait été un signe avant-coureur, s'étaient implantés dans un nouveaux pays, par conséquent, il fallait les éradiquer. L'anti-jacobinisme de Ligne atteignait des proportions tellement extrêmes qu'un jour il alla jusqu'à féliciter le maréchal Souvarov, qui avait maté la sédition polonaise, d'avoir anéanti la Pologne⁵⁷.

Le plus surprenant demeure cependant que Ligne, cet observateur avisé de la République du Nord, n'ait pas compris l'importance des revendications nationalistes que véhiculait la Révolution polonaise. Il voyait dans les événements de 1794 une réplique exacte des faits survenus en 1789 en France. Pourtant, ce n'était pas le cas. Même si elle

s'était nourrie de cette idéologie jacobine vilipendée par Ligne, l'insurrection polonaise n'était pas un soulèvement du tiers-état contre les abus de la classe dirigeante mais la lutte de tout un peuple contre un envahisseur étranger. Et c'est fort différent. Cette méprise sur le caractère de la révolution polonaise vient peut-être du fait que Ligne était *cosmopolite*. Et être cosmopolite dans le sens de la sociabilité du XVIII^e siècle, c'était, comme l'a remarqué fort justement Jean-Pierre Blois, être d'emblée réfractaire à la Révolution nationale⁵⁸. A la lumière de cette affirmation, prétendre que Ligne n'avait pas « compris » l'importance de la dimension nationale de la Révolution polonaise, devient incorrect. Par contre, dire que Ligne minimisait cette dimension-là, qu'il la caricaturait pour pouvoir faire ressortir, un peu obsessionnellement, la dimension gauchiste de la mutinerie, est plus juste. C'est par la dérision que, dans sa *Réponse*, Ligne ridiculise les élans patriotiques des Polonais et leurs déclarations emphatiques :

« La dernière goutte de son sang pour la patrie... la mort plutôt que les fers... les tourments plutôt que la honte... etc. On conçoit mal comment vivent encore ceux qui ont parlé si souvent de mourir. »⁵⁹

Il se moque également de leurs actes, empreints d'un nationalisme poétique et qui préfiguraient déjà les égarements romantiques :

« Les Duchesses de Longueville⁶⁰ de la Pologne, qui croyaient que leurs chiffres enlacés, les écharpes coquelicot, dont les jeunes sarmates étaient parés de leurs mains, allaient sauver la soi-disant République. »⁶¹

En fait, il semble que, pour Ligne, la Révolution de Kościuszko se résume en un seul jour : le 28 juin 1794. Par cette journée estivale, la nouvelle de la capitulation de Cracovie devant les armées russes arriva à Varsovie et la colère de la foule en transe retomba sur quelques « traîtres de la nation » qui sans aucun jugement furent traînés vers des potences de fortune et pendus. Une des plus célèbres victimes de cette frénésie populaire fut l'ami de Ligne, Ignace Massalski. Comme les autres « traîtres de la nation », il n'avait que du mépris pour la Constitution du 3 mai et par dépit s'était joint à la Confédération de Targowica⁶². Ligne fut choqué par la mort de Massalski, qui était pour lui un des rares hommes sensés en Pologne⁶³. Il n'est donc pas étonnant que ce premier et dernier débordement populaire ait durablement marqué son esprit et qu'il ait occulté les autres facettes de l'Insurrection.

Une autre connaissance de Ligne, le comte Moszyński⁶⁴, avait aussi failli perdre la vie ce 28 juin mais, sur les instances d'un homme d'influence, son exécution avait été différée et puis oubliée. Ligne dit à son sujet : « personne ne peut mieux que moi, rendre justice à la fidélité de principes sévères et à ses sentiments vraiment polonais. »⁶⁵ La référence aux « sentiments vraiment polonais » de ce russophile avéré prouve que l'avis de Ligne sur la question russo-polonaise n'a pas changé depuis 1788. Dix ans après avoir écrit le *Mémoire sur la Pologne* et alors que la situation internationale s'était sensiblement modifiée, Ligne considérait toujours que la République aurait dû se

soumettre à la Russie sans protestations :

« Le seul moyen [de survivre], je le répète, était celui qui eût paru odieux à toute la Pologne, celui d'avouer sa dépendance naturelle [à la Russie] ; résultat nécessaire de la position géographique, militaire et politique de la Pologne. »⁶⁶

Le raisonnement de Ligne était simple : puisque la Pologne n'a pas voulu s'incliner devant Catherine II, puisqu'elle a osé la braver alors qu'elle n'était pas en mesure de le faire, celle qui appelait l'Empire de toutes les Russies « son petit ménage » était en droit de prouver sa supériorité et d'envahir, même illégalement, le pays⁶⁷. Il faut dire que l'admiration de Ligne pour la despotique « Sémiramis du Nord » et pour l'empire qu'elle a bâti, s'était intensifiée parallèlement à l'aversion grandissante qu'il ressentait pour les soubresauts révolutionnaires. Cette admiration indulgente, qui frôlait l'adulation aveugle, le poussera jusqu'à déclarer avec philosophie que, de toute façon, « Catherine ne pouvait être que conservatrice ou destructrice de ce Pays-là. »⁶⁸

En fait, tout au long de sa *Réponse*, Ligne essaie de mettre l'accent sur l'inéluctabilité du sort que la Pologne a connu. A maintes reprises, il s'attache à souligner qu'en se soulevant contre l'Empire russe, la République mit en branle une mécanique que rien – aucun *deus ex machina* – n'aurait pu arrêter et qui l'a conduite vers sa disparition. Il affirme par là, qu'il est vain de ressasser sans cesse le passé et de le mettre au conditionnel, de même qu'il ne sert à rien de conspuer ceux qui ont mal agi par le passé ou

qui ont agi à tort. « Ce n'est qu'en se mettant à la place des Acteurs de l'Histoire qu'on peut les juger »⁶⁹, écrit-il. En somme, se servant de l'inexorabilité du destin comme d'un argument infailible, il démontre que les accusations dont abonde l'*Histoire de la Révolution de Pologne* sont inutiles, si pas honteuses. Et à Ligne de réfuter les clabauderies de Zajączek contre l'oisiveté et la corruption de la noblesse, contre l'incapacité des généraux qu'il connaissait et dont il pouvait certifier la valeur militaire, comme Wielhorski⁷⁰ ou Mokronowski⁷¹. « Comment l'auteur oset-il [leur] reprocher la moindre chose ? »⁷², s'indigne-t-il. A lui encore de démentir les accusations lancées à l'encontre du prince Poniatowski.

Pour le général Zajączek, Poniatowski était un être fourbe, qui menait une vie dissolue ; il était aussi un mauvais chef d'armée : il était désordonné et manquait d'énergie, ses offensives étaient trop lentes, trop rapides ou mal dirigées. Ces accusations, ces « atrocités »⁷³, Ligne ne pouvait pas les lire sans réagir, parce qu'elles étaient toutes inexactes (à l'exception du penchant que Poniatowski avait pour le libertinage et qui, aux yeux de Ligne, devait être très pardonnable...) et aussi parce qu'il portait une franche sympathie au prince Joseph, qui était un des meilleurs amis de son fils, Charles. Il en disait d'ailleurs beaucoup de bien dans les lettres qu'il écrivait à son oncle, Stanislas Auguste ; le roi, à son tour, s'extasiait sur l'amitié « si franche, si généreuse, si chevaleresque »⁷⁴ qui unissait Charlot et Pépi, comme les appelaient leurs proches, et qui faisait honneur au siècle. Mais si Ligne appréciait ce jeune homme, c'était surtout parce qu'il était « bien pour

la valeur, l'esprit militaire »⁷⁵ – qualité importante aux yeux de Ligne et qu'il souligne aussi bien dans ses *Fragments*, que dans le portrait qu'il trace de Pépi. Ce portrait, très chaleureux, le présente comme un beau parleur et un bretteur aimé de tous, comme un homme droit et noble qui « vit une partie de la journée sur sa figure, et l'autre sur son âme ; la première annonce de la noblesse, de la valeur, de la franchise, de la générosité et la seconde tient ce que l'autre promet. »⁷⁶ Comme Charles de Ligne, Poniatowski fit ses grades dans l'armée autrichienne où il était officier. Encore jeune, il se distingua particulièrement lors de la prise de Sobacz, durant la guerre russo-turque. Madame Vigée-Le Brun, qui l'avait rencontré peu de temps après la campagne de Crimée, écrit à son sujet :

« A l'époque où je l'ai connu à Saint-Pétersbourg, il pouvait avoir vingt-cinq à vingt-sept ans [...], il venait de déployer une si prodigieuse valeur, de si grandes connaissances militaires dans la dernière guerre contre les Turcs, que la voix publique le proclamait déjà grand capitaine, et je m'étonnais en le voyant, qu'on pût avoir acquis si jeune une si haute réputation. »⁷⁷

Un an après la guerre contre les Ottomans, Stanislas Auguste convoqua le jeune prince pour prendre, avec Kościuszko et Wielhorski, le commandement de l'armée nationale. Devenu général, il prit part à la guerre russo-polonaise en 1792 ainsi qu'à l'Insurrection de 1794 où, de concert avec Kościuszko, il fit véritablement des prodiges. Après la défaite napoléonienne à Iéna, il devint une fois encore commandant de l'armée nationale et prit part à tou-

tes les batailles du front Est. Celui que Bonaparte appelait le « Boyard polonais » périt en 1813 dans les eaux d'Elster, près de Leipzig. Il venait d'être nommé maréchal de France. Peu après sa noyade, Ligne écrira attristé :

« Je pense sans cesse aux deux hommes que j'aimais et regrette le plus après... ce malheureux, loyal, brave prince Poniatowski, mort à la vérité comme un héros : et mon cher, excellent, obligeant, plein d'esprit et de bonhomie (sans qu'on l'ait reconnu assez généralement) Narbonne. »⁷⁸

Le dernier personnage en faveur duquel Ligne intercédait, sera Stanislas Auguste. C'est aussi à lui qu'il consacra le plus long plaidoyer. Il faut dire que Stanislas était un personnage fort controversé et si Zajączek n'a pas pesé ses mots pour le critiquer, il n'était pas le seul à le faire. Et pour cause. Le roi était un *bel esprit* et il déplorait le fait que le pays sur lequel il régnait, croupisse dans un marasme d'inculture. Il pensait qu'inculquer les arts aux Polonais, les mettrait sur la voie des Lumières et lénifierait leurs mœurs. Faire de sa nation une nation éclairée, susceptible d'adhérer aux réformes qu'il imaginait pour elle, était son ambition principale. Tous les jeudis, il réunissait dans son salon de marbre l'élite intellectuelle polonaise, et occasionnellement quelque étranger de renom, pour discuter avec eux de culture et de politique. C'est lors d'un de ces « dîners de jeudi » qu'émergea, par exemple, l'idée de la formation de la Commission nationale de l'éducation – l'équivalent du premier Ministère de l'éducation – ainsi que le projet de la Constitution du 3 mai. Le

problème, c'était que Stanislas Auguste repensait la Pologne sur papier, mais ne savait pas la changer en réalité. Trop philosophe, il n'était pas assez despote pour égaler un Frédéric ou une Catherine qui régnaient d'une main de fer sur leur pays. Les méthodes coercitives n'étaient pas faites pour lui ; la violence préventive ne rentrait pas non plus dans son champ d'action⁷⁹. Beaucoup – et Ligne en premier – lui reprochaient son manque de sens pratique. Ligne écrivit d'ailleurs en ces termes dans un portrait qu'il fit du roi :

« [Stanislas Auguste était] le plus beau, le plus aimable, le plus spirituel, le plus rempli de grâces, d'éloquence, des meilleurs qualités de société dont il faisait les délices, et [le] plus médiocre pour gouverner son pays. »⁸⁰

Dans son livre, Zajączek exprime la même idée mais d'une façon plus crue :

« Le trône de Stanislas était un asile de fripons, et sa cour un amas de ce qu'il y avait en Europe de plus abject. Ce prince aimait par goût la littérature, il connaissait quelques sciences curieuses, mais il manquait des connaissances qui conviennent à un monarque. Architecte, jardinier, connaisseur en tableaux, orateur facile, prince méprisable. »⁸¹

Si Zajączek se permettait de critiquer Stanislas aussi âprement, c'était parce que ce dernier avait adhéré à la Confédération de Targowica. Le roi, qui avait personnellement collaboré à l'élaboration de la Constitution du 3 mai et avait soutenu l'Insurrection, opéra en plein milieu

de la révolte un revirement politique impensable et se joignit aux partisans du *statu quo ante*. La nouvelle de sa trahison parvint aux dirigeants de l'armée nationale alors que celle-ci venait de remporter la bataille de Zieleńce et s'apprêtait à mener une offensive déterminante contre les armées russes. Elle les ébranla à un point tel, qu'ils décidèrent d'eux-mêmes de cesser les combats et c'est ainsi que l'Insurrection faillit... Si les diverses accusations dont le général Zajączek a parsemé son livre n'étaient pas toujours fondées, celles qui visaient le roi l'étaient amplement. Etrangement, c'est ce roi plein de faiblesses et que, d'après Raymond Trousson, Ligne n'aimait point⁸², qu'il s'attachera à disculper le plus férocement dans son opuscule. En le présentant comme un malheureux « jouet des événements »⁸³, il excusera, une à une, ses décisions malhabiles et ses actes maladroits ; il mettra en avant son zèle réformateur, l'amour qu'il portait à son pays et ses bonnes intentions ; il soulignera enfin son extrême bonté et son intégrité. Il rappellera par exemple, qu'il « a préféré, il y a vingt-cinq ans, à la gloire aisée de vaincre les Turcs, en commandant les armées russes, de déplaire à l'impératrice, en représentant qu'il ne voulait pas entraîner dans cette guerre la nation qui n'avait pas à se plaindre des musulmans. »⁸⁴ Et pour finir, Ligne saisira, dans une formule frappante, ce qui constituait le tragique dilemme de l'existence de Stanislas Auguste : il dira que les choix et les prises de position du roi passaient pour des maladresses en politique, mais pour des délicatesses en morale.

Est-ce par basse flagornerie que Ligne aurait mis autant d'acharnement à justifier les erreurs et les faux-pas d'un

roi qu'il savait médiocre ? Sans doute pas, puisque au moment où il traçait ces mots, le roi avait déjà abdiqué et, par conséquent, la courtoisie n'était plus de mise. Alors pourquoi ? La réponse à cette question se trouve peut-être dans le plaisir avec lequel Ligne rapporte à chaque fois les pointes et les traits d'esprit du roi. Par exemple, dans une lettre à la marquise de Coigny, où il relatait la rencontre sur le Boristhène entre Stanislas Auguste et Catherine II, il mentionne ces deux bons mots :

« J'allai dans une pirogue zaporavienne l'avertir de notre arrivée. Une heure après, les grands seigneurs de l'Empire vinrent le chercher dans une brillante chaloupe, et en y mettant le pied, il leur dit, avec le charme inexprimable de sa belle figure et son joli son de voix : Messieurs, le roi de Pologne m'a chargé de vous recommander le comte Poniatowski. Le dîner fut très gai ; on but à la santé du roi, à une triple décharge de toute l'artillerie de notre flotte. En sortant de table, le roi chercha son chapeau qu'il ne put pas trouver. L'impératrice, plus adroite, vit où il était, et le lui donna. "Deux fois couvrir ma tête", dit le roi galamment, en faisant allusion à sa couronne ! "Ah ! Madame, c'est trop me combler de bienfaits et de reconnaissance." »⁸⁵

Dans une autre lettre, cette fois-ci adressée à Joseph II, il en fait autant :

« J'ai écrit l'autre jour au roi de la Pologne : Sire, l'orage gronde sur votre tête. Il m'a répondu, avec son esprit et sa grâce ordinaire, mais qui malheureu-

sement ne suffit pas pour gouverner, qu'il tâcherait de mettre un conducteur pour détourner la foudre. »⁸⁶

A bien y regarder, ces pointes, ces traits d'esprits, ces tournures de phrases au concetto recherché ne sont pas sans rappeler ceux d'un certain prince rose... Pour Philip Mansel, si Ligne avait une relation ambiguë, changeante, tour à tour flatteuse et dénigreuse par rapport à Stanislas Auguste, c'était justement parce que celui-ci lui ressemblait trop et à trop d'égards. Ligne aimait l'homme qu'était Stanislas Auguste, mais ne pouvait s'empêcher de maugréer contre quelqu'un qui était souvent cité comme son premier rival en charme et en esprit ; il pouvait critiquer le roi qu'était Stanislas Auguste, mais ne pouvait s'empêcher de défendre quelqu'un qui, en fin de compte, lui renvoyait l'image de ses propres échecs et faiblesses. Au fond, on peut dire que le roi de Pologne était pour Ligne, ce que le neveu de Rameau était pour Diderot... son reflet.

De par son contenu, la *Réponse* fait partie de cette catégorie de textes qu'on dit « engagés » – Ligne y défend clairement ses convictions royalistes et vilipende le républicanisme ; il s'y investit aussi affectivement. Par contre, il est déjà plus difficile de classer ce texte dans une catégorie formelle... Il constitue, en fait, une catégorie formelle en soi. Sous sa forme primitive, il se présente comme un ensemble d'annotations griffonnées dans les marges de l'*Histoire de la révolution de Pologne* ; sous sa forme définitive, il est toujours cet ensemble d'apostilles, mais c'est un ensemble réorganisé et figolé pour les

besoins de l'édition. Cette filiation entre la forme primitive et la forme définitive de la *Réponse* est très claire au début de l'opuscule, où les commentaires de Ligne dépassent rarement la longueur d'une phrase et se réduisent souvent à une exclamation ou à une question, comme s'ils étaient limités par le peu de place qu'offre une marge. Au fur et à mesure que le texte se développera, ce côté « marginal » s'estompera légèrement et les phrases s'allongeront ; l'écriture gagnera en fluidité. Néanmoins, jusqu'à la fin, Ligne fera précéder certaines de ses remarques par le numéro de la page à laquelle il se réfère.

Cette façon de commenter une œuvre n'est pas tout à fait nouvelle, puisque Ligne avait déjà agi de manière semblable pour gloser le *Lycée* de La Harpe. Là, toutefois, le numéro de chacune des pages qui avait attiré son attention était mis en exergue et suivi d'une courte notice⁸⁷. Ici, ce n'est pas le cas. Les numéros de pages – lorsqu'elles sont précisées, et ce n'est pas fréquent – sont mis en italique et intégrés dans le texte :

« ...et [l'auteur] se donne bien des peines pour faire entendre que Kosciuszko était trop faible et trop borné pour la place qu'il occupait. J'ai oublié de parler de la page 9. L'auteur... »⁸⁸

La *Réponse* n'a donc pas la même structure, ni la même rigueur formelle que le commentaire du *Cours de Littérature*. Le style de Ligne y est aussi plus scoriacé. En fait, il semble que pour une fois Ligne n'ait pas feint la négligence, mais qu'il l'ait délibérément pratiquée. On pourrait supposer que ce texte, qui en fin de compte rassemble

des idées longuement mûries, ait été écrit d'une traite et qu'il n'ait pas été retravaillé. Ou alors très peu. Supposons quelques biffures, quelques rectifications faites à la va-vite sur l'embarcation qui emmenait Ligne de Teplitz chez ses éditeurs, à Dresde⁸⁹. Dans ce cas-là, la *Réponse* serait un des plus beaux exemples « publiés » de la graphomanie compulsive de Ligne...

Dans le sillage de ce qui vient d'être dit et avant de clore définitivement cette analyse de la *Réponse*, dissipons les derniers doutes que nous pourrions avoir quant à l'authenticité de ce texte, somme toute, anonyme et en procédant à une brève analyse stylistique de la *Réponse* : jetons un coup d'œil sur une particularité syntaxique, un mot et trois figures de style, tous, très « ligniens »⁹⁰.

La particularité syntaxique de ce texte consiste dans l'emploi qu'on y a fait de la ponctuation. Et, c'est un fait, Ligne a une manière très personnelle de subdiviser les phrases à l'aide de points-virgules, et surtout, de deux-points. Il pratique fréquemment ce qu'on pourrait appeler « une mise en abîme de deux-points ». Pour obtenir cet effet, il place entre trois ou quatre phrases consécutives, non pas des points, mais une série de deux-points ; cela donne une espèce de phrase télescopique où les propositions s'ouvrent et débouchent les unes sur les autres. Regardons, à titre d'exemple, une phrase parmi tant d'autres, tirée des *Fragments de ma vie* :

« Voilà la 3^{me} grande sottise de Louis ! A quoi sert l'honneur sans le jugement ? Il a autant de l'un, qu'il a peu de l'autre : et c'est ce manquement qui le fait

agir pour la 3^{me} fois, non contre sa bravoure : cela ne serait pas possible : mais contre son devoir. »⁹¹

Comparons-la maintenant une phrase de la *Réponse* à la structure syntaxique identique :

« Les Polonais, ennemis de la constitution, l'auraient vue dérangée par ceux qui l'avaient faite, et ruinée par elle-même : et s'il n'avait pas été du caractère de Catherine II de se faire venger des offenses personnelles, l'impératrice de Russie aurait représenté seulement que la constitution rendait nulle la garantie des trois puissances, après le premier partage : et était par-là même une déclaration de guerre. »⁹²

On retrouve également dans la *Réponse* un verbe, fort peu usité à l'époque, mais que le prince semble affectionner. Il s'agit du verbe « particulariser », c'est-à-dire, exposer ou faire connaître (un fait) en détails :

« Il n'y a point d'arme d'un effet plus sûr et plus aisé à manier que la calomnie, surtout contre les souverains, qui doivent être impénétrables : lorsqu'on n'a besoin ni de particulariser, ni de prouver. »⁹³

Ce même verbe figure dans notamment dans les *Contes immoraux*⁹⁴. Quant aux figures de styles qui pourraient sortir de la plume de Ligne, en voici une :

« Les Saxons se plaignaient de ce que leur argent allait en Pologne. Les Polonais de ce qu'il allait en Saxe. Les Saxons, qu'un favori du roi fut un Sulkowsky⁹⁵ : et les Polonais de ce qu'un autre favori était Brühl. »⁹⁶

Cette figure forme un double chiasme composé de deux blocs de phrases à la construction quasi identique ; dans le premier chiasme comme dans le second, les Saxons sont opposés aux Polonais et ensuite les Polonais aux Saxons. La seule variation que Ligne introduise entre les deux ensembles consiste à séparer les phrases du premier bloc par un point et à juxtaposer les phrases du second à l'aide de deux-points. Afin que la formule soit plus fluide, le verbe « se plaindre » qui sert de base aux quatre phrases, n'apparaît que dans la première phrase et s'élide ensuite. On obtient ainsi des phrases plus courtes, qui se lisent à un rythme que Ligne affectionne pour ce genre de formules – le *staccato*.

Le second trait d'esprit à souligner est également un calembour, mais un calembour spécifique dans la mesure où il repose sur le double sens d'un mot, mais aussi sur l'étrange circularité de l'Histoire. Le fait que deux rois de Pologne consécutifs aient été détrônés et qu'ils aient porté le même nom de Stanislas (Stanislas I^{er} Leszczyński et Stanislas II Auguste Poniatowski), pousse Ligne à imaginer le jeu de mots suivant :

« La perte d'un trône toujours chancelant, fut assez peu sensible à l'autre Stanislas, bon, sans être auguste. »⁹⁷

La dernière figure de style que nous allons présenter, est celle-ci :

« Quantité de femmes très aimables que leur constitution peut-être a attaché à celle du 3 mai, et plusieurs de ces jeunes gens très brillants qui se sont battus

pour elle, n'ont pas eu le temps de l'approfondir : car avec l'esprit qu'ont les uns et les autres, ils auraient trouvé ce diffus que j'y ai remarqué. »⁹⁸

Cette figure ingénieuse est un calembour doublé d'une sorte d'hypallage. Ligne y joue sur le double sens du mot « constitution » qui signifie à la fois « complexion » et « texte fondamental » et, en plus, le mot « constitution » sert à la fois de sujet et de complément indirect au verbe « attacher ». Cependant, l'intérêt de ce jeu de mot ne réside pas tant dans son ingéniosité, que dans le fait qu'on le retrouve, sous une forme identique, dans les *Fragments de l'histoire de ma vie*. Une dizaine d'années après avoir écrit la *Réponse*, Ligne l'emploiera pour parler d'une de ses « passions » née à Varsovie et nommée Charlotte de Bernbrunn. A cause de ses origines polonaises, il l'appelaient Carliska et lui vouait un amour « enrhumé » car la jeune fille l'accueillait tous les jours chez elle mais refusait obstinément de fermer les portes du salon où ils conversaient. En partant de Presbourg où il l'avait rencontrée, Ligne écrit :

« Adieu chère C... < Carliska >. Adieu la Hongrie. Puisse la constitution de l'une, m'être plus utile que celle de l'autre ne sera à son roi. Je voudrais pour la première la continuation des négociations [...] et pour la seconde que les Etats assemblés avec le souverain, arrangeassent des secours d'hommes et d'argent. »⁹⁹

Ligne n'est pas le seul francophone à s'être intéressé au XVIII^e siècle à la Pologne. D'autres avaient été attirés par ce pays qui s'étendaient au-delà des marches de

Brandebourg, peuplé par des Sarmates moustachus qui portaient le sabre oriental, parlaient le plus parfait des français et s'adonnaient au parlementarisme à l'anglaise. Seulement, le regard que Ligne a porté sur ce pays est unique, parce qu'il est double. En prince de sang, courtisan et bon vivant, il le regardait avec attendrissement, comme la patrie des gens qu'il aimait et qui l'entouraient vers la fin de sa vie ; par contre, en militaire, diplomate officieux et historien amateur, il portait sur lui un regard froid, critique et, en fin de compte, pour quelqu'un qui prétendait ne pas s'intéresser à la politique, très politisé. La *Réponse à un livre sur la Pologne* en est la confirmation.

Notes

- ¹ Philip Mansel, *Le Charmeur de l'Europe : Charles-Joseph de Ligne (1735-1814)*, Paris, Stock, 1992, p. 93.
- ² La Pologne est devenue une *Respublica* en 1505, par l'édit *Nihil novi* ; elle s'est aussi dotée à l'époque d'une première Constitution. Celle-ci énonçait que seule la noblesse pouvait siéger au sénat – le *Sejm* – et élire le roi. A partir du XVI^e siècle, la Pologne était donc une monarchie élective, fondée sur un système de représentation nobiliaire.
- ³ Jean-Pierre Blois, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs (1714-1815) – Nouvelle histoire des relations internationales – 3*, Paris, Seuil, 2003, p. 210.
- ⁴ Lucien Bély, *Les relations internationales en Europe : XVII-XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., 2001, pp. 574-576 ainsi que Christophe Dwernicki, *Géopolitique de la Pologne*, Bruxelles, Editions Complexe, 2000, pp. 5-24.
- ⁵ Ignacy Jakub Massalski (1726-1794), prince polonais, oncle de la belle Héléne Massalska, était un ami du prince de Ligne. Il participa à la Confédération de Targowica et fut un détracteur de l'Insurrection de Kościuszko. Accusé de trahison envers la nation, il fut pendu.
- ⁶ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments de l'histoire de ma vie*, Etablissement du texte, introduction et notes par Jeroom Vercruysse, Paris, Honoré Champion, 2000, I, p. 79.
- ⁷ Philip Mansel, *op. cit.*, p. 98.
- ⁸ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse à un livre sur la Pologne qui vient de paraître en 1797*, [Dresde,

Walther], 1798, 22 p.

- ⁹ Remarquons que la note autographe de la couverture indique que ce livret est une « production ducale ». Plutôt que de faire référence au rang de l'auteur, cette précision laisse supposer que l'opuscule fût imprimé dans un duché. Il s'agirait, bien sûr, du duché de Saxe dont Dresde, la ville des frères Walther, était le joyau.
- ¹⁰ Charles-Joseph de Ligne, « Mémoire sur la Pologne » in *Mémoires et Mélanges historiques et littéraires*, Paris, Ambroise Dupont, 1827, II, p. 78.
- ¹¹ *Ibid.*
- ¹² Dans son itinéraire à travers les plus beaux jardins de l'Europe, Ligne se souviendra d'ailleurs de l'agréable jardin à l'anglaise qui encerclait le palais des Czartoryski, à Puławy. (Charles-Joseph de Ligne, *Coup d'œil sur Belœil*, Lecture de Manuel Couvreur, Bruxelles, Edition Labor, 2003, pp. 128-129).
- ¹³ Ctesse. Anna Potocka, née Tyszkiewicz, *Mémoires de la Comtesse Potocka : 1794-1820*, Paris, Librairie Plon, pp. 57-58.
- ¹⁴ Jerzy Skowronek, *Adam Jerzy Czartoryski, 1770-1861*, Warszawa, Wiedza Powszechna, 1994.
- ¹⁵ Pour de plus amples explications sur l'histoire polonaise : Norman Davies, *God's Playground: a history of Poland, vol. II – 1795 to the Present*, Oxford, Clarendon Press, 1986 ; Józef Gierowski & Stanisław Grodzicki, *Wielka historia Polski : Rzeczpospolita w dobie złotej wolności (1648-1763) – Polska w czasach przelomu (1764-1815)*, Kraków, Oficyna Wydawnicza, 2003, III ; Daniel Beauvois, *La Pologne : histoire*,

société, culture, Paris, La Martinière, 2004.

- ¹⁶ Après le troisième partage de la Pologne, le prince Czartoryski fut chargé des relations avec la Cour de Vienne, notamment parce que la majeure partie de ses terres se situait en Galicie qui était annexée par l'Autriche. Obligé de vivre à cheval entre deux pays, il mit à profit son étrange statut de *sujet mixte*, pour exercer d'un côté son rôle de député polonais et pour endosser, de l'autre, l'uniforme de général, et ensuite de feld-maréchal, autrichien. (Jerzy Skowronek, *op. cit.* ainsi que Ludwik Dębicki, « Feld Marszałek » in *Przewodnik naukowy i literacki*, Warszawa, p. 233).
- ¹⁷ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments, op. cit.*, p. 210.
- ¹⁸ *Id.*, p. 367.
- ¹⁹ *Id.*, p. 429.
- ²⁰ Le prince confesse d'ailleurs qu'il « est singulier que l'amour soit cousin germain de la dévotion : quand je ne vois pas si souvent M^{me} Rosalie, je l'aime moins et alors je manque quelques fois la messe. » (*Id.*, p. 414).
- ²¹ *Id.*, p. 429.
- ²² Rosalie Rzewuska, *Mémoires de la comtesse Rosalie Rzewuska*, Rome, Typ. Cuggiani, 1939, I, pp. 27-30.
- ²³ Après le premier partage de la Pologne, le prince et la princesse Czartoryski transformèrent leur domaine, les Puławy, en un véritable foyer de « polonité ». La princesse y fonda même le premier musée national, appelé *Le Temple de la Mémoire*. (Jadwiga Dackiewicz, *Paryż zdradzony czyli Isabela Czartoryska*, Lublin, Wydawnictwo lubelskie, 1975 ; Marek Rostworowski, (dir.), *Polakow portret własny*, Warszawa, Arkady, 1986, II,

pp. 80-81 ; Ctesse. Anna Potocka, *op. cit.*).

- ²⁴ La première indication se trouve dans le titre de la *Réponse* qui signale que le livre auquel elle « répond » a été publié en 1797. Les deux autres sont renfermées dans ces phrases : « Il n’y a pas une meilleure critique de la Constitution du 3 mai que l’ouvrage d’un enragé, patriote polonais, éclairé, pour le style tout au moins, par un enragé, patriote français. Qu’on lise la page 28 de la révolution de la Pologne, et qu’on se moque de la page 29... ». Au final, on sait que l’auteur du livre est un Polonais, que le livre, écrit inmanquablement en français, doit s’intituler à peu de choses près *La révolution de la Pologne* et qu’il a été publié en 1797.
- ²⁵ Tadeusz Kościuszko (1746-1817), général polonais et vétéran de la guerre d’indépendance américaine. Il était l’instigateur principal de l’Insurrection de 1794 et, aussi, son principal héros.
- ²⁶ Józef Poniatowski (Vienne, 1763-Leipzig, 1813), neveu du roi Stanislas Auguste et héros de l’indépendance polonaise. Il participa à l’Insurrection de 1794 ainsi qu’aux guerres napoléoniennes.
- ²⁷ Norman Davies, *God’s Playground: a history of Poland, vol. II – 1795 to the Present*, Oxford, Clarendon Press, 1986, p. 57.
- ²⁸ Henri Rossi, *Anna Potocka : Des Lumières au Romantisme*, Paris, Honoré Champion Editeur, 2001, p. 411.
- ²⁹ Jadwiga Nadziejka, *General Józef Zajączek 1752-1826*, Warszawa, Mon, 1975 ; Józef Gierowski & Stanislaw Grodzicki, *op. cit.*, pp. 551-672 et surtout p. 562.
- ³⁰ Józef Zajączek, *Histoire de la révolution de Pologne en*

1794, par un témoin oculaire, Paris, Magimel, 1797.

- ³¹ Malina Stefanowska, *Saint-Simon, un historien dans les marges*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 11.
- ³² En effet, une dizaine d'ouvrages publiés chez Magimel, dans les premières années du XIX^e siècle sont conservés à la Bibliothèque de Belœil. Etant donné leur date d'édition, il est peu probable qu'ils aient appartenu au prince lui-même, mais cela laissa supposer que Ligne ait commandé des livres chez Magimel lorsqu'il était à Vienne.
- ³³ Józef Gierowski & Stanislaw Grodzicki, *op. cit.*, pp. 516-517.
- ³⁴ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 5.
- ³⁵ *Id.*, p. 7.
- ³⁶ Charles-Joseph de Ligne, « Mémoire sur la Révolution française ; ses causes et effets », in *Mélanges historiques et littéraires*, Paris, Ambroise Dupont, III, p. 71.
- ³⁷ Józef Gierowski & Stanislaw Grodzicki, *op. cit.*, p. 516.
- ³⁸ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments*, *op. cit.*, I, p. 257.
- ³⁹ Józef Gierowski & Stanislaw Grodzicki, *op. cit.*, p. 517.
- ⁴⁰ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 3.
- ⁴¹ *Id.*, p. 5.
- ⁴² *Ibidem*.
- ⁴³ Józef Gierowski & Stanislaw Grodzicki, *op. cit.*, p. 519.
- ⁴⁴ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 4.
- ⁴⁵ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments*, *op. cit.*, I, p. 416.
- ⁴⁶ Charles-Joseph de Ligne, « Mémoire sur la Pologne », *loc. cit.*, p. 82.
- ⁴⁷ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 4.
- ⁴⁸ *Ibidem*.
- ⁴⁹ « C'est une bonne armée et un bon amas de trésor,

- qui opèrent plus sur les esprits ». (Charles-Joseph de Ligne, « Mémoire sur la Pologne », *loc. cit.*, p. 65).
- ⁵⁰ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 7.
- ⁵¹ *Id.*, p. 9.
- ⁵² *Id.*, pp. 6-7.
- ⁵³ *Id.*, p. 5.
- ⁵⁴ Emmanuel Kant, *Projet de Paix perpétuelle*, Paris, Nathan, 1991, pp. 51-52.
- ⁵⁵ Joseph Marie de Maistre, *Considérations sur la France*, Bruxelles, Editions Complexe, 1988.
- ⁵⁶ Charles-Joseph de Ligne, « Mémoire sur la Révolution française », *loc. cit.*, p. 73.
- ⁵⁷ Philip Mansel, *op. cit.*, p. 179.
- ⁵⁸ Jean-Pierre Blois, *op. cit.*, pp. 263-264.
- ⁵⁹ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 6.
- ⁶⁰ Anne Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville (1619-1679) était la sœur du Grand Condé. Mariée à Henry d'Orléans, duc de Longueville, elle était considérée comme la plus belle femme de son temps. Elle était également une des principales actrices de la Fronde – d'où l'emprunt de son nom pour désigner les femmes polonaises, tout aussi séditeuses.
- ⁶¹ *Id.*, p. 15.
- ⁶² La Confédération de Targowica était une organisation militaire (*cf. lat. confederatio*) formée par un petit groupe de nobles polonais et lithuaniens qui s'opposaient à la Constitution du 3 mai 1791 parce qu'elle limitait les prérogatives de l'aristocratie. Cette minuscule ligue, qui bénéficiait de l'appui de Catherine II, fit en 1792 appel à ses services et permit ainsi à l'ar-

mée russe de pénétrer une fois encore, impunément, sur le territoire polonais. L'entrée de l'armée russe en Pologne déclencha la guerre russo-polonaise et précipita le second partage de la Pologne.

- ⁶³ Henryk Rzewuski, *Pamiętki Spana Seweryna Soplicy, cześnika paranowskiego*, (Paris, 1839-1941) z autografu wydal i opracował Z. Szweykowski, Kraków, 1928. Virtual library of Polish literature : <http://monika.univ.gda.pl/~literat/soplica/index.htm#spis>
- ⁶⁴ Frédéric Joseph Moszyński (1738-1817), grand maréchal de la couronne.
- ⁶⁵ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 16.
- ⁶⁶ *Id.*, p. 21.
- ⁶⁷ *Id.*, p. 14.
- ⁶⁸ *Id.*, p. 22.
- ⁶⁹ *Id.*, p. 21.
- ⁷⁰ Michel Wielhorski (1755-1805), général polonais, servit également dans les rangs de l'armée autrichienne, aux côtés de Joseph Poniatowski et Charles de Ligne. Son père, ancien confédéré de Bar, demanda à Rousseau et à l'abbé de Mably de réfléchir sur un nouveau système gouvernemental pour la Pologne.
- ⁷¹ Stanislas Mokronowski (1761-1822), général polonais, avait été éduqué en France. En 1792, il se signala à la bataille de Zielinée que Ligne mentionne dans son écrit et, en 1794, il fut le commandant du régiment de Varsovie. Il est le second époux de la Princesse Marie Sanguszko, dite Madame de Cracovie.
- ⁷² *Id.*, p. 18.
- ⁷³ *Id.*, p. 16.

-
- ⁷⁴ « Les correspondants du prince : Stanislas Auguste Poniatowski, roi de Pologne » in *Annales prince de Ligne*, Bruxelles, 1926, VII, p. 34.
- ⁷⁵ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments*, *op. cit.*, I, p. 237.
- ⁷⁶ Charles-Joseph de Ligne, *Caractères et Portraits*, Edition critique dirigée par Daniel Acke, Paris, Honoré Champion Editeur, 2003, p. 303.
- ⁷⁷ Elisabeth Vigée-Le Brun, *Souvenirs de M^{me} Vigée-Le Brun*, Paris, Albin Michel, 1926, p. 182.
- ⁷⁸ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments*, *op. cit.*, I, p. 429.
- ⁷⁹ Adam Zamoyski, *Last King of Poland*, New York, Hippocrene Books, 1997 ainsi que Józef Gierowski & Stanislaw Grodzicki, *op. cit.*
- ⁸⁰ Charles-Joseph de Ligne, « Portait de Pharnabaze » in *Caractères et Portraits*, *op. cit.*, p. 399.
- ⁸¹ Józef Zajączek, *op. cit.*, p. 16.
- ⁸² Dans une note de bas de page des *Lettres et pensées du prince de Ligne*, Raymond Trousson fait remarquer qu'en dépit de son amabilité et de ses formules de courtoisie, Ligne n'aimait guère Stanislas Auguste. Pour appuyer ses propos, il cite un extrait des *Fragments* où Ligne écrit : « Tout aurait été à merveille si le roi de Pologne avait eu autant de raison que d'agrèments. » (Charles-Joseph de Ligne, *Fragments*, *op. cit.*, I, pp. 180-181).
- ⁸³ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 20.
- ⁸⁴ *Id.*, pp. 19-20.
- ⁸⁵ Charles-Joseph de Ligne, *Lettres et pensées du prince de Ligne, D'après l'édition de M^{me} de Staël, suivi de Fragments de l'histoire de ma vie*, Présentées et anno-

- tées par Raymond Trousson, Paris, Tallandier, Collection In-Texte, 1989, p. 109.
- ⁸⁶ *Id.*, pp. 154-155.
- ⁸⁷ Charles-Joseph de Ligne, *Mélanges, militaires, littéraires et sentimentales*, Dresde, Walther, 1795-1811, XXIX, pp. 125-250.
- ⁸⁸ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 16.
- ⁸⁹ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments*, *op. cit.*, I, p. 389 et II, p. 166.
- ⁹⁰ A notre connaissance, il n'existe pas d'étude stylistique systématique de l'œuvre du prince de Ligne, par conséquent, pour relever et analyser les quelques « particularités » du style de Ligne, nous nous référerons à notre intuition.
- ⁹¹ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments*, *op. cit.*, II, p. 247.
- ⁹² Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 9.
- ⁹³ *Id.*, p. 12.
- ⁹⁴ Charles-Joseph de Ligne, « Contes immoraux » in *Œuvres romanesques*, Paris, Champion, 2000, I, p. 152 et « Confessions ou Indiscrétion de mes amis » in *id.*, p. 213. Remarquons que ces deux écrits datent de la même période que la *Réponse*, c'est-à-dire de la fin des années nonante.
- ⁹⁵ Sułkowski, magnat polonais, était un ami intime d'Auguste III, qui était électeur de Saxe et roi de Pologne, et membre de son cabinet secret.
- ⁹⁶ Charles-Joseph de Ligne, *Réponse*, *op. cit.*, p. 6.
- ⁹⁷ *Id.*, p. 22.
- ⁹⁸ *Id.*, pp. 7-8.
- ⁹⁹ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments*, *op. cit.*, I, pp. 325-326.

WERONIKA KASPZRAK

**Glane ligniste dans les bibliothèques polonaises.
Notice à l'occasion d'une lettre¹**

Parmi d'autres trouvailles faites à la Bibliothèque des Czartoryski figure un curieux petit manuscrit de six pages. Sur le premier feuillet de ce manuscrit, une « Notice à l'occasion de cette lettre », griffonnée et soulignée par le prince, fait office de titre. N'étant qu'une notice jointe à une lettre, le texte commence *ex abrupto*, à savoir : « L'origine en est une bonté de 3 générations pour moi. »² Malgré cette ouverture elliptique, si caractéristique du style princier, on devinera au fil de la lecture qu'il s'agit des trois générations des Hohenzollern – de Frédéric II le Grand, de Frédéric-Guillaume II et de Frédéric-Guillaume III. Pourtant, si la *Notice* s'ouvre sur l'évocation des trois rois de Prusse que Ligne a eu l'honneur de connaître, elle ne leur est consacrée que partiellement. En vérité, les six pages qui la composent, sont dédiées à celle que M^{me} de Staël appelait « la plus belle femme qu'il m'ait été donné de rencontrer »³, à savoir, l'épouse de Frédéric-Guillaume III, l'étonnante Louise de Mecklembourg-Sterlitz (1776-1810).

La *Notice* est un hommage posthume à cette reine qui disparut, emportée par une infection pulmonaire, à l'âge

de trente-quatre ans et qui, malgré sa disparition précoce, eut le temps de devenir une héroïne dans la lutte contre Napoléon. Alors que la Prusse s'effondrait sous le poids de l'offensive française, elle tint tête à Bonaparte avec une insolence folle, mais aussi avec un charme incomparable, s'imprimant ainsi durablement dans l'esprit de ses contemporains⁴. Sa mort, qui provoqua un vif émoi dans la communauté internationale, ne laissa pas non plus Ligne indifférent, puisqu'il se rendit, à la fin du mois de juillet 1810, à ses funérailles. Peu de temps après la cérémonie, il envoya ses condoléances au mari de la défunte. Le 29 août de la même année, il reçut ces mots en réponse :

« Cher Cousin, s'il n'est que trop vrai que la perte d'une épouse chérie est le coup le plus accablant du malheur, il n'est pas moins sûr que l'intérêt général qu'inspire le décès prématuré de la mienne est fait pour adoucir la profonde douleur dont mon âme est déchirée. Je me suis nouvellement convaincu de cette consolante vérité en trouvant dans la lettre de V^ôtre Altesse l'expression de la sincère participation à ma peine. J'en apprécie toute la valeur, et si je suis sensible aux vœux que vous y faites Monsieur le Maréchal pour la conservation de mes jours, je suis bien aise de vous répéter que ce témoignage de V^ôtre attachement sera toujours cher à mon cœur. Je vous prie d'agréer l'assurance de la parfaite estime, etc. »⁵

Cet aimable billet du roi de Prusse a dû raviver chez Ligne le souvenir du récent décès de la reine, qui, lui-même, réveilla d'autres souvenirs, assoupis depuis long-

temps. Ces souvenirs avivés ont dû alors se muer en cette *Notice à l'occasion de cette lettre* – entendons, à l'occasion de la lettre de Frédéric-Guillaume. La *Notice* a donc pu être rédigée à une fin privée ; elle a pu, par exemple, être un premier jet d'encre, l'ébauche d'un texte plus élaboré. Mais elle a pu aussi être écrite pour être jointe à la lettre de Frédéric-Guillaume, au cas où Ligne aurait souhaité l'offrir à quelqu'un. Céder, en gage d'amitié ou de gratitude, des autographes de valeur, était d'usage courant dans certains cercles. On peut donc légitimement supposer que Ligne se serait approprié cette pratique mondaine et, qu'en guise de cadeau, il aurait gratifié un ami de cette lettre du roi de Prusse, accompagnée d'une notice éclairante⁶.

La *Notice* peut faire penser à un extrait des *Fragments* où une anecdote, un événement brièvement évoqué ouvre la voie à des digressions et considérations personnelles. Les anecdotes sont les « madeleines proustiennes » du prince de Ligne. Elles réveillent chez lui une myriade de souvenirs et pensées somnolents aux tréfonds de sa mémoire ; elles déclenchent une spirale où les réminiscences et les réflexions tournoient, s'appellent mutuellement et s'enchaînent tout en souplesse ; une spirale que le prince a portée au statut de procédé littéraire. Mais si, le plus souvent, tout l'intérêt réside dans ces épisodes anecdotiques, ces histoires et historiettes vécues et rédigées d'une plume alerte, il arrive également que leur importance soit secondaire, qu'elle n'existent que pour introduire une observation personnelle. Tel est le cas de cette courte composition où les anecdotes placées au début du texte – respectivement, au sujet de Frédéric le Grand, de

Frédéric-Guillaume II et de Frédéric-Guillaume III – ne sont qu’un prélude au véritable sujet de l’œuvrette : le personnage de Louise de Mecklembourg. Leur importance semble s’amoinrir au fil de la lecture, leur futilité s’accuse à mesure que le prince brosse le portrait de la défunte reine de Prusse.

Ainsi, le premier souvenir à être évoqué par le prince, fait référence à un impromptu qu’il avait composé et inscrit « sous le portrait du Grand Frédéric chez son Ministre à Vienne 10 ans avant l’avoir vu »⁷. Il rajoute que l’impromptu fut jugé illisible à l’époque, et le retranscrit :

*Du plus grand des mortels, des savants et des rois !
Peuples, voyez ici l’image
Lisez les vers, les combats, et les lois
Admirez, tous, les traits d’un vainqueur et d’un sage.*⁸

Dans un second temps, il se remémore le voyage qu’il fit à Saint Pétersbourg avec Frédéric-Guillaume II et les trente mille francs qu’il se sentit obligé de lui prêter pour réparer « un mauvais bon mot »⁹ qu’il fit courir au sujet du malaise que le jeune « Friedrich » eut au milieu de l’Académie des Sciences :

« Je réparerai vis-à-vis de lui ma mauvaise plaisanterie au sujet de la faiblesse qu’il eut à une séance d’Académie, j’avais dit qu’il s’était trouvé *sans connaissances* au milieu d’elle. »¹⁰

Pas peu fier de son diable de mot, Ligne en parlait déjà dans les *Fragments* :

« Le jour qu’il [Frédéric-Guillaume] se fit recevoir

mal à propos de l'Académie des sciences, où il faisait extrêmement chaud ; il eut un évanouissement ; et je dis à l'impératrice ; *le prince s'est trouvé, sans connaissance, au milieu de l'Académie*. Comme je n'avais que lieu de me louer de lui, je me permis une petite trahison. »¹¹

En troisième lieu, Ligne touche un mot de Frédéric-Guillaume III. Il constate que le nouveau roi le traite aussi bien que ses prédécesseurs et souligne que la lettre qu'il lui envoya en réponse à ses condoléances était émouvante. Ensuite, sans autre transition que celle d'un alinéa, Ligne s'interroge subitement : « Qui ne regretterait pas une reine aussi belle, aussi bonne, d'un caractère aussi doux que ferme, charmée de plaire à tout le monde par sa figure, sa grâce et même ses talents de société pour être sûre de plaire par là d'avantage au roi ? »¹². Ligne connaissait trop peu la reine de Prusse pour la peindre tout en nuances ; il la dépeint donc, telle qu'elle était dans son souvenir, telle qu'elle lui est apparue, par une journée de 1803 – incroyablement jolie et gracieuse. Ce jour-là, revenant de son Edelstetten, il fit expressément un crochet par une ville voisine d'Anspach pour y rencontrer le jeune couple royal. Il trouva Frédéric-Guillaume un peu terne mais Louise, qui lui rappelait vaguement Marie-Antoinette, l'émerveilla tout simplement. « Quelle reine encore que celle de Prusse ! Quelle beauté ! Quelle grâce ! Qu'elle rappelle avec une figure plus régulière celle de France ! », écrivait-il, exalté, dans une lettre à Bonnay¹³. Ligne ne fut pas le seul à avoir été frappé par la beauté

de la reine, tous les témoins de l'époque ont succombé à son charme ; même Napoléon, son farouche adversaire, ne pouvait s'empêcher de parler d'elle autrement que comme de la « belle reine de Prusse »¹⁴. Et pourtant, la belle ne vivait que dans l'espoir de pouvoir savourer un jour la défaite de Bonaparte...

A partir de 1805, elle prit part activement à la vie politique du royaume, en soutenant le parti de la guerre contre la France et, peu à peu, elle devint l'âme de la résistance prussienne contre le « monstre corse ». En 1806, elle rejoignit l'armée de son mari, à la tête de son propre régiment de dragons. « Elle partagea au commencement de la campagne, ses peines et presque les dangers en ne le quittant qu'au commencement de la bataille »¹⁵, écrit Ligne. Elle impressionna son entourage par sa connaissance de la situation, par son sang-froid et aussi par son courage. Par exemple un jour, alors qu'elle venait de passer son régiment en revue, elle a entraîné vers l'ambassade de France quelques officiers qui, sur son ordre, ont aiguisé leurs sabres aux marches du perron en rugissant que Napoléon ne serait même pas digne d'être caporal dans l'armée autrichienne !¹⁶

Après les défaites consécutives de l'armée prussienne à Iéna et à Auerstaedt, Louise fut obligée de fuir vers l'est « mais malgré la diminution, et presque la chute entière de sa puissance, elle se sentit plus reine que jamais »¹⁷. La reine donnait l'impression de puiser son énergie et sa détermination de cet état de perpétuelle agitation dans

lequel elle vivait depuis que les troupes françaises avaient violé le territoire prussien, un an auparavant, à Anspach. Pour sauver des bribes de l'empire prussien, elle eut même recours au dernier argument qui lui restait : sa délicieuse personne. Les 6 et 7 juillet 1807, alors qu'on signait la paix à Tilsitt, elle se résigna à rencontrer personnellement Napoléon pour plaider auprès de lui la cause de la Prusse. Elle ne négligea aucune des coquetteries féminines pour adoucir le vainqueur de son époux, mais ne put le faire plier¹⁸. Ce jour-là, elle marqua les esprits. Mr de Talleyrand raconta au Prince de Ligne que « lorsque Napoléon, frappé de la beauté [mot supprimé] plus majestueuse, et d'une dignité que donne le malheur, lui dit entre autres : *Mais, madame, me faire la guerre ! Sire*, lui répondit-elle, *la gloire de Frédéric le Grand nous a trompé sur nos moyens* »¹⁹. On sait aussi qu'un soir, l'empereur des Français lui offrit une rose superbe. Après avoir hésité quelque temps, elle finit par l'accepter, en lui disant, avec le plus charmant des sourires : « Au moins contre Magdeburg ... »²⁰. Pratiquer ce marchandage, ce n'était, écrit le Prince, « ni s'en repentir, s'humilier, mais appeler l'honneur à la justification. C'était l'épigraphe de cette guerre. »²¹

Trois ans après sa mémorable rencontre avec Napoléon, la reine Louise mourut. Malgré une mort précoce, elle eu le temps de devenir non seulement le symbole de la lutte pour la liberté, mais aussi l'incarnation de l'idéal féminin : femme d'une beauté remarquable, reine modèle, épouse parfaite et mère de sept enfants. Novalis, dans son

étude *Foi et Amour*, affirmait que « toute femme de qualité, toute mère soigneuse devrait avoir, dans sa chambre ou celle de ses filles, le portrait de la reine »²². Ligne conclue sa *Notice* en disant qu'il sait qu'on aurait pu graver l'épithète suivante sur sa tombe :

*Au milieu des ruines augmentant sa grandeur :
 Au milieu des plaisirs ornements de la terre.
 La grâce et la beauté lui fixaient chaque cœur.
 Elle embellit encore sa trop prompte carrière
 Par le tendre intérêt qu'inspire le malheur.*²³

Ligne a toujours eu un faible pour les « grands ». Mais plus, peut-être, que pour les grands hommes, c'est pour les « grandes femmes », comme Marie-Thérèse ou Catherine II, qu'il a éprouvé de la fascination. « Voyez leurs règnes, quand elles sont sur le trône ! »²⁴ s'exclamait-il avec admiration dans ses *Mélanges*. En 1810, les deux impératrices n'étaient plus qu'un lointain souvenir. Et ce n'est plus leur ombre qui faisait frémir l'Europe mais celle d'un petit homme trapu. Alors, le temps d'une brève notice, Louise prend leur place et devient la nouvelle égérie du prince. Elle incarne à la fois l'idéal de la *femme-reine* audacieuse et celui de la *femme-femme* qui par l'élévation de son âme, la subtilité de son esprit et la constance de son amour, l'emporte sur les hommes les plus fameux²⁵. Et c'est un fait, Louise l'emportait incontestablement sur son mari. C'est à elle, que Frédéric-Guillaume devait ses rares moments d'éclat... Et à Ligne de le résumer en une belle formule : « elle était amoureuse de sa gloire, comme il était amoureux de sa personne »²⁶.

« Il n'est pas romantique... Personne n'est moins romantique que le prince, plus éloigné de ces "délires sublimes" où il ne décèle que vanité, ignorance ou défaut de logique »²⁷, écrivait Roland Mortier à propos du prince de Ligne. Assurément. Ligne est un esprit caustique, primesautier, qui se défie des exaltations abusives et des passions outrées, qui ne s'égaré jamais dans les terrains vagues des descriptions frénétiques. Les écrits de Ligne, saupoudrés d'un voile de poudre à riz, arborent avec malice une perruque à catogan ; en les lisant, on a l'impression d'entendre le papillonnement d'un éventail et le froufrou du satin qui glisse dans un boudoir. Pourtant, lorsqu'il retranscrit l'instant d'abandon et de contemplation qu'il vécut en Tauride, le nœud du catogan devient plus coulant, se relâche, et c'est les cheveux ébouriffés que Ligne se laisse chavirer... Il serait insensé de parler de prémisses du romantisme chez lui, néanmoins, un parfum étrangement romantique émane de ces pages. Comme il est perceptible que le ton sur lequel se termine la *Notice* est, lui aussi, singulier.

Lorsque Ligne a rédigé la *Notice*, l'époque des froufroutements satinés était depuis longtemps finie ; sous le Directoire, des longs châles peluchés enveloppaient les silhouettes féminines. Un autre siècle avait commencé, empreint de nostalgie. A l'image des dernières lignes de la *Notice* que scande, invariablement, le mot « mélancolie ». Ces lignes reflètent la ruine, les décombres d'une époque révolue, d'un empire qui n'est plus et d'un amour à jamais disparu.

« C'était doux, fier, simple & mélancolique : car la mélancolie est (si ceci ne paraît par trop précieux) la bonne fortune du malheur. L'empreinte qu'il en laisse, après une violente secousse, repose une grande âme agitée. C'est celle d'un époux qui l'est encore, et non celle d'un roi qui avec de la fermeté résiste aux caprices de la fortune. La mélancolie, ni la mort n'adoucisent les peines de la privation des êtres chéris. »²⁸

« [Ligne] n'aime pas la mélancolie à la mode »²⁹, affirme Marek Tomaszewski dans un article qu'il lui consacre partiellement ; « le mot mélancolie le fait sourire »³⁰ note Raymond Trousson... Certainement. Pourtant, malgré l'aversion viscérale qu'il éprouvait à l'égard du romantisme balbutiant, c'est par cette mélancolie abhorrée qu'il se laisse gagner un court instant. Dès lors, puisque ce n'est pas la première fois que cela arrive, puisqu'il récidive, ne pourrait-on pas supposer qu'il ne serait pas resté totalement imperméable au spleen qui a commencé à submerger l'Europe ? Que ce vague sentiment de regret de quelque chose qui fut et ne sera plus, l'ait envahi aussi ? Ce serait une manière d'expliquer pourquoi, le temps d'une notice, l'homme le plus joyeux du XVIII^e siècle, s'est laissé aller à la tristesse...

Un pot-pourri de « Charlot »³¹

Sur des thèmes musicaux empruntés à différentes chansons du temps et avec une bonne dose d'humour, Charles a composé, vers 1788, un pot-pourri relatant, comme l'indique de manière très minutieuse le titre de la piécette : *La grande histoire du grand départ de Vienne, de la grande*

arrivée à Bender, du grand combat sur l'eau, du grand assaut d'Jsmâel, de la grande blessure et du grand retour à Vienne du grand nez du prince Charles de Ligne. Ce pot-pourri a été trouvé à la Bibliothèque des Czartoryski, à Cracovie. Il figure dans un *Recueil de littérature* personnel de Stanislas Auguste, à côté de quelques vers de Beaumarchais, de Blanchard et d'un récit de Mr de Maale. À l'image des autres vers ou récits contenus dans le recueil, il n'est pas autographe mais soigneusement calligraphié.

Cela étant dit... qu'est-ce un pot-pourri ? En terminologie musicale, un pot-pourri est un assemblage, une juxtaposition de thèmes musicaux connus³². Bien que des fatrasies et des fricassées existassent déjà au Moyen Âge, le pot-pourri à proprement parler est une création du XVIII^e siècle. Il s'est essentiellement nourri de genres musicaux pratiqués au XVI^e siècle, comme le *priamel* allemand et, surtout, le *quodlibet* français. Si du lied qu'était le *priamel*, le pot-pourri a gardé la dimension burlesque, il a emprunté au *quodlibet* sa structure fragmentaire et composite³³. La nature particulière, foncièrement légère, du pot-pourri lui a assuré un franc succès tout au long du siècle des Lumières. Même J. S. Bach s'est laissé prendre au jeu : la trentième de ses *30 variations*, dites parfois *Variations Goldberg*, est un quodlibet ou un pot-pourri contrapuntique d'airs populaires. En composant son propre pot-pourri, Charles de Ligne a donc succombé à un genre très à la mode à l'époque... Mais il y a succombé avec talent et avec une touche personnelle, dans la mesure où les strophes qui servent d'appui à son pot-pourri sont de son cru³⁴.

La grande histoire, ou les pérégrinations du « groin » de Charles au pays des mahométans, se présente comme un long poème héroï-comique. Sur le ton de la bouffonnerie, Charles y raconte la prise d'Ismaël ainsi que les exploits qu'il y a accomplis et pour lesquels Catherine II lui décerna la prestigieuse croix de Saint-Georges. Chacune des vingt-deux stances de cette *Iliade* en miniature épouse l'air ainsi que le rythme d'un vaudeville ; parfois, elle en reprend la rime, plus rarement, elle en détoure le contenu. Bien qu'originale, cette composition s'inscrit clairement dans le cadre de cette écriture légère et mondaine qui n'a d'autre prétention que de faire rire. En recouvrant ses vers d'un voile comique, Charles fait oublier l'aura sacrée qui plane autour de la Poésie ou de toute écriture « sérieuse » qu'il ne sied pas de pratiquer à un prince³⁵.

Si Charles pratiquait ce genre particulier d'écriture, il n'était pas le seul à le faire. Le prince de Ligne s'est également amusé à le manipuler. Dans les *Caractères et portraits*, on trouve un *Portrait d'une demoiselle de 16 ans et demi, d'après nature*³⁶ qui doit être chanté sur l'air de *Je vais te voir, charmante Lise*. Néanmoins, il n'a rien de grotesque ou de comique, rien de ce qui pourrait la faire entrer dans le champ étroit du quolibet ou du pot-pourri. Il est purement galant et se présente de la sorte :

Je vais dépeindre ma maîtresse,
 Ecoutez, voici son portrait :
 Que d'esprit ! de délicatesse !
 Figure, âme, tout est parfait.
 Mais c'est un petit Alexandre

Qui veut tout soumettre à ses lois,
 Qui réduit tous les cœurs en cendre,
 N'épargnant ni sujets, ni rois.

Enfin de ceux qu'elle rencontre
 Aucun ne lui peut échapper,
 Si quelque part elle se montre,
 Elle est sûre d'en attraper.
 Sans savoir jamais être tendre,
 Elle en fait quelque fois semblant,
 Comment ne pas se laisser prendre
 A l'espoir d'un heureux moment.

Mais voici venir...

La grande histoire du grand départ de Vienne, de la grande arrivée à Bender, du grand combat sur l'eau, du grand assaut d'Ismaël, de la grande blessure et du grand retour à Vienne du grand nez du prince Charles de Ligne.

Grand pot pourri fait par lui-même.

Sur l'air, *Charmante Gabrielle*³⁷.

Charmante Gabrielle de Henri IV (XVI^e)

Percé de mille dards,
 Quand la gloire m'appelle,
 Sous les drapeaux de Mars,
 Cruelle départie,
 Malheureux jour !
 Que ne suis-je sans vie
 Ou sans amour !

Nous dînions chez mon père
 Avec Monsieur Langeron :³⁸
 Il partait pour la guerre

Comme un joli garçon.
 Tu n'iras pas, j'en jure,
 Lui dis-je net :
 Montrer seul ta figure
 A Mohamet [sic].

Sur l'air, *En quatre mots je vais te conter ça.*

Tout aussitôt, voilà Monsieur Fronsac³⁹
 Dont le noble cœur fait tic-tac,
 A ce projet de brac⁴⁰
 Cet enfant de la victoire
 Amoureux fou de la gloire
 En a tout le tact :
 Je vous suivrai dit-il, abhoc abhoc
 Sans faire de micmac,
 Il va chercher son sac,
 Son grand sabre et son havresac⁴¹,
 Et nous partons en frac.

Sur l'air, de *Malbrough* [s'en va-t-en guerre].

Malbrough s'en va-t'en guerre
 Malbrough s'en va-t'en guerre
 Mironton, mironton, mirontaine,
 Malbrough s'en va-t'en guerre
 Ne sait quand il reviendra
 Ne sait quand il reviendra
 Il reviendra-z-à Pâques
 Mironton, mironton, mirontaine,
 Il reviendra-z-à Pâques
 Ou à la Trinité...

Dans un mince équipage
 Nous partons, nous partons, bon voyage

Dans un mince équipage
 Avec deux écuyers.
 Avec deux écuyers,
 Jadis palefreniers.
 L'un portait ma cocarde,
 Mon fusil, mon rasoir, ma guimbarde⁴²,
 Et l'autre mes souliers.

Sur l'air, *Des simples jeux de son enfance.*

Chevaux de nous trois de partage
 De la route les embarras.
 Langeron fulmine et fait rage
 Pour trotter, et ne l'obtient pas.
 Très occupé de son affaire
 Fronsac ne songe qu'à ronfler.
 Et moi de peur de ne rien faire,
 Je me charge de bien manger.

Sur l'air, *Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige.*

Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige
 Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige,
 Quand la nuit est longue, on l'abrège :
 Conduits dans ces lieux par l'amour,
 J'y verrons clair comme en plein jour.

Avec la neige, avec la pluie,
 Et sans avoir de parapluie,
 Tous percés, à Bender un soir
 Nous arrivons : qu'il faisait noir !

Sur l'air, *Voilà mon cousin l'allure.*

Le prince, très bénin... mon cousin
 Pour trouver ma figure

Prend mon nez dans sa main... mon cousin.
 Et dit, Monsieur, j'en jure... mon cousin.
 Voilà mon cousin, l'allure, mon cousin,
 Voilà mon cousin l'allure.

Sur l'air, *Juserein qui te fait envie.*

La beauté la plus agréable
 Sur un sofa s'offre à mes yeux
 D'un guerrier aussi beau qu'aimable
 La présence embellit ces lieux :
 Tout se réunit pour me plaire
 Et je me crois à Pétersbourg.
 Comment ne pas aimer la guerre
 Quand Mars est suivi par l'Amour.

Sur l'air, *Je ne saurais danser, ma pantoufle est trop étroite.*

Mais il faut quitter
 Ces beaux lieux, si pleins de charmes ;
 Il faut les quitter
 Pour s'en aller batailler
 Et sans plus tarder
 Nous partons avec nos armes
 Pour prendre Jsmaël
 Avec le secours du ciel.

Sur l'air, *Du haut en bas.*

Du haut en bas, air de l'Arlequin afficheur

Du haut en bas
 D'affiches la muraille est pleine !
 Du haut en bas !
 Aurais-je donc perdu mes pas ?

Eh ! Parbleu ! Qu'à cela ne tienne,
Couvrons cette autre de la mienne
Du haut en bas !

C'est un essai,
C'est une pure fantaisie,
C'est un essai,
Nous dit le prince d'un air gai.
Vous verrez, Messieurs, sur ma vie
Ce qu'on entend dans la Russie
Par un essai.

Sur l'air de *L'ambassade de Kiev* : [du chevalier] de *Boufflers*.

Je croyais aller sur terre
En quittant le Maruzal ;
Mais j'apprends que pour me plaire
Il m'a fait vice amiral.
Et je vais en volontaire
Avec cet emploi nouveau
Manœuvrer dans la rivière
Et camper sur un vaisseau.

Sur l'air, *Avec les jeux dans le village*.

Les rares instruits de ma venue
Me reçoivent à leur façon.
Chacun d'eux bientôt me salue
Avec un grand coup de canon.
Pour être égal en politesse,
Avec des boulets je réponds.
Il n'en coûta que quatre fesses,
Vingt nez, sept pieds et trois mentons.

Sur l'air de *Joconde*.

La canonnade à la santé
 Ne saurait être utile,
 Car lorsque l'air est agité
 Le corps n'est point tranquille.
 Et si par des coups malfaisants
 Le parapet se casse,
 Ce n'est jamais qu'à vos dépens
 Qu'un boulet vous ramasse.

Sur l'air, *Le connais-tu ma chère Eléonore*.

Décidez-vous graves Bachas⁴³ à vous rendre,
 Nous n'avons plus ni bois, ni pain, ni vin,
 Et nous serons obligés de vous prendre
 Si nous voulons ne pas mourir de faim.

Sur l'air, *Adieu paniers, les vendanges sont faites*.

C'était ce que disait ma lettre
 Que le général envoya.
 A quoi répondit le Bacha
 En finissant par « j'ai l'honneur d'être ».

Sur l'air, *J'ai du bon tabac dans ma tabatière*.

J'ai du bon tabac de l'abbé de l'Attaignant (vers 1760)

J'ai du bon tabac
 Dans ma tabatière ;
 J'ai du bon tabac
 Tu n'en auras pas.
 J'en ai du fin et du râpé
 Ce n'est pas pour ton fichu nez
 J'ai du bon tabac
 Tu n'en auras pas.

J'ai du bon biscuit
Dans ma citadelle ;
J'ai du bon biscuit
Bien chaud et bien cuit.
J'ai bien aussi des petits pâtés
Mais ce n'est pas pour ton fichu nez.
J'ai du bon biscuit
Bien chaud et bien cuit.

Sur l'air de la charge de l'Infanterie française.

Sans regrets nous quittons le camp
Le vingt-deux de décembre.
En ville nous allons gaiement
Pour louer une chambre.
Mais le Bacha, peu complaisant,
Que Lucifer emporte,
Pour s'amuser, apparemment,
Avait fermé la porte.
Il fallut avec les soldats
Entrer par la fenêtre.
Nous grimpons tous comme des chats,
Envoyons les Turcs paître ;
Quelques-uns se cassent le nez ;
(C'était assez facile)
Et d'autres sont tous étonnés
De se trouver en ville.

Sur l'air, *Mon honneur dit que je serais coupable.*

Messieurs les Turcs, mécontents de la fête,
Dans le genou me font glisser du plomb :

Il eût mieux été placé dans ma tête,
 Prétend chacun, sans rime, ni raison.
 Quoi qu'il en soit, faisant rude grimace,
 Dans mon logis je reviens.
 Et pour combler ma disgrâce,
 On pille et je n'attrape rien.

Sur l'air, *Où courrez-vous Monsieur l'Abbé.*

Nous envoyons au paradis
 Ces Messieurs chercher leurs houris⁴⁴.
 Mais nous prenons les femmes
 Hé bien
 Pour épouser ces Dames...
 Vous m'entendez bien.

Sur l'air, *Laissons les amours, la tendresse.*

Bientôt retrouvant nos carrosses,
 Avec mes joyeux compagnons,
 Nous faisons atteler 6 rosses⁴⁵
 Nous quittons le prince et partons.
 Avec ma cuisse et sa blessure,
 Malgré l'hiver et ses frimas,
 Pour faire admirer mon allure,
 A Vienne nous courrons au pas.

Sur l'air, *Par une chaleur extrême.*

J'arrive avec allégresse
 J'embrasse papa
 Qui me dit avec tendresse,

Mon fils, mets-toi là.
 On le sait bientôt en ville,
 Et dès le matin,
 Chacun arrive à la file
 Baiser mon groin.

Sur l'air, *Robin Turelure*.

Après un si rude assaut,
 Une si chaude aventure,
 Ce n'est ma foi pas si sot
 Turelure
 D'avoir encore sa figure
 Robin Turelure.

Une plaisanterie de société entre Jean-Baptiste Rousseau et le prince Claude-Lamoral de Ligne⁴⁶

« Jean-Baptiste et son esprit sont venus mourir en Flandre » écrivait le prince de Ligne dans une lettre versifiée adressée à Jean-Jacques Rousseau où il lui proposait, à son tour, de trouver refuge dans ce pays où le ciel est beau, l'air est pur et les moutons sont les meilleurs au monde⁴⁷. L'offre était tentante, la comparaison avec Jean-Baptiste Rousseau gracieuse, mais le philosophe de la rue Plâtrière déclina l'invitation. Cette petite anecdote n'a d'autre mérite que de montrer que Ligne n'a pas oublié ce poète français qui, fuyant Paris, était venu chercher le gîte à Enghien auprès du duc d'Arenberg alors que, lui, n'était qu'un enfant.

De fait, au dos d'une lettre de J. B. Rousseau que nous avons découverte à la Bibliothèque Nationale de Varsovie,

Ligne a griffonné de son écriture irrégulière : « Ancienne plaisanterie de société en orthographe nouvelle, que j'ai oublié [sic] mais je garantis son écriture. » La brièveté et le caractère purement informatif de la note tracée par Ligne suggèrent que cette lettre était un *présent*. Ligne aurait offert cet éclat de la correspondance roussélienne, comme la *Notice à l'occasion de cette lettre*, à une de ses connaissances polonaises⁴⁹.

Comme pour confirmer la notule de Ligne qui certifie que la lettre du poète français est une fumisterie, une main inconnue a mentionné, sur la page de garde du manuscrit, que « cette lettre est une suite d'une plaisanterie entre Rousseau et le Pr. De Ligne »⁵⁰ – entendons, Claude-Lamoral de Ligne. Le sujet de cette plaisanterie est la nouvelle « mode » qui a déferlé sur Bruxelles : celle de contracter des mariages aussi inattendus que biscornus. L'une après l'autre les unions sont énumérées et accompagnées, à l'occasion, d'un rebondissement. Le tout est raconté d'une manière quasi télégraphique. Mais, en dehors de tout contexte, il est assez malaisé d'en dire plus... Seule vaut peut-être la peine qu'on s'y attarde, la mention expresse du prince de Ligne qui précise que cette facétie est écrite selon l'« orthographe nouvelle », autrement dit, selon les règles nouvelles préconisées par une réforme orthographique.

Il y a eu, lors de l'exil flamand de Jean-Baptiste Rousseau⁵¹, nombre d'articles qui préconisaient la modernisation de la langue française, nombre de nouvelles grammaires⁵², mais une seule réforme « officielle ». Il s'agit de la réforme menée par l'Académie française. En 1735

et avec un retard considérable sur l'usage, elle chargea l'abbé d'Olivet de simplifier l'orthographe pédantesque et latinisante qu'elle préconisait jusque-là. Cela, en vue de la troisième édition de son *Dictionnaire* (1740), qu'elle voulait résolument moderne. Ainsi, sur les 18.000 mots que contenait le *Dictionnaire*, 8.000 environ furent touchés par la réforme. Pour l'essentiel : les lettres superflues – principalement les consonnes non prononcées ou dédoublées – se perdirent et les accents aigus, graves et circonflexes entrèrent en application⁵⁴.

Bien que la note de Ligne précise que la plaisanterie mondaine soit écrite en « orthographe nouvelle », on se rend compte en parcourant la lettre de Jean-Baptiste qu'aucune des nouvelles règles orthographiques n'est respectée ou, du moins, n'est appliquée correctement... Dans tous les cas, le poète adopte une démarche inverse à celle préconisée par d'Olivet. Par exemple :

Il suit à la lettre la recommandation du philologue sur la suppression des consonnes inutiles ou doubles et écrit « Bruxelles » avec un *s* et un *c* à la place du *x* ainsi que sans *s* ; il écrit aussi « nommé » avec un seul *m* et « difficile » avec un seul *f*, etc.

Ailleurs, au lieu de suivre les simplifications proposées par le *Dictionnaire*, il alourdit chaque mot de lettres superflues : il affuble « sœur » et « soir » d'un *e* final, dédouble le *t* de « toute » et de « ensuite », etc.

Il va également à l'encontre des recommandations de l'abbé d'Olivet en matière d'accentuation : il n'utilise pas d'accent circonflexe pour noter une voyelle longue mais

garde, par exemple, le *s* dans « être » ou « vôtre » ; il n'emploie pas non plus d'accent aigu pour noter un *e* fermé dans « événements », « déclaré », « débarqué », etc⁵⁵.

Pourquoi Rousseau a-t-il procédé de cette manière ? Pourquoi a-t-il choisi d'écrire une lettre à l'orthographe étrangement estropiée ? Excellente question... A-t-il voulu défier le jeune académicien qu'était d'Olivet ? Peu probable. D'Olivet les deux hommes étaient amis de longue date. Ils ont entretenu une correspondance régulière et chaleureuse durant l'exil forcé du poète. D'Olivet pourvoyait Rousseau en nouveautés littéraires et informations croustillantes de Paris ; Rousseau lui rendait compte de l'avancée de ses travaux, lui demandait son avis et se félicitait de pouvoir profiter de ses « lumières »⁵⁶.

Mais s'il est peu probable que Rousseau ait voulu s'en prendre à un académicien, il n'est pas à exclure que, par le biais de cette plaisanterie, il ait voulu faire un gracieux pied de nez à l'Académie française qui a introduit cette réforme orthographique avec un immense décalage sur l'usage. Car en faisant un pied de nez à cette respectable institution, c'est à tout Paris qu'il en faisait un...

La transcription de la lettre de J. B. Rousseau en « orthographe nouvelle » (vers 1735)⁵⁷

Quoique apsent on ne veut pas vous laisser rien ignorer des grands evenements de Bruscelle, on a déclaré aujourd'huy le mariage de Madame de Stienhus avec Mr Le Baron Capre qui a esté fait grand d'Espagne et

Madame du Palais et celui de Mademoiselle de Bourbonville avec le duc de Bagnies. Les mariages sont si fort à la mode à Bruscelle que Madame Patcheco qui en est esclave a fait choix d'un prince turc nouvellement débarqué nommé Moustafa aga⁵⁸. Monsieur de Bernese s'y oppose et cette affaire se voit terminer le soir l'épée à la main. La princesse sa soeur épouse l'aimable monsieur de S^t Pierre et le grand maistre de l'ordre de Malte la fait grand Croix en faveur du mariage. Le comte de Milan épouse Mademoiselle Doudenhoven et par consequent s'unit au plus grand tracassier de la ville, et Monsieur le Comte Dursel⁵⁹ accorde les six semaines à Mademoiselle d'Arcos, tous les nouveaux mariez sont priez à souper chez Mr de [Schleu..bac.....ondy] donc Md^{elle} de Rosin fera les honneurs en calité de nouvelle épouse, ou on menagera le mariage de Md^{elle} D'jsenghien avec Mr de Palphy fils du banc [sic]⁶⁰ de Croissy et celui de Madame de Rupelmonde⁶¹ avec Mr le prince Emanuel que l'on avoit cru dificil mais les [sic] toutes les difficultés sont surmontées, Mr le Duc d'Arenberg fatigué de n'entendre parler que de mariage part demain pour Utrecht et le prince de Hornes pour Arras pour avoir permission de l'eveque de prendre une seconde femme (n'en ayant point esté doné) et d'attendre ensuite ses écrits sur sa jentille. Monsieur le Cardinal de Polignac a pensé se marier en passant Mr l'internonce conte d'attraper meledy Marleboroug pour l'emener avec luy en Pologne⁶², dans le moment nous apprenons la tragique nouvelle de la deffaitte de Mr de

Bernese par Moustafa aga. Le prix du vainqueur luy va estre livrez incessamment à moins que vous ne veniez en diligence y mettre opposition. Jean-Baptiste arrive en poste sur la nouvelle du combat qui pour consoler le vaincu luy offre son cœur et sa main, ie vous prie en faveur de mon exactitude a vous mander se qui se passe de me faire reponce sans perdre de tems et d'adresser vostre lettre à Madame Cherybrandy chez Monsieur Jopin maitre des postes à Bruxelles.

A Bruxelles ce 18 fév. entre l'assemblée et le media-noche.

Notes

- ¹ Charles-Joseph de Ligne, *Notice à l'occasion de cette lettre*, [1810], Cracovie, Bibliothèque des Czartoryski, n° 2775 – 180.
- ² *Id.*, [p. 1].
- ³ <http://www.19e.org/personnages/etranger/metternich.htm>
- ⁴ Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire*, Paris, Bordas, 1996, (tome i-m), p. 3365 et Jean Tulard, *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1987, p. 1091.
- ⁵ Frédéric-Guillaume III, *Lettre au prince de Ligne*, 1810, Cracovie, Bibliothèque des Czartoryski.
- ⁶ Une autre lettre que nous avons retrouvée à la Bibliothèque des Czartoryski, semble également avoir été rédigée dans le but d'accompagner, d'authentifier et d'expliquer une lettre d'un personnage célèbre. Il s'agit d'un billet datée de 1811, qui est jointe à une copie d'une lettre de l'empereur Léopold, datée, elle, de 1790. Les deux lettres font référence à ce fameux épisode où l'empereur Léopold II fit un passe-droit à Ligne sans le nommer feld-maréchal, en conséquence de quoi, ce dernier lui écrivit une lettre où il déclarait démissionner de ses fonctions. L'empereur s'en alarma et prétendit – fort habilement – avoir égaré la missive du prince... (Charles-Joseph de Ligne, *Fragments de l'histoire de ma vie*, Etablissement du texte, introduction et notes par Jeroom Vercruysse, Paris, Honoré Champion Editeur, 2001, II, p. 74 ; *Lettre de Léopold*

d'Autriche à Ligne (1790) ainsi qu'une *Notice rédigée par Ligne* (1811), Bibliothèque des Czartoryski, n° 2775 – 180).

- ⁷ Charles-Joseph de Ligne, *Notice, loc. cit.*, [p. 1].
- ⁸ *Ibid.*
- ⁹ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments, op. cit.*, II, p. 39.
- ¹⁰ Charles-Joseph de Ligne, *Notice, loc. cit.*, [p. 2].
- ¹¹ *Ibidem.*
- ¹² *Id.*, [p. 3].
- ¹³ Charles-Joseph de Ligne, *Fragments, op. cit.*, II, p. 127 ; Philip Mansel, *Le prince de Ligne : le charmeur de l'Europe, 1735-1814*, Paris, Perrin, 2002, p. 214.
- ¹⁴ http://www.histoire-empire.org/persos/reine_louise.htm
- ¹⁵ Charles-Joseph de Ligne, *Notice, loc. cit.*, [p. 4].
- ¹⁶ http://amis-telleurand.asso.fr/politique/congres_de_vienne_protaginistes.html
- ¹⁷ Charles-Joseph de Ligne, *Notice, loc. cit.*, [p. 4].
- ¹⁸ Chateaubriand commenta laconiquement le déroulement de l'entrevue dans ses *Mémoires* : « Napoléon, odieux dès le début pour la reine de Prusse ne voulait rien accorder à ses intercessions. » (François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Gallimard, 1951, II, p. 98).
- ¹⁹ Charles-Joseph de Ligne, *Notice, loc. cit.*, [p. 5].
- ²⁰ <http://preussen.de>
- ²¹ Charles-Joseph de Ligne, *Notice, loc. cit.*, [p. 5].

-
- ²² <http://jm.saliege.com/novalisfa.htm>
- ²³ Charles-Joseph de Ligne, *Notice, loc. cit.*, [p. 6].
- ²⁴ Henri Lebasteur, « Esquisses mondaines : les femmes et l'amour », *Annales prince de Ligne*, éd. par F. Leuridan, Bruxelles, 1920, I, p. 314.
- ²⁵ *Ibidem.*
- ²⁶ Charles-Joseph de Ligne, *Notice, loc. cit.*, [p. 3].
- ²⁷ Charles-Joseph de Ligne, *Mes écarts, préface et lecture de R. Mortier*, Bruxelles, Labor, 1990, p. 126.
- ²⁸ Charles-Joseph de Ligne, *Notice, loc. cit.*, [pp. 5-6].
- ²⁹ Marek Tomaszewski, « De Ligne à Diderot ; parler c'est être, être ce n'est pas parler » in *Romanica Cracoviensia*, Cracovie, 2003, III, p. 147.
- ³⁰ Raymond Trousson, « Le prince de Ligne et Madame de Krüdener » in *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, Bruxelles, X, p. 38.
- ³¹ Charles-Antoine de Ligne, « La grande histoire du grand départ de Vienne, de la grande arrivée à Bender, du grand combat sur l'eau, du grand assaut d'Ismaël, de la grande blessure et du grand retour à Vienne du grand nez du prince Charles de Ligne » in *Recueil de littérature de Stanislas Auguste*, Cracovie, Bibliothèque des Czartoryski, n° 938 – 256.
- ³² Marc Vignal, *Dictionnaire de la musique*, Paris, Larousse, 2005, p. 1109.
- ³³ Marcelle Benoît, *Dictionnaire de musique en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1992, pp. 569-571.

- ³⁴ Le dictionnaire de musique en ligne, *Metronimo*, signale qu'au XVI^e siècle, il existait un quodlibet *De toutes sortes de nez*, mis en musique par Orlando de Lassus. La tradition se perpétue : dans un recueil de 1733, on trouve encore une composition sur le même sujet, c'est-à-dire le « nez ». Si le recueil dont il s'agit est le *Chansonnier historique* de Monnet, il se peut que Charles de Ligne l'ait eu en main. Dans ce cas, le choix du nez comme protagoniste principal de *La grande histoire du grand nez...* n'aurait pas été innocent. (<http://dictionnaire.metronimo.com>)
- ³⁵ Georges Lote, *Histoire du vers français : les vers et les idées littéraires ; la poésie classique du XVII^e siècle*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 1992, VII, partie I, pp. 45-71 ainsi que Patrice Soler, *Genres, formes, tons*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- ³⁶ Charles-Joseph de Ligne, *Caractères et Portraits*, Edition critique dirigée par Daniel Acke, Paris, Honoré Champion Editeur, 2003, p. 131.
- ³⁷ Lorsque nous avons pu, nous avons essayé de confronter le texte de Charles avec les morceaux de chansons qu'il a détournés. Les versions originales des chansons ont été puisées dans le recueil de Pierre Adolph Capelle, *La Clé du Caveau : à l'usage de tous les chansonniers français, des amateurs, auteurs du vaudeville et de tous les amis de la chanson*, Paris, [chez l'auteur], 1816. Certaines d'entre elles figurent également sur le site : <http://www.musicologie.org/sites/v/vaudeville.html>

- ³⁸ Louis Arnauld Gaspard, comte de Langeron (1763-1831), était un général français au service de la Russie. Dans ses *Mémoires*, Rosalie Rzewuska rapporte une anecdote sur lui et le prince de Ligne : « Lors d'un séjour qu'il avait fait autrefois à Vienne, il [Mr de Langeron] confia ses secrets d'amour au prince de Ligne. Invités tous deux à la chasse d'Eisenstadt, Mr de Langeron n'y prit aucun plaisir, absorbé qu'il était par sa passion. Le prince de Ligne le voyant si malheureux, le ramena promptement à Vienne. Le lendemain de son arrivée, à la pointe du jour, Mr de Langeron entre chez le prince de Ligne et l'éveilla. "Cher prince, s'écria-t-il, d'une voix entrecoupée, je suis le plus malheureux des hommes". "Et qu'est-ce donc ?". "Oui, le plus malheureux. – Et quoi donc ? – Ciel, j'ai perdu ma Diane. – Votre Diane, répondit le prince d'une voix compatissante. Oui – ma chère Diane, si bonne, si douce, si fidèle. – C'est bien triste", reprit le prince de Ligne, qui cherchait à se rappeler les chiens de chasse de Mr de Langeron, et celui-ci de sangloter. Cette douleur par trop excessive étonna le prince de Ligne, mais il s'efforça tant bien que mal d'y compatir, et même ruminait dans sa tête quelque puissante consolation, lorsque Mr de Langeron s'écria en sanglotant : "Elle était, si jolie, si mince, si élancée." "Oui, et comme elle courait !" répliqua le prince qui jeta à l'aventure une louange sortable à tous les chiens. "Ah, dites plutôt, interrompit Langeron, comme elle marchait, comme elle dansait." A ces dernières paroles le prince jeta un regard inquiet sur Mr de Langeron. Une courte explication suffit pour

rassurer sur l'état de sa tête. Cette Diane était Mme de Langeron, née de la Vauplière, adorée par un mari, qui ne parlait jamais d'elle. Au lieu d'y penser, il s'était follement épris de Mme de X. » (Rosalie Rzewuska, *Mémoires de la comtesse Rosalie Rzewuska*, Rome, Typ. Cuggiani, 1939, I, pp. 242-243).

- ³⁹ Louis Antoine Sophie de Vignerot, duc de Fronsac (1736-1791), homme de Cour.
- ⁴⁰ Brac : s'utilise habituellement dans la locution adverbiale *bric-à-brac* qui signifie « deçà et delà, d'une manière ou d'une autre » ; ici *brac* peut vouloir dire « qui ne ressembla pas à grand-chose, qui est n'importe comment » (Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Monte-Carlo, Cap, 1968, I, pp. 1266-1267).
- ⁴¹ Havresac : sac qui contenait l'équipement du fantassin et qui était porté sur le dos à l'aide de bretelles (Josette Rey-Debove et Alain Rey, *Le petit Robert*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1993, p. 1207).
- ⁴² Guimbarde : 1. Petit instrument de musique rudimentaire, fait de deux broches de fer que l'on maintient dans la bouche et d'une languette métallique que l'index fait vibrer. Fam. : mauvaise guitare. 2. Espèce de jeu de cartes appelé aussi *La mariée*. La guimbarde est, à ce jeu, la dame de cœur, qui est la carte la plus importante. 3. Ancien terme injurieux qui se disait d'une femme. « C'était autrefois un bien vilain mot que guimbarde ; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français », Voltaire, *Lettre à Mme du Deffand, 28 janv. 1770* (Emile Littré, *op. cit.*, III, p. 2897).

-
- ⁴³ Pacha, en turc.
- ⁴⁴ Houri : beauté céleste que le Coran promet au musulman fidèle dans le paradis d'Allah (Josette Rey-Debove et Alain Rey, *op. cit.*, p. 1238).
- ⁴⁵ Rosse : mauvais cheval (*Id.*, p. 2242).
- ⁴⁶ Jean-Baptiste Rousseau, *Lettre au prince Claude-Lamoral de Ligne*, Varsovie, Bibliothèque nationale.
- ⁴⁷ Michel Termolle, « Pourquoi la Flora Fagnollensis n'a pas été établie par J. J. Rousseau » in *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, Bruxelles, 1991, VI, ainsi que Raymond Trousson, « Un visiteur de la rue Plâtrière : le prince Charles-Joseph de Ligne » in Jacques Bertchold et Michel Porret (éds.), *Rousseau visité, Rousseau visiteur : les dernières années (1770-1778)*, Actes du Colloque de Genève (21-22 juin 1996), Genève, Droz, coll. *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, 1999, n° 42, pp. 237-250.
- ⁴⁸ Jean-Baptiste Rousseau, *loc. cit.*, [p. 3, verso].
- ⁴⁹ Toute autre explication justifierait difficilement sa présence esulée à la Bibliothèque de Varsovie.
- ⁵⁰ *Id.* [p. 0, feuille ajoutée].
- ⁵¹ 1722 est l'année de son établissement en Flandre. Il y restera jusqu'en 1741, l'année de sa mort.
- ⁵² Même si certains grammairiens dénonçaient déjà au XVI^e siècle l'écart entre le langage parlé et l'écrit, le processus de réforme et de fixation de l'orthographe française ne s'embraya véritablement qu'au début du XVIII^e siècle. Les instigateurs de cette mise à jour

orthographique furent les académiciens Dangeau et l'abbé Castel de Saint-Pierre ainsi que les grammairiens Girard et, surtout, Buffier. Ce dernier publia, en 1709, une *Grammaire française sur un plan nouveau* et, en 1719, dans le *Journal de Trévoux*, un révolutionnaire *Plan d'une orthographe suivie par les imprimeurs*. (Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900 : Le XVI^e siècle*, Paris, Librairie Armand Colin, 1927, II, p. 157 ainsi que Claude Buffier, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Bruxelles, Léonard, 1711).

- ⁵³ Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie Française 1694-1992*, Editions Honoré Champion, Paris, 1997, pp. 103-176.
- ⁵⁴ Ferdinand Brunot, *op.cit.*, II.
- ⁵⁵ Cette dernière omission peut s'expliquer par la rapidité de l'exécution de la lettre et l'heure tardive, la *medianoche*, à laquelle elle fut rédigée.
- ⁵⁶ Jean-Baptiste Rousseau, *Œuvres*, Paris, Lefèvre, 1820, IV, 397.
- ⁵⁷ En supposant que J. B. Rousseau se joue de la réforme orthographique de l'Académie française, on présume implicitement que cette plaisanterie date du milieu des années trente. Cependant, il se pourrait qu'elle remonte au début des années vingt et qu'elle se moque des modernisations orthographiques prônées à l'époque par Claude Buffier. De fait, si on jette un coup d'œil du côté des quelques personnages que Rousseau

mentionne et que nous avons pu identifier, on s'aperçoit que ces futurs mariés n'avaient « que » soixante ans au début des années vingt et, à la fin des années trente, près de quatre-vingt. Toutefois, il nous semble qu'on ne peut se fier à un tel indice pour dater un écrit qui est une fumisterie, bien sûr, au niveau de la forme, mais surtout du fond. Les mariages dont il est question ici ne sont que pure invention...

- ⁵⁸ Mustafa Aga était l'ambassadeur de la Turquie en Suède, dans le premier tiers du XVIII^e siècle.
- ⁵⁹ Il s'agit probablement de Conrad-Albert comte d'Ur-sel, duc d'Hoboken (1665-1738). Il était à l'époque le gouverneur du comté de Namur. Il s'était marié, en 1713, avec Eléonore de Salm. Eventuellement, il pourrait aussi s'agir de son fils, Charles (1717-1775). Ce dernier a épousé Marie-Eléonore Lobkowicz en 1740. (<http://a.decarne.free.fr>)
- ⁶⁰ Lire : bans.
- ⁶¹ S'agirait-il de Marie Marguerite d'Alègre, comtesse de Rupelmonde, la première « Uranie » de Voltaire ? Celle à qui il dédicaça son fameux poème *Le pour et le contre* ?
- ⁶² Melchior de Polignac (1661-1742), prélat, homme de lettres et homme d'Etat français. Il séjourna effectivement quelques années en Pologne où il fut envoyé en tant qu'ambassadeur, en 1695. Durant la Régence, il fut impliqué dans la conspiration de Cellamare et dut s'exiler en Flandre à la même époque que J. B. Rousseau.

Comptes rendus

Cyril Le Meur, *Les moralistes français et la politique à la fin du XVIII^e siècle. Le prince de Ligne, Sénac de Meilhan, Chamfort, Rivarol, Joubert et Hérault-Séchelles devant la fin d'un genre et la naissance d'un monde*, Paris, Honoré Champion, 2002.

La tradition des moralistes français est reconnue depuis le premier tiers du dix-neuvième siècle, comme en témoignent les premières anthologies qui leur sont consacrées. En revanche, ce n'est que depuis une trentaine d'années que la critique a porté son attention sur les affinités thématiques et formelles entre ces écrivains. Rappelons à ce sujet les travaux fondateurs d'Hugo Friedrich, Corrado Rosso et Louis Van Delft. Nous disposons maintenant de quelques bonnes synthèses à propos des moralistes du Grand siècle et sur les formes brèves. Mais nul n'avait encore tenté de réunir en une famille d'esprits les moralistes des Lumières, toujours quelque peu dans l'ombre des « philosophes ». Le livre remarquable de Cyril Le Meur embrasse pour la première fois les moralistes de l'époque Louis XVI. C'est dire tout de suite l'importance de ce travail.

L'hypothèse de lecture de Le Meur relève davantage de la sociologie de la littérature que de l'histoire des idées. L'art moraliste est d'après lui solidement enraciné dans la civilisation monarchique française, avec ses deux pôles de la cour et de la ville. Aussi l'époque de gloire des moralistes est-elle la monarchie absolue de Louis XIV. Il existe d'après Le Meur un parallèle très net entre l'idéologie de cette période et l'écriture fragmentaire des moralistes : l'équilibre, l'unité, l'ordre, la discipline se reflètent en particulier dans l'agencement de la maxime. La relative stabilité de l'art moraliste dans la première moitié du siècle des Lumières (p. 462) traduit l'assurance de la monarchie. Inversement, l'évolution des formes d'écriture des moralistes (maxime, portrait, pensée...) durant la période 1770-1790, accompagne le dépérissement du pouvoir monarchique et l'avènement de nouvelles forces historiques, comme l'énergie et le peuple : « Le vertige de la civilisation s'introduit dans le regard des moralistes et le vertige du regard brise la forme close de la maxime classique » (p. 461). C'est la répercussion du monde moderne en marche sur les structures mentales demeurées classiques des moralistes que Le Meur entreprend d'examiner chez six d'entre eux, parmi lesquels Charles-Joseph de Ligne. A notre connaissance, c'est la première fois que ce dernier se trouve situé dans un panorama historique et culturel aussi fouillé (si l'on excepte bien entendu les biographies du prince). Ce n'est pas le moindre intérêt de ce livre d'insister aussi sur les différences entre les moralistes traités, si bien que la position spécifique du prince dans la littérature moraliste de la fin du dix-huitième siècle s'en trouve éclaircie.

Avant d'analyser la rencontre des moralistes avec l'histoire, Le Meur reconstruit avec minutie leur éducation et leurs sources antiques et modernes, montrant à quel point ils baignaient dans la culture classique. Après cette première partie très substantielle, il retrace leur double réaction à la période révolutionnaire : leur vision et leur écriture éclatées reflètent les lézardes de l'édifice social (deuxième partie), mais ils tentent aussi de retrouver l'unité en élaborant des projets politiques (troisième partie). Montrant le lien des prises de position idéologiques des auteurs et de leurs choix d'écriture, les analyses stylistiques de Le Meur nous éclairent sur la transformation des genres brevs tout au long de la période étudiée. On admire la richesse des analyses de ce livre touffu où les développements se prolongent dans les notes de bas de page. Il est cependant dommage que Le Meur n'ait pas fait davantage le point tout au long de son parcours de plus de cinq cents pages, son écriture vibrante et lyrique ne favorisant pas les synthèses.

Parmi tous les moralistes considérés, Ligne apparaît comme le plus solidement enraciné dans le monde ancien : « Tous, excepté Ligne, conduisent un travail de deuil avec l'ordre des choses existant, qu'ils jugent, plus ou moins consciemment, incapable d'assumer les progrès de l'esprit humain » (p. 332). La posture de Ligne est celle de à la haute noblesse : « [Les autres moralistes] sont une imagination créatrice. Il n'est qu'un regard prédateur. En grand seigneur, il s'accapare tout et ne produit rien. Sa réflexion morale, sociale, politique n'est en définitive que le commentaire cavalier du tourbillon de

ses voyages, de ses rencontres, de ses nombreuses expériences ; d'où les variations de point de vue » (p. 367). Ligne se contente d'observer la réalité que lui révèle son regard d'« homme du monde » (p. 399). Mais Le Meur insiste surtout sur la veine militaire du prince : « On ne comprendra le prince de Ligne qu'en prenant au sérieux son tempérament militaire, et seulement cela » (p. 454). C'est aussi dans ses écrits militaires que Le Meur avise le meilleur de la pensée politique de notre auteur (p. 473, p. 454). En revanche, il accorde moins d'importance aux notations politiques dispersées dans les *Écarts* : « Toutes ses considérations concernant l'actualité, l'histoire ou l'organisation de l'Etat sont des plaisanteries, des idées fumeuses ou des platitudes courtisanes » (p. 473). Il existerait cependant deux notables exceptions (pp. 473-474). L'une, c'est, « véritable utopie urféenne », le jardin que le « seigneur paternaliste » du *Coup d'œil sur Belœil* dessine pour la communauté villageoise. L'autre, c'est la ville peinte en différentes couleurs que l'auteur imagine dans un de ses « écarts ». Ces projets utopiques témoignent certes de l'influence des « philosophes », mais leur assurance de ton révèle à nouveau le grand seigneur d'Ancien Régime, qui disposait parfois du pouvoir effectif de réaliser de telles « Arcadies ». La Révolution induira cependant un changement de ton : « Dès 1789, les thèmes catholiques et autoritaires dissiperont ce brouillard coloré, qui reparâtra plus tard encore, sous la forme de la nostalgie » (p. 474). Cela dit, plusieurs dispositions se feraient concurrence chez le prince : « l'esprit d'Institution », les « dispositions libertaires » et « l'esprit militaire » (p. 475).

Le Meur a tout à fait raison de souligner les déterminismes sociologiques qui façonnent la position idéologique du prince. Nous sommes moins tenté de suivre l'interprétation finale que l'auteur réserve aux formes d'écriture propres aux moralistes. Conclure à la « compulsion moraliste à légiférer » (p. 531), prétendre, même en s'appuyant sur La Bruyère et Roland Barthes, que « la parole brève est d'essence législatrice » (p. 531) c'est, nous semble-t-il, par trop privilégier la maxime. Celle-ci ne saurait à elle seule avoir valeur de modèle pour toutes les formes fragmentaires. Le Meur n'hésite pourtant pas à associer le style moraliste de Ligne à une variante de l'écriture de la loi : « L'écart ligniste, la glose brisée de Joubert, la digression brève en général appartiennent au domaine de l'annotation marginale, attachée depuis toujours aux codes et aux discours d'autorité » (p. 531). Les remarques intéressantes que Le Meur réserve à la notion d'« écart » nous semblent davantage convaincantes et difficilement conciliables avec ce qui précède : il situe le « relâchement digressif » (p. 144) de Ligne dans le sillage de Montaigne, lequel est du reste proche du prince par sa pensée.

Incontestablement il y a dans l'approche des moralistes par Le Meur un parti pris en faveur de l'unité, liée à son hypothèse de départ, et qui informe jusqu'à sa lecture des moralistes d'avant la consolidation monarchique : « On peut lire, derrière la séduction ondoyante des *Essais* de Montaigne, une velléité obscure, incessante et vaine de *repandre pied*, de retrouver le socle ontologique qui avait donné aux paroles, aux actions des Anciens une si grande

fermeté » (p. 467). Il se pourrait que les moralistes préfèrent parfois de s'installer dans le doute et l'aimable diversité, comme cela nous semble le cas du prince de Ligne.

Cela dit, il faut savoir gré à Le Meur d'avoir réinscrit brillamment les moralistes dans le sol nourricier du classicisme. Son livre érudit situe l'auteur qui nous est cher dans une large perspective. Saluons pour finir la précision de la bibliographie commentée et des index.

Daniel Acke

Charles-Joseph de Ligne, *Œuvres*, Bruxelles, Editions Complexe, 2006, 3 volumes, édition établie et présentée par Roland Mortier.

Les anthologies, les choix de textes peuvent engendrer de nombreux portraits d'un seul écrivain. C'est bien ce dont la renommée du prince de Ligne souffre depuis l'anthologie présentée en 1809 par Madame de Staël, avec le concours, ne l'oublions pas, du prince lui-même. Depuis lors cette tendance s'est maintenue aboutissant dans certains cas à de véritables caricatures pour le lecteur des fameux et rarissimes *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* heureusement disponibles aujourd'hui grâce au site < www.chjdeligne-integral-34melanges.be >. Mais combien de lecteurs sont arrivés au bout des trente-quatre volumes de cette édition quasi intégrale des œuvres de Ligne ? Peu sans doute, déroutés par l'accumulation, voire l'en-

chevêtement de textes quelquefois inégaux. Que faire, que penser de ces dizaines de pièces en vers ? Du théâtre ? Des écrits militaires ? Il reste heureusement un nombre important de textes de haute qualité : les mémoires, les pensées, les écrits sur l'environnement, les contes et romans, la correspondance.

Il faut être reconnaissant, féliciter même Roland Mortier, d'être parvenu à réunir en trois beaux petits volumes présentés dans un élégant coffret une série de textes divers qui offrent au grand public une excellente image de l'œuvre foisonnante du prince de Ligne. Ce genre d'entreprise qui exige des choix n'est pas chose aisée, peu s'en faut. Mais nous pouvons assurer le lecteur que ces trois volumes ont excellemment gagné le pari de lui présenter ce portrait.

Le tome I s'ouvre sur une brillante introduction consacrée à « Charles-Joseph de Ligne, mémoire vivante des Lumières ». Ligne était en effet un homme « de mémoire » qui a beaucoup et longtemps vu, retenu ce que l'Europe de son temps pouvait offrir en spectacles de toute sorte. Citons par exemple les célèbres *Fragments de l'histoire de ma vie* dont un choix occupe la moitié de ce tome, en regard des non moins célèbres *Contes immoraux*, dont on sait, grâce à l'édition savante et critique (Paris, Honoré Champion), que le prince y a mis du sien sous divers filtres. A eux seuls ces deux textes méritent déjà d'être lus, et relus.

L'ensemble de la correspondance du prince de Ligne est encore un domaine à peine exploré. Il n'existe pas (encore, mais le projet est certain) d'édition complète de ces mil-

liers de lettres disséminées aux quatre coins de l'Europe et même au-delà des mers. Cependant, Ligne a eu soin de réunir quelques-unes de ses lettres et même de les publier. C'est le cas des *Lettres de Crimée à la marquise de Coigny*, tableau extraordinaire du célèbre voyage de Catherine II à travers les terres conquises par Potemkine. D'autres lettres typiques accompagnent le recueil qui occupe le tome II des *Œuvres*, qui s'achève par un choix des pensées, *Mes écarts ou ma tête en liberté*. Un choix nécessité par l'abondance des textes puisque la récente édition critique et complète de ces *Écarts* ne compte pas moins de 1.127 pages ! Le prince a consigné dans ces pensées tout ce qui lui venait à l'esprit en observant la société, en méditant sur autrui et très souvent sur lui-même. Ici encore, nous nous trouvons en présence d'une authentique « mémoire des Lumières ».

Le tome III est consacré à la critique historique : les *Lettres sur la dernière guerre des Turcs* menée conjointement par la Russie et l'Autriche pour la conquête du Sud. Des lettres piquantes, drôles parfois mais offrant le plus souvent de fines analyses de la situation, des chefs militaires. La correspondance russe de Ligne, qui paraîtra en 2008, confirmera la justesse de l'observateur détaché par Joseph II auprès de l'état-major russe. Une autre facette de Ligne nous est présentée par ces écrits sur les jardins. Des extraits du *Coup d'œil sur Belœil* montrent à quel point l'auteur avait le sens de la relation profonde qui lie l'homme à son environnement.

Observateur perspicace de la société, le prince de Ligne devait naturellement s'intéresser au théâtre : auteur lui-

même, parfois acteur, ses *Lettres à Eulalie* viennent à point nommé nous offrir d'excellentes réflexions qui aujourd'hui encore pourraient inspirer plus d'un amateur de la scène. Le tome III s'achève sur des « Varia » qui soulignent judicieusement, une fois de plus, la diversité des intérêts du prince : des portraits, le récit amusé et amusant des visites à Voltaire et à Rousseau, un mémoire sur l'urbanisme de Paris, la charmante fable du lapin de La Fontaine, un passionnant autoportrait, et enfin d'intéressants mémoires sur le sort des Juifs et des Egyptiens (entendons les tsiganes).

Bref, pour nous résumer, ce qui ressort avant tout de ce choix de textes introduits et commentés, c'est la confirmation évidente de la « mémoire des Lumières ». Le choix proposé par Roland Mortier est excellent car il embrasse la diversité peu commune, si souvent négligée par ses prédécesseurs, de la personnalité sans pareille de Charles-Joseph de Ligne.

Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

Jerome Vercruysse

Bruxellois à Vienne, Viennois à Bruxelles, Bruxelles, Editions de l'Université libre, 2005, un vol. in-8°, 220 pages, Collection « Etudes sur le XVIII^e siècle », volume 32.

Il faut saluer l'heureuse initiative des nouveaux responsables des Etudes sur le XVIII^e siècle d'avoir consacré le trente-deuxième tome de la collection aux rapports entre

les deux capitales de l'empire dont l'emblème, rappelons-le, était un aigle bicéphale. Ce n'est certes pas la première fois que ce sujet fait l'objet de recherches et de publications, mais il reste tant de facettes de ces relations qui n'ont pas encore été étudiées avec la rigueur qui se doit.

Le commun dénominateur des huit études regroupées dans le présent volume peut se formuler, comme le souligne Bruno Bernard dans sa préface, comme une approche des « migrations des hommes entre ces deux capitales politiques de nos provinces au XVIII^e siècle ». Autant dire que ces études concernent la base du quotidien vécu auquel l'on n'a guère accordé d'attention jusqu'aujourd'hui.

Commençons par les « communications » abordées par Michèle Galand : « Les courses entre Bruxelles et Vienne des messagers au service de l'Etat dans les Pays-Bas autrichiens ». Grâce à elle nous apprenons les conditions parfois difficiles des missions de confiance dont étaient chargés ces hommes, toujours prêts à partir, par tous les temps, afin de porter d'une capitale à l'autre les dépêches, les documents. Ils étaient relativement bien payés et traités et s'acquittaient presque toujours de manière exemplaire de leurs tâches.

La présence « belge » à Vienne demeure encore un sujet peu étudié si ce n'est par les travaux, toujours précis, de Renate Zedinger : elle nous donne ici un relevé précis des hauts fonctionnaires de nos provinces en poste à Vienne de 1714 à 1794 et où ils côtoyaient des homologues venus des autres provinces de « la Monarchie ». Autant d'expériences délicates, enrichissantes : « La car-

rière faisait le bonheur de notre vie » disait l'un d'eux : ce propos hautement significatif convient parfaitement pour le titre de cette étude qui apporte de précieux et utiles renseignements.

On sait le rôle éminent que les Neny ont joué dans nos provinces sous les Habsbourg d'Autriche. En étudiant « Les voyages de Patrice-François de Neny à Vienne (1751-1768) », Olivier Vanderhaegen pose en guise de « Prolégomènes à l'étude de l'activité diplomatique du chef-président du Conseil privé (1758-1783) » les bases de travaux à venir sur le statut international des Pays-Bas autrichiens. Les trois voyages de ce haut fonctionnaire modèle qui parvient à concilier des points de vue parfois divergents (l'autonomie locale face au centralisme viennois) sont étudiés avec une grande perspicacité.

Bruno Bernard qui avait, il y a dix ans déjà, défendu avec brio une thèse remarquable sur Patrice-François, s'intéresse ici à son frère Corneille (1718-1776) : « Un Bruxellois secrétaire de Cabinet de l'impératrice Marie-Thérèse ». L'auteur nous offre le récit détaillé, alerte et précis, d'une carrière exemplaire et sans pareille de ce fonctionnaire humaniste qui en dehors de ses fonctions officielles fut souvent la providence de ses compatriotes à Vienne. Nous pensons particulièrement aux recours du prince de Ligne dont les « écarts » lui valurent quelquefois des ennuis parfaitement mérités du reste. Le personnage nous a laissé des papiers auxquels l'auteur emprunte des passages d'un tel intérêt qu'il faut espérer qu'un jour nous pourrions en apprendre davantage. A l'inverse des « Belges » à Vienne, il fallait aussi réserver une place

aux Viennois à Bruxelles. C'est ce que Kim Bethume entreprend dans sa contribution « Les hauts fonctionnaires autrichiens à Bruxelles au XVIII^e siècle. Leur rôle au sein du gouvernement des Pays-Bas et les réactions de la population locale ». Le sujet est vaste et l'auteur en convient d'autant plus que les Autrichiens n'étaient pas les seuls étrangers à vivre et travailler dans la capitale des Pays-Bas. Certains, comme Zinzendorf dont le passionnant journal est en cours de publication, y prennent leurs quartiers, s'intègrent dans la vie de la bonne société, y nouent des amitiés, vont régulièrement au spectacle, profitent de leurs loisirs pour visiter les galeries, les églises, les entreprises. L'accueil des Bruxellois est nuancé, on s'en doute. Son acceptation du cosmopolitisme se mesure en fonction de son degré d'acculturation. Les Autrichiens sont souvent perçus comme des guides, des contrôleurs : le sentiment national (ou particularisme local) n'apprécie guère ces activités et il est évident que la tension croissante entre Bruxelles et Vienne viendra compromettre largement une bonne entente.

Marie-Eve Tesch a entrepris d'étudier « La réforme de la justice de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens » à travers « Le séjour à Bruxelles du baron Karl Anton von Martini (29 novembre 1786-31 mai 1787) ». Cet éminent juriste qui joua un rôle important dans la formulation de l'indispensable réforme judiciaire de nos provinces empêtrées dans un appareil des plus obsolètes fut chargé de veiller à l'application de la réforme judiciaire, révolutionnaire, voulue par Joseph II. A l'inverse de son maître qui ne fit pas toujours montre de patience et

d'écoute, Martini se révéla être un chargé de mission qui avait le sens de la nuance et des compromis et tenta de guider la réforme dans les meilleures voies. Peine perdue, on le sait, et cet homme que la population n'aimait guère, et ce à tort, ne put ainsi donner chez nous la pleine mesure de ses talents.

C'est à un sujet bien particulier que s'attache Xavier Duquenne qui aborde « La pompe funèbre de l'empereur François I^{er} à Bruxelles en 1765, avec la collaboration de l'architecte Guymard ». Illustrations à l'appui, il relate la préparation et la célébration d'une cérémonie exceptionnelle de quelques heures qui se déroula dans la collégiale des SS. Michel et Gudule. Le prix, on s'en doute, fut très élevé : plus de 22.000 florins mais Marie-Thérèse approuva ces dépenses énormes. Le respect pour la mémoire de son défunt mari ne pouvait l'instiguer à moins de faste. Les dépenses seront jugulées par la suite. Souhaitons que les cérémonies funèbres qui furent organisées en 1780 à l'occasion du décès de Charles Alexandre de Lorraine et de celui de l'impératrice fassent l'objet d'autres études aussi fouillées que celle-ci : la comparaison s'avèrera des plus intéressantes.

La musique ne pouvait rester absente dans ce recueil consacré aux allers et venues des artistes. En 2001 Marie Cornaz avait publié son excellente thèse consacrée à la vie musicale bruxelloise. C'était faire œuvre de pionnière. Avec le même savoir-faire, la même acuité elle analyse « La circulation de la musique et des musiciens entre Bruxelles et Vienne durant le gouvernement de Charles de Lorraine ». Vienne joue évidemment les premiers rôles

mais son influence se fait surtout sentir au début par le biais de l'édition française (et bien sûr de la musique française) relayée par quelques entreprenants libraires-éditeurs de la place, avant que la capitale impériale n'assume elle-même ce rôle. Nos compositeurs, justement redécouverts depuis quelques décennies, ne manquent certes pas de talents mais face aux prodigieux talents réunis à Vienne ils ne peuvent que partager les goûts à la mode importés.

Jean-Philippe Van Aelbrouck a déjà consacré de nombreux travaux, qui font autorité, aux comédies et danseurs du XVIII^e siècle. Aujourd'hui il nous gratifie d'une pénétrante étude sur les « Comédiens et danseurs du Théâtre de la Monnaie à Vienne ». Il nous présente une galerie d'artistes peu connus du grand public. On sait que ceux-ci poursuivaient souvent une carrière itinérante. Le rôle, et le mérite des Bruxellois fut de révéler et surtout d'illustrer par leurs talents la musique française à Vienne et ailleurs, aux dépens certes, de la musique italienne. Le grand mérite de l'auteur est de nous retracer avec une précision exemplaire les allers et venues des personnages dont le mérite fut parfois supérieur aux talents.

Somme toute, voici un excellent recueil appelé à faire date dans l'histoire des relations entre Vienne et Bruxelles. Il reste bien des sujets à aborder : de nombreux militaires, le fonctionnement des postes, les séjours, voyages, les manufacturiers, les gens de métier, les aventuriers aussi. Espérons que ce riche volume sera suivi de bien d'autres.

Jerome Vercruyse

Littérature flamande du XVIII^e siècle.

C'est avec persévérance que le Centre d'études de la littérature flamande du XVIII^e siècle (Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis) poursuit ses publications sur ce sujet mal connu. Six nouveaux cahiers ont paru. W. L. Braekman présente la vie et l'œuvre d'un rhétoricien gantois, Jacobus Hije (1667-1749), auteur de chansons et de poésies de circonstance typiques pour la vie culturelle de l'époque. J. Huyghebaert présente sous le titre général *Van spiegels en uilen* diverses facettes de la vie littéraire des Pays-Bas méridionaux au cours du XVIII^e siècle en neuf chapitres. Il aborde successivement le passage du caractère gothique au romain, les aventures censurées d'Uilenspiegel, les écrits du curé de Lapscheure, une pièce consacrée aux Eperons d'or, les éditeurs de pièces de théâtre, l'hostilité envers la scène (1777-1778), le poète brugeois Neyts, l'auteur et montreur de marionnettes Bulteel et un concours poétique organisé à Rumbeke en 1803.

J. Smeyers, l'infatigable instaurateur du Centre a réuni ses travaux sur la figure de Voltaire dans la littérature flamande. L'auteur dramatique a été apprécié, traduit, joué ; le polémiste, on s'en doute, est loin de faire l'unanimité quoiqu'il compte quelques solides admirateurs (Bonne, de Wolf, Coninckx, Spanoghe, Verlooy et Verhoeven). Le même auteur a également réuni ses travaux sur l'accueil de Rousseau, de la révolution américaine, sur la révolution belge, la mode dans le *Vlaemschen indicateur* (1779-1787), journal éclairé par excellence, et sur la langue et les lettres flamandes à Alost et à Bruxelles sous un titre

général : *Literair- en cultuurhistorische bijdragen: van Rousseau en Amerika tot Aalst en Brussel*. Ces travaux qui font autorité, étaient dispersés dans plusieurs revues : il faut donc savoir gré à leur auteur de les avoir relus et publiés en deux volumes facilement accessibles.

M. De Smedt publie en deux volumes (texte et commentaires) une curieuse pièce de Godefridus Bouvaert, *Bly-eyndend spel van de minder-jarige heylige Theresia en haren jongsten broeder Henrico* (1740). Une curiosité certes, d'autant plus que cette pièce fut écrite à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'entrée d'une parente au béguinage d'Anvers.

Voilà en quelques mots un bref aperçu de ces intéressantes publications qui gagneraient, comme nous l'avons déjà souhaité, plus de notoriété en dehors de la Belgique et des Pays-bas, si elles étaient accompagnées d'une présentation dans une autre langue au choix des auteurs évidemment.

Jerom Vercruyse

Prince Charles-Joseph de Ligne, *Mémoire sur les Juifs*, édition commentée par Jean-Pierre Pisetta. Bruxelles, Bernard Gilson Editeur, 2007, un vol. in-8°, 70 p.

Le prince de Ligne, on le sait, voyait large et loin et par conséquent multipliait les projets. Il créa le jardin anglais de Belœil, voulut aménager ses terres souveraines de Fagnolles et d'Edelstetten. Les circonstances, et surtout le manque de moyens, l'en empêchèrent. Il rédigea

également des projets d'urbanisme pour Paris et Vienne, plaida pour la libération de la Grèce, exposa ses vues sur les Tsiganes, les crétins, la Pologne démembrée, et proposa des plans de réforme des armées autrichiennes et russes. Ses rêveries apparaissent dans de nombreux passages des *Fragments de l'histoire de ma vie* et des *Ecarts ou ma tête en liberté* et l'on ne peut pas ignorer *Le règne du grand Serlachengil*. Ligne était-il un rêveur utopiste ? Ou plus simplement un esprit curieux de tout et ayant des avis sur tout ?

Le sort malheureux des Juifs de l'Empire, de Pologne, de Russie et d'Allemagne qu'il avait pu constater au cours de ses nombreux voyages l'incita à prendre la plume en leur faveur. D'où l'audacieux et novateur *Mémoire sur les Juifs* paru en 1801 dans les *Mélanges*. Ce texte, connu et apprécié n'avait plus été édité depuis longtemps : il faut être reconnaissant à M. Pisetta et à son éditeur d'en avoir entrepris la réédition.

C'est un travail bien mené, introduit par deux substantiels liminaires, un « Avertissement au lecteur » et un « Avant-propos » et doublé d'une « Postface » qui analyse en détail les idées du prince.

Les nombreux travaux consacrés à la condition des Juifs en Europe au XVIII^e siècle ont tous souligné l'existence précaire, voire misérable, de nombreuses communautés, forcées à des métiers sordides, interdites d'accès à des fonctions publiques pour ne pas parler du mépris, des brimades, voire des violences.

Que voulait le prince de Ligne ? En un mot, créé à dessein, « déshumilier » les Israélites, leur permettre de

sortir, de quitter un quotidien peu enviable, de se libérer, et d'accéder par un travail honorable à un bien-être profitable à tous. Et cela dans un territoire autonome à créer au sein de l'empire ottoman, en Palestine si possible. Comme ses prédécesseurs, M. Pisetta range le *Mémoire* parmi les textes précurseurs du sionisme. Herzl en a-t-il eu connaissance ? On peut en douter, tout comme il aurait pu connaître les idées émancipatrices de l'abbé Grégoire, de Mirabeau et d'autres encore.

Le projet du prince de Ligne était noble, généreux, humain. Et pas si utopique puisqu'un siècle plus tard un Etat libre, ouvert, souverain, indépendant, verra le jour.

Le texte de 1801 a vu son orthographe modernisée tout comme sa ponctuation. On peut regretter ce dernier détail car on sait que le prince surveillait l'impression de ses textes et que leur ponctuation leur imprimait un souffle particulier. Autres détails : confondre en citant des textes empruntés à l'édition critique des mémoires (Champion, 2001) avec ceux de 2004 (Mercure, fondée sur l'édition plus que fautive de Leuridant) peut déboucher sur des contresens. Et Louis de Ligne ne servit pas dans l'armée napoléonienne mais seulement dans la garde d'honneur lors de la visite de Napoléon à Bruxelles, ce qui du reste suscita l'ire de son père. Mais répétons-le ce ne sont là que des détails qui n'ôtent rien à l'intérêt majeur de cette nouvelle édition, et dont le présentateur et l'éditeur méritent tous nos remerciements.

Jerome Vercruysse

L'édition de ce dix-septième tome des *Nouvelles Annales
Prince de Ligne* a été réalisée en février 2008 par :

Éditions ALITER
Print & Web Publishings
c/o G. Halleux
Av. Gustave Latinis, 93 / Bte 1
B-1030 Bruxelles
Courriel : web@aliter.be
Indicatif Dépôt légal belge : 11.036
Indicatif éditeur AFNIL : 2-9600650

Ouvrage publié avec l'aide de
la Communauté française de Belgique

I.S.S.N. (v. électronique) : 2030-2355

Groupe d'Études Lignistes
Bruxelles